

Luttes de classes
dans la Chine des réformes

1978-2009

DU MÊME AUTEUR

Le Travail et son dépassement,
éd. Senonevero, 2001

Les Grèves en France en mai-juin 1968,
Echanges et Mouvement, 2003

Aux origines de l'« antitruavail »,
Echanges et Mouvement, 2005

Le Mouvement des piqueteros,
Argentine 1994-2006
Echanges et Mouvement, 2007

ISBN : 978-2-909899-34-3
EAN : 9782909899343

Bruno Astarian

Luttes de classes
dans la Chine
des réformes

(1978-2009)

Acratie

Avertissement

Le présent texte voudrait rendre intelligible, de façon concise, ce qui se passe aujourd'hui en Chine et la façon dont les classes chinoises s'intègrent dans la lutte entre le capital mondial et le prolétariat mondial. Mon point de vue est qu'il n'y a pas des pays, et dans chaque pays une classe capitaliste et son prolétariat, mais qu'il existe un capital et un prolétariat mondiaux, segmentés en pays par des Etats comme ils le sont en entreprises par des capitalistes. Ce point de vue général se vérifie un peu plus dans chaque phase de l'histoire du capital. Improprement nommée « mondialisation », la phase actuelle confirme la tendance.

Le champ de recherche que constitue la Chine est immense. D'un point de vue documentaire, il est impossible de le couvrir véritablement, et il y a donc forcément des points que je n'ai pas pu aborder (différenciations régionales ou sectorielles par exemple). D'un point de vue théorique, la Chine pose de nombreuses interrogations, allant du capitalisme d'Etat à la révolution mondiale, en passant par le développement endogène d'un capitalisme national à notre époque – question que la plupart des commentateurs ont résolue en proclamant la Chine prochaine puissance mondiale. D'un point de vue temporel enfin, ce texte vient trop tard ou trop tôt : trop tard parce qu'il a été rattrapé par la crise mondiale, qui change bien des éclairages particuliers ; et trop tôt parce qu'il est certain que l'approfondissement de cette crise imposera de corriger et d'approfondir la réflexion, notamment celle qui est développée dans le dernier chapitre.

J'espère cependant que, avec ses limites, ce texte met à la disposition du lecteur un cadre utile pour se repérer dans les aléas et la confusion de la lutte de classe en Chine au début du XXI^e siècle.

B. A.
Avril 2009

Introduction

Origine des réformes

L'origine des réformes en Chine est à chercher dans le ralentissement mondial de l'accumulation du capital auquel on assiste dans les années 1960-1970. Soumis à la pression (notamment militaire) du bloc occidental et du bloc soviétique, le capitalisme d'Etat chinois est mal équipé pour moderniser son industrie (et donc son armée), résoudre sa question agraire et relancer ainsi l'exploitation de son prolétariat. Les tentatives maoïstes de « motiver » les travailleurs sans les payer ont abouti à des catastrophes : le Grand Bond en avant et la famine, la Révolution culturelle et la désorganisation complète de l'économie.

Essayons de résumer les épisodes qui précèdent les réformes.

Lancé par Mao en 1958, le Grand Bond en avant mobilise des millions de paysans pour réaliser des travaux industriels (sidérurgie de village) ou d'infrastructure (routes, barrages). Cette mobilisation, bien entendu, s'organise sur le thème de la révolution socialiste et de la patrie, car il n'est pas question d'introduire des stimulants matériels (tendance bourgeoise). Trois ans plus tard, l'échec est patent. L'acier rural est inutilisable et la production agricole en recul. La famine fait périr des millions de ruraux (les travailleurs urbains s'en tirent mieux). Les dignitaires du Parti communiste, y compris Mao, sont bien conscients de cet échec, et ce depuis 1959 déjà. A cette date, il semble que Mao soit prêt à infléchir sa politique, à relâcher la pression sur les paysans. Mais se voyant attaqué précisément sur ce thème de l'échec du Grand Bond en avant par le ministre de la Défense Peng

Dehuai, il la confirme au contraire et dénonce la « clique anti-parti » de Peng Dehuai. Lorsque la famine de 1960 et 1961 confirme la justesse du point de vue de ce dernier, les autres membres du Parti n'attaquent pas Mao, mais se contentent de saboter ses directives. C'est contre ce sabotage que Mao lance la Révolution culturelle, au début de l'été 1966..

Celle-ci utilise la jeunesse et son désir de liberté pour menacer toutes les positions acquises dans le Parti. Les débordements de ces remises en cause, autocritiques et campagnes de redressement, sont bien connus. Les grèves ouvrières se joignent bientôt au mouvement de la jeunesse. Très vite, la désorganisation de la société et de la production atteint un niveau critique, et il n'y a finalement que l'armée pour reprendre le contrôle de la situation. Mao fait appel à elle en janvier 1967. Les choses se calment progressivement et, en 1969, le Parti proclame la victoire de la Révolution culturelle en 1969. Mais les dissensions au sommet du Parti ne sont pas résolues pour autant. En gros, il s'agit de savoir si la relance de l'exploitation du prolétariat se fera par la voie de droite (modernisation, stimulants matériels) ou par la voie de gauche (mobilisation des masses). Jusqu'à la mort de Mao (septembre 1976) et l'élimination de la Bande des quatre un mois plus tard, la voie reste bloquée pour les modernisateurs. Par exemple, le thème des « quatre modernisations » (agriculture, industrie, science, armée), lancé par le premier ministre Zhou Enlai début 1975, est aussitôt critiqué publiquement par Mao.

Après la mort de Mao, il faut encore deux ans de discussions violentes au sein du Parti et dans la société pour que la balance penche définitivement en faveur des modernisations. Dans ce combat s'affrontent Hua Guofeng et Deng Xiaoping. Le premier est le successeur désigné de Mao. Il essaie de sauver une voie de gauche reposant sur la mobilisation des masses, les communes populaires et la politique d'autosuffisance. Le deuxième, qui a été exclu des responsabilités après la mort de Zhou Enlai (janvier 1976) prône les quatre modernisations de celui-ci, les stimulants matériels, favorise les ingénieurs et

techniciens contre les politiques du Parti. En 1978 et 1979, Deng orchestre une sorte de ‘printemps’, encourage l’expression de revendications démocratiques contre la voie de gauche. On assiste alors à une campagne de *dazibaos* en faveur de Deng. C’est l’état désastreux de l’agriculture qui convainc le Parti d’opter pour la tendance Deng (ce dernier réprimera ses partisans dès qu’il aura accédé au pouvoir). De fait, la situation agricole est si mauvaise que, en 1978, le retour à l’exploitation familiale est déjà engagé sur le terrain, notamment dans l’Anhui et le Sichuan (province dont Deng est originaire), avant même que le système de responsabilité familiale soit généralisé (1981) et que la loi sanctionne la fin des communes populaires (1984). Les réformes de l’industrie suivent progressivement.

Je ne ferai pas ici une histoire détaillée de ces réformes, me contentant de signaler quelques étapes importantes pour le cœur de mon propos (le rapport prolétariat/capital). J’essaierai plutôt de reconstituer la situation sociale actuelle, telle qu’elle résulte de trente ans de réformes. J’examinerai d’abord chaque classe en elle-même (chapitres 1 à 4). Le chapitre 5 est consacré à la lutte entre prolétariat et capital. Le chapitre 6 envisage la place des classes chinoises dans le rapport mondial entre prolétariat et capital.

(1) Ce sont les sociétés d’Etat proprement dites, au sens où elles relèvent de l’autorité de l’Etat central, par opposition à l’ensemble des sociétés de droit public.

Chapitre 1

Les capitalistes

Les réformes introduites peu à peu depuis 1978 ont fait apparaître une grande variété de formes de la propriété des moyens de production en Chine. Déjà difficile à démêler en raison de la succession de réformes *ad hoc*, la multiplicité des statuts d'entreprise est rendue encore plus opaque par les interventions omniprésentes, officielles et officieuses, du Parti communiste chinois (PCC), dans le secteur public comme dans le secteur privé. Ce qui suit n'est qu'une esquisse cherchant à montrer au lecteur la nébuleuse qui tient lieu de classe capitaliste chinoise.

1.1 : Le secteur public et sa réforme

Jusqu'aux réformes engagées à la fin des années 1970, le secteur public représentait la majeure partie, mais non la totalité, de l'emploi et de l'activité (il y avait aussi un secteur mixte, associant l'Etat aux anciens capitalistes propriétaires, dont nous parlerons plus loin). Mais dans tous les cas, la puissance publique dominait et contrôlait les décisions. L'emploi était garanti (le bol de riz de fer). Dans les sociétés publiques d'une certaine importance, le personnel bénéficiait de ce qu'on appelle la *danwei*, ou unité de vie. La *danwei* garantissait le travail de ses membres, mais aussi leur logement, leur santé, la maternité, l'éducation des enfants, les retraites... Ces avantages en nature pouvaient représenter jusqu'à 120 % du salaire versé en argent. Ce sera l'un des objets des réformes que de démonter ce système. Cela donnera lieu à d'importantes luttes. On y reviendra plus loin. Pour l'instant il ne s'agit que de voir comment le capitalisme d'Etat de l'époque maoïste

a modifié ses formes de propriété pour relancer l'exploitation du prolétariat.

1.1.1 Les sociétés d'Etat

Les sociétés d'Etat représentent encore une part importante, quoique minoritaire, de l'économie chinoise. Il y avait, au milieu des années 1990, environ 10 000 grandes sociétés d'Etat rattachées aux ministères centraux¹, et 100 000 plus petites rattachées aux gouvernements provinciaux et locaux. Quand on parle des sociétés d'Etat, on désigne ainsi un ensemble très disparate de sociétés de droit public de tout niveau. On ne donne qu'une idée de la complexité de l'administration territoriale de la Chine en disant que son territoire est organisé en 22 provinces, 333 préfectures, 2 872 comtés et environ 700.000 villages. A tous ces niveaux, les sociétés ont une autonomie certaine par rapport à l'Etat central, et la notion de plan central dirigé depuis Pékin n'a plus de validité, si elle en a jamais eu.

Le tableau ci-dessous donne comme exemple la structure de la propriété d'Etat dans la province du Shanxi (2001).

Les entreprises du secteur public dans le Shanxi en 2001

Autorité propriétaire	Nombre d'entreprises	Dont déficitaires
Etat central	111	45
Province	170	72
Municipal	434	163
Canton	1 361	260
District urbain	22	3
Township	366	58
Bourg	227	49
Village	227	49
Autres	500	89
Total	3 308	755

Source : Shanxi Statistical Yearbook 2002, in *China Economical Quarterly*, 3^e trim. 2003

Les chiffres montrent que le nombre des sociétés publiques est très élevé au niveau local. Ceci indique que sous la dénomination générale de « sociétés d'Etat », on trouve en réalité une grande dispersion des centres de décision. C'est là une des explication du surinvestissement auquel sont confrontées certaines branches économiques où le secteur public a une part importante, chaque autorité locale voulant avoir son usine.

Au cours des années 1980 et 1990, le secteur public a fait l'objet de multiples réformes progressives. Les entreprises se sont vu accorder de plus en plus d'autonomie en matière de gestion financière, commerciale et sociale. A ce dernier niveau, le droit de licencier est introduit en 1986, mais limité aux travailleurs qui « violent la discipline », quel que soit le sens de cette formule. C'est probablement une concession faite aux dirigeants d'entreprise, à qui l'Etat peut maintenant louer les entreprises publiques pour qu'ils les gèrent dans le sens d'une meilleure rentabilité. Le droit de licencier est une franchise dont les locataires ont besoin. En 1988, le droit de licencier est légalisé à un niveau général. C'est que maintenant, les dirigeants d'entreprise (pas seulement ceux qui louent l'entreprise) sont déclarés responsables des pertes et profits. En 1994, la nouvelle loi générale sur le travail comporte la notion de licenciement, et en 1995, un texte officiel met fin à l'emploi à vie.

Après ces réformes, et de nombreuses autres dans les domaines financiers, commerciaux, etc.), le secteur public est mûr pour une restructuration majeure. Vers 1995, les déficits s'y accumulent dangereusement. L'Etat décide alors de « lâcher les petites et de tenir les grandes » : il pousse à la fermeture, la location, la privatisation, la fusion de nombreuses petites sociétés d'Etat et ferme les yeux sur le détournement de nombreuses d'entre elles par leurs cadres. Le nombre des entreprises d'Etat tombe à 63.000 en 1999. On estime qu'entre 1994 et 2003, 64 millions d'emplois ont été supprimés dans le secteur public.

Une étape importante des réformes du secteur public a été la fondation, en 2003, de la Sasac (State-owned Assets Supervision and Administration Commission). A l'origine, cette entité regroupait 150 à 200 des plus grosses sociétés d'Etat, représentant la moitié des actifs industriels de l'Etat. En 2007, leur nombre exact était de 152. Il est appelé à baisser en raison des rationalisations et fusions qu'organise la Sasac. Celle-ci, en effet, a pour but de créer des entreprises publiques suffisamment importantes pour que l'Etat continue à disposer d'un rôle directeur dans l'économie, malgré le développement des entreprises privées. Les grandes entreprises d'Etat doivent avoir un rôle déterminant en matière de prix, d'approvisionnement, de stratégie. Ces « champions » doivent, chacun dans son secteur, avoir un rôle dominant, d'abord au niveau national. De l'aveu même du patron de la Sasac, les grandes entreprises d'Etat restent encore loin du niveau des sociétés multinationales occidentales ou japonaises. La Sasac dégage sans doute un profit net, mais 70 % de celui-ci vient de neuf entreprises du groupe, dont China Mobile (téléphonie), CNPC (pétrole), Baosteel (acier) et State Grid (électricité) (2).

Pour forcer le pas de leur modernisation, l'Etat a introduit une partie du capital de certaines des entreprises de la Sasac en Bourse, y compris à l'étranger. Il s'agit de soumettre les gestionnaires à la pression des actionnaires.

La Sasac a pour objectif de contrôler trois des plus grosses entreprises de chaque secteur. Elle veut qu'en 2010 cinquante entreprises d'Etat aient pris rang parmi les multinationales compétitives sur le marché mondial. Ce sont de tels propos qui entretiennent dans les médias occidentaux l'idée que la Chine est appelée à devenir la puissance économique mondiale. Il est vrai que des entreprises chinoises sont déjà appa-

(2) Agence Xinhua, 21 décembre 2007. De plus, 30 % de ces profits proviennent de spéculations en Bourse, et non de l'activité de base des entreprises (les Bourses chinoises ont énormément monté en 2007).

rues comme des acteurs importants sur le marché mondial. Or, selon mon point de vue (voir chapitre 6), la Chine ne sera jamais en état de menacer la domination du cycle mondial du capital par les grandes sociétés multinationales actuelles, originaires principalement des Etats-Unis. Tout au plus verra-t-on quelques sociétés chinoises se joindre en partenaires mineurs au club des grands oligopoles mondiaux.

De source officielle, 80 % des 500 premières sociétés chinoises sont des sociétés d'Etat (3). En 2005, quinze d'entre elles appartenaient au club des 500 plus grandes sociétés du monde. On trouve des sociétés pétrolières, comme la China National Petroleum Co. (CNPC), Sinopec et la China National Offshore Oil Corp (CNOOC). Les deux premières investissent dans des champs pétroliers à l'étranger, et sont invoquées chaque fois qu'on veut dénoncer la mainmise des Chinois sur les ressources naturelles du monde. A y regarder de plus près, la participation des Chinois à l'exploitation du pétrole africain, par exemple, se limite à des champs considérés comme marginaux par les majors (4). Une autre société importante est China Mobile, qui domine le marché chinois de la téléphonie mobile. Ce marché est réservé aux sociétés d'Etat. La SAIC, également publique, est l'une des principales sociétés automobiles du pays. Elle produit principalement en co-entreprises avec des constructeurs étrangers. Dans le secteur de l'aéronautique, l'Etat contrôle Avic, qui produit des avions pour le civil et le militaire. L'entreprise peine à sortir son premier biréacteur civil de 90 places, l'ARJ21. La production d'un avion gros porteur capable de concurrencer Airbus ou Boeing n'est pas envisageable avant 2020. Ces quelques indications incitent à la prudence quand on annonce que la Chine va dominer le monde.

1.1.2 : Les sociétés collectives

On peut considérer les sociétés collectives comme des

(3) Agence Xinhua, 30 août 2008

(4) *Financial Times*, 24 janvier 2008.

entreprises de droit public inférieur. Elles ne relèvent pas de l'Etat central, mais d'autorités locales. Elles ont été créées en même temps que les sociétés d'Etat, mais ont une gestion plus souple que celles-ci. En particulier, elles ne garantissent pas le bol de riz de fer à leurs salariés. C'est pourquoi leur développement a été encouragé au moment des réformes, en particulier sous la forme d'entreprises rurales non agricoles, dont le nombre et le volume d'emploi a explosé pendant les années 1980-1990. (voir § 1.1.4). On peut citer le cas de la Datang International Power Generation Co, qui embauche en 1994 deux catégories de salariés : les uns avec un statut de travailleurs d'entreprise collective, les autres avec un statut de travailleurs de société d'Etat. Les premiers sont moins payés que les seconds. Ils font pourtant tellement le même travail qu'une cour arbitrale locale a accepté d'entendre leur cas. Il a quand même fallu attendre jusqu'en 2008 pour obtenir ce résultat (5) !

En 2004, les entreprises collectives *industrielles* étaient au nombre de 142 000, contre 25 000 entreprises d'Etat. Elles employaient près de 7 millions de salariés (soit une moyenne de 50 salariés par entreprise), contre 9 millions pour les entreprises d'Etat (360 salariés par entreprise). Leur chiffre d'affaires ne représentait que 40% de celui des entreprises d'Etat. On peut donc considérer les entreprises collectives comme des PME.

De façon générale, le rapide développement des sociétés collectives est à rapprocher des réformes et restructurations des entreprises d'Etat. Lorsque l'Etat mettait sur le pavé des salariés des entreprises qu'il réformait, il encourageait, y compris par des incitations fiscales, à la création d'entreprises collectives où autorités locales et entrepreneurs privés s'asso-

(5) *CSR (Corporate Social Responsibility) Asia Weekly*, vol.4, n° 28, 11 juin 2008. Il s'agit d'un bulletin des multinationales implantées en Asie développant les thèmes de la responsabilité sociale des grandes entreprises (syndicats, environnement, droits de l'homme, santé, corruption...). Disponible gratuitement sur <http://www.csr-asia.com>

ciaient de façon plus ou moins formelle, mais en principe lucrative (6).

1.1.3 : Les sociétés mixtes

Il faut surtout mentionner les sociétés mixtes pour leur rôle historique. Issues des grandes entreprises d'avant les nationalisations, au début des années 1950, elles ont fonctionné comme des sociétés d'Etat, mais leurs anciens actionnaires continuaient de toucher des dividendes, parfois même d'être associés à la gestion, quoique toujours de façon subordonnée. En 1966, il restait 300 000 « capitalistes » touchant des dividendes, dont 90 000 dans la seule ville de Shanghai. Certains sont même devenus députés à l'Assemblée nationale populaire. Quelques-uns étaient assez prospères. L'ancien propriétaire de la filature Shenxi n° 9, à Shanghai, touchait un salaire de directeur de 380 yuans par mois et des « indemnités » de 80 000 yuans par an. Il ne quittera la Chine qu'en 1973 (7). Pour beaucoup d'autres, les indemnités n'étaient qu'une pitance, et leur versement fut de toute façon suspendu au moment de la Révolution culturelle.

Mais dès le début des réformes, ces anciens capitalistes reviennent en grâce auprès du gouvernement. Ce dernier cherche à les mobiliser, eux qui ont traversé la période maoïste dans le confort et la discrétion. En 1979, il leur verse 600 millions de dollars d'arriérés de salaires et de dividendes. Deng Xiaoping les encourage à utiliser ces fonds pour créer des entreprises privées nouvelles, ainsi qu'à mobiliser leur parentèle à l'étranger, pour le commerce et l'investissement.

1.1.4 : Les entreprises rurales non agricoles

Les entreprises rurales non agricoles (Erna) sont aussi dénommées Entreprises des bourgs et cantons (en anglais :

(6) Yves Lacoste : « Géopolitique de la Chine », in *Hérodote* n° 96, 1^{er} trimestre 2000.

(7) Marie-Claire Bergère : *Capitalismes et capitalistes en Chine*, éd. Perrin, Paris 2007, p. 214.

TVE : *Township and Village Enterprises*). Issues de la décollectivisation de l'agriculture au début des réformes, elles se sont d'abord développées sous la forme d'entreprises collectives à l'initiative des autorités locales. La forme collective convient bien au développement spontané de ce petit capitalisme rural. Wei Zou considère que beaucoup de ces Erna sont des « entreprises conjointes informelles entre l'Etat et le secteur privé » (8).

Les Erna sont d'abord apparues dans les campagnes des provinces côtières, et n'ignorent pas les marchés d'exportation. Elles ont développé une production d'industrie légère et de services, souvent à partir d'anciennes activités de même type dans les communes, permettant aux paysans de « quitter l'agriculture sans quitter la campagne ». Leur marché local manquant de tout, leur développement a été très rapide. Le nombre de salariés des Erna passe ainsi de 30 millions en 1980 à 93 millions en 1990 et 129 millions en 1995. A partir de là, elles continuent de croître, mais moins vite. L'emploi dans les Erna n'augmente que de 14 millions entre 1995 et 2005. Ce ralentissement est dû à la concurrence accrue des entreprises urbaines sur les marchés ruraux. Les fondateurs des Erna avaient pourtant essayé de les protéger, y compris par des douanes intérieures.

A partir de cette période de ralentissement, les Erna sont de plus en plus privatisées, et sortent donc de la catégorie des sociétés publiques. Dans le même mouvement, les opportunités d'emploi qu'elles offrent diminuent aussi, et pour les paysans sans emploi « quitter l'agriculture » devient également « quitter la campagne ». On voit alors grossir rapidement le flot des travailleurs migrants dans les grandes villes de Chine (voir plus loin chapitre 4).

La catégorie des Erna mériterait un examen plus approfondi que ce qui suit. Plusieurs commentateurs considèrent qu'elles auraient pu être la base d'un développement

(8) Wei Zou : « La métamorphose des entreprises rurales », *Perspectives Chinoises* n° 79, septembre 2003.

indépendant et autocentré (9) du capitalisme chinois, mais que cela ne s'est malheureusement pas fait pour des raisons de circonstances ou de mauvaise politique économique. Voilà pourquoi il faut leur consacrer une certaine attention. Car l'idée d'un développement indépendant et auto-centré d'un capital national est aujourd'hui très anachronique, et les cas des Erna permet de le vérifier.

Pour Marie-Claire Bergère (10), les Erna ont été porteuses d'un développement capitaliste rural en avance de dix ans sur le capitalisme urbain. La propension de la population rurale à se lancer dans l'économie de marché est, écrit-elle, très forte. Wei Zou confirme, et considère que le développement des Erna est indissociable de la décollectivisation de l'agriculture. Celle-ci, avant d'être décrétée en 1978, avait déjà commencé sous forme d'initiatives locales dans les années antérieures. Pourquoi ces initiatives rurales n'ont-elles pas pu se développer en une économie capitaliste proprement dite, et accumuler sur place du capital de façon progressive ?

Wei Zou distingue trois phases dans le développement des Erna (son étude s'arrête en 2000 environ) :

– 1979-1984 : c'est la phase de développement rapide sans cadre institutionnel très précis. Le nombre d'Erna est multiplié par 4 sur la période, le volume de leur production l'est aussi, tandis que l'emploi double. L'initiative revient souvent aux autorités locales. La production est diversifiée. L'Erna est alors souvent une filiale de la coopérative de distribution de niveau local. L'avantage ne tient pas seulement à la commercialisation de la production. Il vient aussi du fait que, jusqu'en 1985, ces coopératives ont le monopole du négoce des intrants (engrais, produits phytosanitaires...) et produits agricoles. Notons tout de suite cet aspect rentier, non-concur-

(9) Par autocentré, il faut entendre que la plus-value extraite est accumulée sur place, développant simultanément le potentiel de production et le marché local.

(10) *Capitalismes et capitalistes en Chine, op.cit.*, p. 263.

rentiel, du développement capitaliste « endogène » (Wei Zou) des Erna ;

– 1984-1989 : l'essor agricole provoqué par la décollectivisation s'essouffle. Le développement des Erna s'en ressent. Notamment, la forme collective recule au profit d'initiatives privées. Les autorités locales, associées aux entreprises collectives, cherchent à éliminer sans scrupule cette concurrence (confiscations, prix arbitraires, menaces sur les travailleurs souhaitant aller dans le privé, blocage des crédits...). Elles n'y parviennent que partiellement ;

– à partir de 1989 : la croissance des Erna ralentit dès 1993 en raison de la stagnation du marché intérieur. Elle ralentit encore en 1998, lorsque la crise asiatique entraîne une baisse des exportations. Par ailleurs, les Erna sont critiquées parce qu'elles prennent des marchés aux entreprises d'État, parce qu'elles gaspillent des ressources, parce qu'elles faussent la concurrence par la recherche de rentes.

Optimiste pour les Erna, Wei Zou pense que leur privatisation croissante va engendrer une « nouvelle génération d'Erna [qui] s'apprête à concurrencer les entreprises d'État et les sociétés étrangères qui partent à l'assaut du marché chinois ». Mais en même temps, il dénonce ces capitalistes qui refusent d'investir à long terme et préfèrent la consommation personnelle de luxe.

L'économiste sino-américain Yasheng Huang (11) dément cet optimisme de Wei Zou. Selon lui, la Chine a connu son plus grand dynamisme dans les années 1980, quand les zones rurales ont connu une explosion de l'entrepreneuriat privé. Des centaines de milliers de petites entreprises ont vu le jour. A cette période, elle n'étaient certes pas toutes privées, mais peu importe ici. Ce qui compte, c'est cette explosion d'initiatives, cette formation initiale de capital. Cependant, regrette Yasheng Huang, la transition vers le capitalisme a échoué. Les entreprises privées se sont trouvées étouffées par le manque de crédit et la reprise en main des autorités locales.

(11) *Les Echos*, 12 février 2009.

Ces quelques éléments n'augurent pas bien d'un développement « endogène » d'un capitalisme chinois appelé à dominer le monde – voire le seul territoire chinois. Le protectionnisme intérieur (12), la recherche de rentes de situation, le refus d'investir à long terme, ne sont-ce pas là le revers d'une médaille que nous connaissons bien, la suraccumulation de capital ? L'hypothèse que je forme ici est la suivante : le développement économique contemporain de la Chine est essentiellement porté par le marché mondial, et comme celui-ci est caractérisé par un excédent de capital, la possibilité du développement auto-centré d'un petit capitalisme chinois en grand capitalisme national puis international est bloqué par la saturation du monde en capital. Le ralentissement du développement des Erna s'inscrit dans cette tendance. Les économistes ne cessent d'appeler au recentrage de l'économie chinoise sur son marché intérieur. Mais comment le faire si la faiblesse des salaires urbains et celles des revenus agricoles est le principe même de la survie du capitalisme chinois dans la concurrence internationale ? Nous reviendrons plus loin (chapitre 6) sur cette équation délicate du statut de la Chine dans le concert des nations capitalistes.

Concluons sur le secteur public. Il est à lui seul une nébuleuse extrêmement diversifiée, où les gros poissons côtoient le menu fretin. Il ne faut surtout pas se représenter ce secteur comme obéissant à une politique centrale raisonnée. Cependant, toutes ces sociétés ont en commun d'être étroitement contrôlées par le PCC, qu'on peut considérer comme le véritable propriétaire de cette masse de moyens de production. L'unité du secteur public est à la mesure de celle du PCC – c'est-à-dire assez faible. Cependant, malgré les riva-

(12) La crise actuelle entraîne une accentuation de ce protectionnisme. Il s'agit non seulement de douanes intérieures, mais de contraintes exercées sur les sociétés pour qu'elles « achètent local » (province de l'Anhui, février 2009), ou encore de discriminations fiscales en faveur des marchandises produites localement (ville de Changchun en faveur des voitures du producteur local FAW) (*Les Echos*, 5 mars 2009).

lités sectorielles ou régionales, malgré les aléas (la tendance Deng n'a vraiment fini de s'imposer qu'en 1992), le capitalisme d'Etat chinois a su se sortir de la situation difficile où il était dans les années 1970. En gros, il s'est débarrassé de milliers d'entreprises boiteuses et de millions de prolétaires surnuméraires. Au final, le PCC (les grandes familles dirigeantes ?) se retrouve à la tête d'un patrimoine à nouveau rentable, demeuré stratégique et assurant son maintien au pouvoir non pas malgré, mais grâce au développement (contrôlé !) du secteur privé. Bien que la part du secteur public dans le produit intérieur brut (PIB) soit relativement faible, le PCC contrôle les segments importants de l'économie. Nous en avons donné une idée plus haut. Au final, les réformes qui se sont appliquées au secteur public n'ont pas permis de faire émerger des sociétés réellement capables de dominer le monde dans leur domaine. Elles n'ont pas non plus permis de faire naître un capitalisme provincial à partir d'industries rurales dans lesquelles bien des commentateurs ont voulu voir le noyau initial d'un développement capitaliste national en Chine.

Un des traits qui, par-delà leur diversité, unit les sociétés du secteur public, c'est l'accès au crédit. Car les banques chinoises, essentiellement publiques, montrent une aversion chronique à prêter au secteur privé. C'est une façon de mettre des limites à son développement. Celui-ci s'est pourtant agrandi, comme nous allons le voir.

1.2 : Le secteur privé

En 2003, le secteur privé représente 68 % du PIB, 57 millions d'emplois urbains formels et au moins 100 millions d'emplois informels. Les entreprises privées se rangent dans trois catégories principales : le secteur *siying*, les entreprises individuelles et les entreprises sino-étrangères.

1.2.1 : Les sociétés privées 100% chinoises

Les entreprises du secteur *siying* et les entreprises individuelles sont purement chinoises. Outre la création ex-

nihilo, beaucoup résultent des privatisations d'entreprises d'Etat. Comme dans les autres pays capitalistes d'Etat, les privatisations ont été réalisées dans un désordre savamment organisé, et rarement à la valeur réelle des entreprises. Fréquemment, les cadres ont mis la société publique qu'ils dirigeaient en difficulté, de façon à rendre crédible une faillite et une dévalorisation importante des actifs, qu'ils reprenaient alors. Cela pouvait se faire notamment par la création de filiales gérées de façon à recueillir tous les bénéfices du groupe et mener la maison mère à la faillite. Les filiales étaient soit louées, soit détournées au profit des cadres. Les conséquences sociales de ces procédés (la « faillite » empêchant de respecter les droits des travailleurs) donneront lieu à de nombreux et importants conflits (voir chapitre 5.1).

1.2.1.1 : *Le secteur siying*

C'est le secteur privé « officiel ». Comme nous le verrons, la distinction entre privé et public n'est pas toujours très tranchée. Le secteur *siying* est un secteur de PME. Il est composé pour les trois quarts de SARL. En raison des grandes difficultés que rencontrent les entrepreneurs privés pour obtenir des prêts, le capital initial a souvent été rassemblé dans les réseaux familiaux de l'entrepreneur. Marie-Claire Bergère parle de tontines à grande échelle et à grand risque¹³. Les crédits de fonctionnement et le personnel sont également fréquemment issus des mêmes réseaux. Les entreprises *siying* se développent principalement dans les industries de biens de consommation, le commerce et les services, soit à partir de la privatisation petites sociétés d'Etat, soit comme sociétés nouvelles.

Les chiffres ci-dessous montrent un dynamisme certain de ce secteur. Le nombre d'entreprises double entre 1999 et 2003. Cependant, on voit aussi que leur taille (mesurée d'après l'emploi déclaré) reste très limitée. La plupart des entreprises du secteur *siying* reste en dessous de la taille critique internationale. Quand elles parviennent à entrer sur le marché international, c'est au travers de PME étrangères

détenues par des membres de la diaspora chinoise. Dans une première phase en tout cas, les entreprises étrangères passant des accords avec les entreprises privées chinoises étaient surtout des entreprises de la diaspora chinoise à Hong Kong, Macao ou Taiwan. Les grandes multinationales, asiatiques ou occidentales, ne sont arrivées que plus tard, et la tendance n'était pas alors à la coopération avec les PME chinoises.

Entreprises privées 100 % chinoises			
	1992	1999	2003
<i>Secteur Sijing :</i>			
nombre d'entreprises (millions)	0,14	1,5	3
emploi moyen par entreprise (personnes)	16,0	14,0	14
<i>Entreprises individuelles :</i>			
nombre d'entreprises (millions)	12,0	31,0	24
emploi moyen par entreprise (personnes)	2,0	2,0	2
Emploi total (millions)	27,0	83,0	89

Source : Marie-Claire Bergère, *Capitalismes et capitalistes en Chine*, p 258-259.

1.2.1.2 : Les entreprises individuelles

Les entreprises individuelles officielles (*getihu*) ont un statut légal depuis 1981. Celui-ci prévoit notamment qu'elles n'ont pas le droit d'embaucher plus de sept salariés. Bien que le dépassement de ce plafond soit toléré par souci de création d'emplois, ce ne doit pas être le cas très souvent, du moins si

l'on en croit les chiffres ci-dessus, puisque l'emploi moyen (formel) reste à deux personnes par entreprises. Comme celui des entreprises du secteur *siying*, le nombre des entreprises individuelles explose dans les années 1990, mais la croissance tend à se ralentir par la suite. Une partie de ces entreprises sont créés par des chômeurs expulsés des sociétés d'Etat. Dans la majorité des cas, ces entreprises individuelles appartiennent à l'économie de subsistance. On n'est pas, dans ce cas, en présence d'un patronat proprement dit. Mais il y a des exceptions. On peut en effet supposer que les 35.000 mines de charbon que la statistique classe dans les entreprises individuelles, et dont la production n'est pas négligeable, emploient plus de deux salariés chacune (14).

La croissance de l'emploi total créé par les PME chinoises marque le pas au tournant des années 2000. Après avoir atteint 18 % par an entre 1992 et 1998, la croissance annuelle n'est plus que de 2 % entre 1999 et 2003 (15). Ce ralentissement est à rapprocher de celui que nous avons observé pour les Erna (les deux secteurs peuvent d'ailleurs se recouvrir partiellement, par exemple quand une Erna se privatise). Selon les chiffres officiels, le nombre des entreprises *siying* est resté stable entre 1999 et 2006, mais celui des entreprises individuelles a baissé de 32 à 25 millions. Si certaines de ces entreprises individuelles ont grandi pour devenir des SARL ou autres, la baisse est aussi due au nettoyage des rues des grandes villes, sur le trottoir desquelles beaucoup d'entreprises individuelles ont leur siège social (16). Beaucoup relèvent en effet de l'économie de survie, vendant des produits ou proposant de petits services sans autre installation qu'un étalage sur le trottoir. Périodiquement, la police chasse ces importuns, par exemple au moment des Jeux olympiques, quand il fallait montrer une ville propre et moderne.

(13) Marie-Claire Bergère, *op. cit.*, p. 289.

(14) Marie-Claire Bergère, *op. cit.*, p. 282.

(15) *Ibid.*

(16) *Courrier International*, 17 janvier 2008.

Avec la crise internationale de 2008, les difficultés des PME chinoises se multiplient. Les fermetures se comptent par milliers dans les secteurs du jouet ou de la chaussure. C'est évidemment le moment où les grandes entreprises privées (car il y en a [17]) vont tenter de consolider leur position – ce qui ne veut pas dire embaucher les travailleurs des PME en faillite. Travailleurs migrants pour la plupart, mais souvent sédentarisés et sans possibilité de retour à la campagne (voir chapitre 4.1), ces nouveaux chômeurs ne réagiront sans doute pas comme ceux des entreprises d'Etat qui ont lutté pour défendre la *danwei* (voir chapitre 5.1). Alors qu'ils étaient déjà totalement précarisés avant la crise, totalement démunis, leur réaction risque d'être violente et radicale en proportion inverse du peu qu'ils ont à défendre.

Le capitalisme privé chinois apparaît donc surtout comme un capitalisme de PME. Les petits et très petits patrons sont prédominants dans ce secteur. Marie-Claire Bergère ne leur promet pas un très grand avenir. Elle souligne la fragilité de leur ascension et leur forte dépendance vis-à-vis du politique (voir ci-dessous §1.3). Elle observe leur manque d'unité comme classe et leur manque d'envergure personnelle. Elle observe, comme Wei Zou, qu'ils préfèrent la consommation à l'investissement (18).

(17) Une étude menée à partir des registres des chambres de commerce et d'industrie estime qu'il y a environ 3 200 « grandes entreprises privées » dans le pays en 2006, tous secteurs confondus. A rapprocher des 3 millions d'entreprises *siying* du tableau ci-dessus (année 2000). Une entreprise privée chinoise est « grande » si elle fait un chiffre d'affaire de plus de 200 millions de yuans (env. 20 millions d'euros). L'étude estime que leur situation se dégrade depuis 2003 en raison des restrictions de crédit. Voir Liu Xiaoxuan et al. : "Change of Performance of Chinese Large-sized Enterprises, 2004-2006", Seoul Journal of Economics, printemps 2008. A titre indicatif, la Commission européenne classe les entreprises faisant moins de 50 millions d'euros de chiffre d'affaires dans la catégorie des PME.

(18) *Capitalismes et capitalistes en Chine, op. cit.*, p. 321.

1.2.2 : Les entreprises sino-étrangères

Une des caractéristiques des réformes entreprises par Deng Xiaoping à partir de 1978 a été l'ouverture et l'internationalisation de l'économie. C'est ainsi que la Chine, surtout dans les provinces côtières, est devenu l'atelier du monde. Trois étapes ont marqué ce processus :

– dès le début des années 1980, des entreprises chinoises deviennent des sous-traitants de sociétés étrangères. Le plus souvent, elles travaillent à la commande et sous contrat, l'entreprise étrangère fournissant des matières premières, du crédit, et s'occupant des débouchés extérieurs. La valeur de ces accords passe de 280 à 550 millions de dollars entre 1983 et 1988 (19), puis baisse jusque vers le milieu des années 1990 ;

– c'est qu'à partir de la fin des années 1980 les entreprises étrangères préfèrent éviter les problèmes de la sous-traitance en établissant des co-entreprises avec des partenaires chinois, en général des entreprises d'Etat. Des réformes successives (1986, 1992, 1997) favorisent cette évolution. La valeur des investissements directs étrangers (IDE) passe de 640 millions de dollars en 1983 à 41 milliards de dollars en 2000, avec un bond important en 1992 et 1993, après que Deng Xiaoping a relancé les réformes au cours d'un voyage important dans le Guangdong ;

– les coentreprises posant également des problèmes, par exemple de propriété intellectuelle (Danone, Schneider), les investisseurs étrangers ont obtenu de pouvoir créer des filiales contrôlées à 100 %. Celles-ci deviennent de plus en plus importantes au cours des années 1990. En 2004, elles représentent les deux tiers des IDE. Yasheng Huang, qui reproche au gouvernement chinois de ne pas privatiser assez, estime que la part des IDE est plus grande en Chine que dans beaucoup d'autres pays. Selon lui, la raison est à chercher principalement dans le système chinois du crédit, qui favorise systématiquement les entreprises du secteur public. Que ce

(19) Yasheng Huang : *Selling China, Foreign Direct Investment during the Reform Era*, Cambridge 2003, p. 8.

soit sous forme de co-entreprises ou d'investissement à 100 % étrangers, le secteur privé ne peut se développer en Chine qu'en recourant à des finances étrangères. Cela n'exclut pas, au contraire, que de nombreux investisseurs étrangers choisissent des sociétés d'Etat comme partenaire.

La Chine est devenue une destination massive d'IDE, mais l'origine de ceux-ci reste de façon prépondérante l'Asie. Autre caractéristique, la part des PME asiatiques dans l'investissement en Chine est importante. Il s'agit très souvent d'entreprises « ethniquement chinoises » appartenant à la diaspora. En d'autres termes, la formation de ce qu'on appelle l'atelier du monde, cet ensemble d'entreprises travaillant pour alimenter les marchés de consommation de l'Occident et du Japon n'est pas d'abord constitué de filiales directes des grandes multinationales, mais de sociétés asiatiques travaillant pour elles. En 2005, sur un flux de 60 milliards de dollars d'IDE, un tiers provenait de Hong Kong et Taiwan, tandis que l'Union Européenne ne fournissait que 9 % du total et les Etats-Unis 5 %. En termes de stocks d'IDE, la répartition est la suivante :

Origine des IDE (stocks, %)

Hong Kong	40,9%
Iles Vierges, Caïmanes, Samoa...	10,5%
Japon	8,4%
Etats-Unis	8,1%
Taiwan	6,6%
Corée du Sud	4,9%
Singapour	4,4%
Royaume-Uni	2,1%
Allemagne	1,8%
France	1,2%
Autres	11,2%
Total	100%

Source : Thierry Pairault, *Petite introduction à l'économie de la Chine*

L'importance de la part des investisseurs de Hong Kong est exagérée par la statistique, car une partie de cet argent vient en fait de Chine continentale mais en transitant de façon occulte par Hong Kong pour bénéficier des avantages accordés aux investisseurs étrangers. Ceux-ci ont d'ailleurs été sensiblement réduits récemment. En fait, jusqu'à ce que ces avantages aient disparu, certains estiment que les *vrais* IDE en Chine représentent moins de la moitié du total communément publié. Le reste proviendrait de sociétés chinoises publiques et privées faisant le détour par Hong Kong et d'autres paradis fiscaux, y compris les Etats-Unis. Dans ce dernier pays, le régime fiscal appliqué aux sociétés non-résidentes est si favorable que 62 % des IDE venant des Etats-Unis relèveraient d'un carrousel mis en place par les sociétés chinoises (20).

Quels sont les secteurs préférentiels vers lesquels se dirigent les IDE ? La Chine présente ici une spécificité très nette par rapport aux autres pays accueillant des IDE. En général, la part de ces investissements allant dans le secteur tertiaire (services, tourisme, transport...) est prépondérante. Elle est en moyenne de 65 % dans le monde en 2004. En Chine ce chiffre n'est que de 21 %, tandis que 74 % des IDE vont au secteur secondaire (industrie) (21). Cette proportion élevée marque nettement la spécialisation internationale de la Chine.

Quelle est la part des IDE dans le développement économique de la Chine ? Il y a différentes façons d'apprécier la question.

La part de l'emploi direct créé par les entreprises à financement étranger (total ou partiel) est, selon les statistiques officielles, singulièrement faible. Elle n'est que de 5 % en 2006, soit 14 millions d'emplois. Cette statistique ne prend pas en considération le nombre important de travailleurs

(20) Thierry Pairault : *Petite introduction à l'économie de la Chine*, Paris, 2008, p. 97.

(21) *Ibid.*, p. 94.

migrants qui travaillent pour des sociétés étrangères. Il n'est pas possible de connaître la part des investissements étrangers dans les créations d'emplois (formels et informels) pour les travailleurs migrants. Si l'on considère le seul secteur industriel, la part des entreprises sino-étrangères dans l'emploi total serait de 20 % en 2005 (22).

Une autre façon d'évaluer le rôle des entreprises sino-étrangères dans l'économie chinoise est d'évaluer leur poids relatif en termes d'investissement. Selon les statistiques officielles, ce poids serait de 5 % à 10 % en 2005. C'est peu par rapport aux 47 % des entreprises d'Etat et collectives. Travaillant avec des chiffres plus anciens, Yasheng Huang (23) soutient que le poids des IDE est très important, notamment en comparaison avec d'autres pays de la région. Les chiffres qu'il donne montrent cependant un recul entre 1994 et 2000 (de 17 % à 10 %). Pairault confirme cette tendance pour la période 1994-2005 (24).

Mais même si les investissements étrangers ont une part relativement plus faible qu'on ne l'estime souvent, ne jouent-ils pas un rôle primordial par exemple en matière de transferts technologiques ? On ouvre ici un vaste champ, qu'on ne peut qu'évoquer. Il s'inscrit dans la discussion générale du devenir de la Chine comme grande puissance capitaliste mondiale. Que cette perspective soit douteuse, on peut le voir au fait que l'extraordinaire accumulation de capital qui s'est faite en moins de trente ans est plus extensive qu'intensive, qu'elle doit beaucoup à la demande extérieure et qu'elle est plus en cohérence avec les flux de la valorisation mondiale du capital « étranger » qu'avec une logique de développement nationale du pays.

Pour s'en tenir à la question des retombées technologiques des IDE, elles sont indéniables mais limitées. Les sociétés internationales sont, comme partout, soucieuses de pré-

(22) *Ibid.*, p. 32.

(23) Yasheng Huang, *op. cit.*, p. 11.

(24) *Ibid.* p. 94.

server leur avance technologique et scientifique, et ne transfèrent en Chine que des technologies déjà dépassées dans leurs pays d'origine. De la sorte, « les exportations chinoises de produits *high tech* ne sont pas si *high tech* que cela, ni d'ailleurs si chinoises (25) ». Car les produits technologiques exportés sont montés en Chine à partir de composants *high tech* importés. De plus, depuis l'adhésion à l'OMC, la Chine a dû accepter que les investissements étrangers puissent se faire sans co-entreprise, de sorte que « la plupart des investissements étrangers basés sur la technologie se situent maintenant dans des entreprises entièrement contrôlées par l'étranger (26) ». Autant pour les transferts de technologie.

Quant à la production locale de haute technologie, qui est souvent acclamée dans les médias, il importe de savoir de quoi on parle exactement. Si on parle du nombre d'ingénieurs formés, on ne dit rien de leur niveau réel de qualification, ni de leur taux d'emploi (assez faible). Si l'on parle de la production de produits de haute technologie, il vaudrait mieux parler de moyenne technologie. Les usines de semi-conducteurs sont contrôlées par des étrangers, et « les plus modernes sont trois ou quatre générations derrière les grandes sociétés mondiales du secteur...

Il est peu probable que des producteurs nationaux parviennent à dépasser la concurrence internationale (27) ». Il y a trois étapes dans le cycle de production des semi-conducteurs : la conception, la fabrication et le montage et test. Pour l'instant (2003), la Chine a dans ce secteur « une capacité raisonnable de montage et test, une petite capacité de fabrication (principalement bas de gamme) et aucune capacité sérieuse de conception (28) »

(25) Daniel H. Rosen, « Low tech bed, high tech dreams », *China Economic Quarterly*, 2003, IV.

(26) « R & D, but mostly D », *China Economic Quarterly*, 2003, IV.

(27) Andrew Yeh : « Chips ahoy », *ibid.*

(28) *Ibid.*

Si l'on parle des dépenses de recherche et développement, il faut voir que celles-ci augmentent, mais qu'elles concernent plus le développement que la recherche de base. Les laboratoires chinois travaillent surtout à la recherche d'applications commerciales pour des technologies existantes.

Dépenses dans la recherche	1995	2001
Recherche de base	5	5
Recherche appliquée	26	17
Développement	68	78

Source : *China Economic Quarterly* 2003, iv.

Et si l'on parle des publications scientifiques et techniques des laboratoires et universités, il importe aussi de savoir ce qui est mesuré. Les médias sont pleins de classements internationaux qui placent la recherche chinoise en haut du tableau des pays scientifiques. Une étude de Thomson-Reuters la met, par exemple, en cinquième position. Mais si on tient compte de la valeur qualitative de la recherche, la Chine tombe à la dixième place (29). On cite aussi souvent les fortes pressions du gouvernement sur les sociétés étrangères pour qu'elles ouvrent en Chine des centres de recherche, afin de favoriser les transferts de technologies. Beaucoup de ces centres se réduisent à des vitrines ou à des centres de formation du personnel chinois des entreprises étrangères.

On n'a fait là qu'aborder un très vaste sujet, sur lequel nous aurons à revenir. Retenons pour l'instant que les sociétés étrangères en Chine ne sont pas en train de se faire déposséder de leurs avancées technologiques par des capitalistes chinois prêts à toutes les tricheries sur la propriété intellectuelle pour dominer le monde. Ils trichent abondamment, certes, comme leurs collègues occidentaux, mais ils n'ont pas la base économique, sociale, universitaire, scientifique et techni-

(29) *Les Echos*, 24 février 2009.

que pour voler à l'Occident et au Japon leurs secrets les plus précieux. La technologie militaire est très probablement la pointe avancée de la capacité scientifique et technique chinoise. La question mériterait un examen approfondi, par exemple de ce qu'implique un vol spatial habité. L'exemple de l'URSS ne fait pas la preuve que l'envoi de spoutniks dans l'espace permettent la domination scientifique et technique du monde. Le fait que la Chine ait pu envoyer un homme dans l'espace prouve-t-il que le pays a comblé son écart technologique avec les pays occidentaux ? Isabelle Sourbès-Verger, du CNRS, répond « oui, pour ce qui est des technologies de base pour la fabrication des lanceurs, des satellites ou des sondes lunaires. Mais les Chinois sont très en retard en matière de sophistication. Plusieurs pays peuvent concevoir des systèmes d'observation de la Terre avec une résolution de un à trois mètres. Pas eux ». Les Chinois ont vendu deux satellites de télécommunications au Nigeria et au Venezuela. Mais il s'agit de satellites peu complexes. Quand ils ont eux-mêmes besoins de débits importants, ils achètent aux occidentaux (30).

Il y a longtemps que l'investissement étranger ne permet plus le développement d'un nouveau pays capitaliste – si cela a jamais été le cas. C'est que, pour une bonne part, ces investissements ne sont que le transfert d'une partie de la branche II (production de biens de consommation) du capital occidental et japonais vers la Chine. Le pays exporte donc beaucoup de marchandises destinées aux prolétaires de ces pays, mais peu de biens d'investissements. Parmi les motifs d'investir en Chine, il y a aussi la recherche d'une part de son marché intérieur. Or ce marché n'est peut-être pas si vaste qu'il y paraît (voir aussi chapitre 6.2). L'exemple de l'industrie automobile est intéressant de ce point de vue. Les médias n'arrêtent pas de vanter la grande dimension de ce marché. Mais il est déjà proche de la saturation. On y trouve plus de cent constructeurs, qui n'utilisent que partiellement leurs capacités de production. Les prix sont très bas et peu rémuné-

(30) *Les Echos*, 25 novembre 2008.

rateurs. Le gouvernement central cherche à pousser les constructeurs dans une logique de fusion/restructuration, mais les gouvernements locaux résistent. Ils ont encouragé le développement de la construction automobile sur leur territoire, et veulent en garder les bénéfices en termes d'emplois et d'impôts.

Cet exemple est révélateur de l'excédent mondial de capital – rendu évident par la crise du secteur automobile américain. Depuis des années, les entreprises occidentales et japonaises sont venues en Chine pour essayer de pallier la faiblesse de la demande sur leurs propres marchés, et elles trouvent un marché tellement encombré qu'elles ne peuvent pas compter sur de bonnes marges avant longtemps. Quant aux capitalistes chinois, ils croyaient pouvoir utiliser leur avantage comparatif (main-d'œuvre pas chère) pour couvrir leur propre marché et prendre des parts à l'exportation, et ils découvrent que cet avantage est loin d'être suffisant. Pour ne pas mourir, il va falloir se développer. Pour se développer, il va falloir investir. Pour investir, il va falloir du crédit. Or les entreprises privées n'en n'obtiennent pas, ou peu, des banques chinoises. C'est une des raisons d'être de la « zone grise » et des « chapeaux rouges ».

1.3 : La zone grise

Les distinctions que nous venons d'établir entre les différents statuts et formes de la propriété capitaliste en Chine n'ont qu'une validité relative. En gros, on peut dire que de nombreuses sociétés de droit privé sont en fait sous la protection du secteur public (on dit qu'elles portent un « chapeau rouge »), tandis que de nombreuses sociétés de droit public sont en réalité appropriées par leurs dirigeants. Cet état de fait définit une sorte de zone grise de la propriété, où le jeu capitaliste est tout aussi politique, voire mafieux, qu'économique. Le droit des affaires chinois est, comme le droit du travail, rédigé avec une grande précision et appliqué dans le plus grand flou. La zone grise est peut-être l'endroit où se définit le mieux le capitalisme chinois actuel.

Pour les PME et les entreprises individuelles du secteur privé, une des questions primordiales de leur développement est l'accès au crédit. Or celui-ci est encore majoritairement distribué par des banques publiques, et la discrimination exercée contre les entreprises privées est notoire. On a vu plus haut que Yasheng Huang explique par là le fort développement des coentreprises sino-étrangères. Mais pour un entrepreneur privé qui ne veut ou ne peut pas avoir accès à des capitaux étrangers, porter un chapeau rouge peut être la solution. Il est ainsi fréquent que, à l'aide de quelques relations dans l'administration locale, un capitaliste donne à sa société un statut d'entreprise publique. La vie de l'entreprise s'en trouve souvent très simplifiée, non seulement pour l'accès au crédit, mais aussi pour toutes les dispositions administratives et autorisations et impôts qui accompagnent son développement.

A l'inverse, il est fréquent qu'une société publique soit gérée de façon privative sans être vraiment passée par la case privatisation. Elle peut être louée par ses cadres à la puissance publique, ou ses actifs peuvent être détournés vers des filiales privées (voir plus haut). Un autre cas est celui des sociétés de haute technologie. Elles se forment à partir de l'exploitation d'une découverte scientifique ou technique dans un laboratoire public. La gestion de cette découverte est assurée par les chercheurs, et débouchent sur la formation d'une société leur appartenant si et quand une application industrielle ou commerciale est développée. Ces arrangements entre privé et public ne se limitent pas au petit capitalisme provincial. Les grandes sociétés du secteur d'Etat sont fréquemment contrôlées de facto par des dynasties familiales au sommet desquelles se trouvent les plus hauts dignitaires du Parti.

Le cas de la société Huawei est à l'inverse. Il s'agit d'une très importante société privée fabriquant des équipements de télécommunication. Créée en 1988 seulement, elle rivalise déjà sans difficulté avec les géants mondiaux du secteur (Alcatel-Lucent, Cisco). Elle est fréquemment citée

comme la preuve par excellence du caractère conquérant du capitalisme chinois, et notamment des percées technologiques des entreprises chinoises. Il s'agit en fait plutôt d'une exception. Huawei ne publie pas de comptes, mais revendique que le fait 98% de son capital appartient au personnel de l'entreprise (environ 34 000 personnes dans le monde). Cependant, comme son dirigeant est un ancien officier, les concurrents occidentaux soupçonnent que les liens qu'il a gardés dans le système militaro-industriel expliquent une bonne part de la prospérité de l'entreprise et des prix étonnamment compétitifs qu'elle propose à l'étranger. Par exemple, en 2004, Huawei a bénéficié d'un crédit important de 10 milliards de dollar de la part de la banque publique China Development Bank. On ne sait rien sur les conditions de son remboursement. Huawei est peut-être une émanation pure et simple de l'armée chinoise, qui se soucie peu de la rentabilité de l'affaire aussi longtemps qu'elle sert de vecteur pour la pénétration des marchés étrangers et surtout l'acquisition de technologies de pointe. Huawei a déjà rencontré l'opposition des services secrets sur ce terrain au Royaume-Uni et en Inde. Mettre Huawei dans la zone grise, c'est donner foi à ces rumeurs. Le succès même de l'entreprise y incite. Quoi qu'il en soit, Huawei est sans doute l'une de ces entreprises « championnes » que le gouvernement chinois veut faire accéder au marché mondial. Il sera intéressant de voir ce qu'il en adviendra dans la crise qui vient. Il n'y a pas que les capitalistes chinois à utiliser des moyens déloyaux pour se débarrasser de concurrents gênants.

Appartiennent également à la zone grise les « chapeaux étrangers », qui sont de fausses coentreprises sino-étrangères et dont nous avons déjà parlé en évoquant le carrousel des capitaux chinois sortant de Chine et y revenant après passage dans un paradis fiscal.

Le droit de propriété des moyens de production est aussi le droit de répartition des profits. De ce point de vue, il semble que la chaîne de ceux qui participent à la distribution est longue et variée. Les cadres des entreprises publiques, les

fonctionnaires qui « aident » les chapeaux rouges s'ajoutent ainsi aux actionnaires proprement dits. Jusqu'à un certain point, il ne s'agit là que de frais de corruption. Cependant, la voracité des racketteurs peut aller très loin, et le droit de propriété se révèle alors d'une précarité brutale. Pour des raisons qui échappent souvent au commun des mortels, on découvre tout d'un coup que tel haut dirigeant d'une entreprise publique ou tel capitaliste privé est en fait gravement corrompu, compromis, criminel, etc. Cela peut aller jusqu'à l'expropriation et la condamnation à mort. Marie-Claire Bergère, qui cite plusieurs règlements de compte de ce type, souligne qu'il ne s'agit pas tant d'assainir la vie économique du pays que de s'attaquer à une fraction rivale du Parti communiste. En 2006, on « découvre » que le secrétaire du comité du Parti de Shanghai a accordé un prêt de 400 millions de dollars à un jeune milliardaire de trente-deux ans. Les fonds provenaient de la caisse de retraite du Parti. Le milliardaire fut sanctionné. Le secrétaire et ses adjoints furent limogés. La justice a son compte, mais aussi les bureaucrates de Pékin, qui trouvaient que, à Shanghai, le Parti prenait un peu trop d'indépendance (31).

Conclusion

L'interpénétration du public et du privé n'est certes pas une caractéristique réservée au capitalisme chinois. Cependant, les aides et protections dont bénéficient les entreprises chinoises publiques et privées semblent plus importantes et plus nécessaires qu'ailleurs. Et plus dangereuses aussi, ainsi qu'on vient de le voir. Contrairement à l'image d'un capitalisme chinois triomphant, cet état de fait n'exprime-t-il pas plutôt sa faiblesse ? Plusieurs éléments interviennent ici :

On a vu qu'avec la décollectivisation de l'agriculture, la dissolution des communes rurales a entraîné le pillage et/ou la transformation des ateliers qui leur étaient attachés en entreprises collectives et/ou privées. En raison du dénuement

31 Marie-Claire. Bergère, *op. cit.*, p. 319.

des régions agricoles, les besoins et les possibilités étaient immenses, et la concurrence faible au départ. Il s'en est suivi un florissant développement du capitalisme rural, malgré le faible niveau technique et qualitatif des produits fabriqués. Mais il a bientôt fallu, pour les entreprises locales, des protections et arrangements multiples, non seulement en matière de crédit, mais aussi en matière de foncier (on reviendra plus loin sur les conditions d'accès à la propriété foncière industrielle et commerciale dans les campagnes chinoises), ou encore sous forme de douanes intérieures. Ainsi que nous l'avons vu (§1.1.4), la crise actuelle accentue cette tendance au protectionnisme régional. La fragmentation du territoire et de l'économie entraîne un surinvestissement systématique. Ainsi, dans le Delta de la Rivière des Perles (région de Canton/Shenzhen), on trouve cinq aéroports, sans aucune connexion entre eux, dans un rayon de 90 kilomètres (32). La tendance protectionniste et la frilosité des autorités provinciales et de leurs protégés a atteint un point tel que, en 2004, les éléments les plus dynamiques de l'économie du Sud de la Chine ont dû lancer une « Initiative du Delta de la Rivière des Perles » créant un marché commun régional entre Hong Kong et neuf provinces. Dans le débat sur le fractionnement possible de la Chine, c'est un aspect à prendre en compte.

En ville de même, la réforme du secteur public a été menée non seulement au travers de rationalisations, de licenciements, de faillites et de ventes ou pillages d'actifs, mais aussi avec la reconstitution de monopoles locaux – comme par exemple dans la privatisation des transports urbains. Comme dans le cas du capitalisme rural, les autorités locales à tous les niveaux ont été directement intéressées à cette évolution, chaque unité administrative essayant de sauver, voire de créer, des entreprises chargées d'alimenter le marché local. Il en est résulté, au niveau national, un degré élevé de surinvest-

(32) Christian Milelli : « L'investissement direct japonais en Chine », in Yunnan Shi et Françoise Hay (sous la dir.) : *La Chine, forces et faiblesses d'une économie en expansion*, p. 381.

tissement. Ces capitaux excédentaires ne vivent que par le surendettement, et le crédit est, on l'a dit, un domaine éminemment politique en Chine.

Si l'on exclut les investissements étrangers, on parvient ainsi à l'image d'un capitalisme chinois réformé qui, sans manquer de dynamisme, requiert cependant tant de protections et d'aides qu'on est en droit de parler d'un « capitalisme peu conquérant » vivant de rentes et de monopoles locaux (33). Cette remarque vaut pour le début des années 1990. Dix ans plus tard, Marie-Claire Bergère observe un « capitalisme bureaucratique » où le « capitaliste 'pur', celui dont la carrière n'est pas directement conditionnée par les rapports entretenus avec les milieux officiels, est une espèce rare (34) ». Rappelons aussi qu'une part significative des profits des grandes entreprises cotées vient des plus-values réalisées à la Bourse quand celle-ci explosait de façon totalement irrationnelle. Dans le même ordre d'idées, l'amélioration de la rentabilité des entreprises d'Etat après leur réforme est en partie due à la privatisation des logements de la *danwei*. On estime que cela leur a fait gagner 250 milliards de dollars en quelques années (35). Cet argent était censé être placé dans un fonds spécial de réserve. Il l'a rarement été, et est donc parti avec les dépenses courantes.

Cette image est évidemment contradictoire avec le sentiment général en Occident que la Chine est la prochaine grande puissance capitaliste du monde. On y reviendra (chapitre 6).

En revanche, on ne peut refuser à tous ces entrepreneurs privés et publics le compliment que leur adressent leurs collègues du monde entier en investissant en Chine : ils sont absolument féroces avec leurs prolétaires. C'est ce qu'on va voir maintenant. Auparavant, compte tenu de l'importance de

(33) Jean-Louis Rocca, *La Condition chinoise*, op. cit., p. 103.

(34) Marie-Claire Bergère, *Capitalismes et capitalistes en Chine*, op. cit., p. 315.

(35) *China Economic Quarterly*, 2007,-4.

l'exode rural dans le développement du prolétariat chinois, deux détours sont nécessaires : l'un porte sur une mesure discriminatoire sans doute unique dans le monde contemporain, le permis de résidence, ou *hukou* (chapitre 2). L'autre examine rapidement la situation de la paysannerie en Chine (chapitre 3).

Chapitre 2

Le hukou

Avant de poursuivre l'examen des classes sociales de Chine, il est indispensable de s'arrêter sur le hukou. Il s'agit d'une institution typiquement chinoise (1), qui date d'avant la prise du pouvoir par le Parti communiste, mais que le régime maoïste a systématisée en 1958 pour assurer trois fonctions complémentaires :

- distribution de l'aide sociale et de ressources par le gouvernement : les titulaires d'un hukou urbain profitaient d'avantages que n'avaient pas les ruraux ;
- contrôle des migrations : empêcher la population rurale excédentaire d'affluer vers les villes ;
- surveillance criminelle et politique : quadrillage policier systématique de la population.

Avec les réformes, le hukou remplit une nouvelle fonction : fournir aux capitalistes des travailleurs sans papiers, mais pas étrangers. Ce sont les *mingong*, travailleurs migrants (voir chapitre 4).

2.1. Définition du hukou

Toute la population chinoise s'est vu attribuer un permis de résidence attaché à un lieu précis. Ce document, le hukou, comporte une masse d'informations diverses, comme le nom, l'adresse, l'employeur, des informations personnelles et familiales, la religion, et surtout la distinction entre résident urbain et résident rural, qui encore aujourd'hui est fon-

(1) Il existait un système équivalent en URSS : la propiska. Il a disparu en même temps que l'URSS.

damentale pour l'accès des travailleurs à toute couverture sociale.

L'administration des hukous relève du ministère de la Sécurité publique, dont les ramifications s'étendent jusqu'au plus petit rouage de la société. Il y a des fonctionnaires spécialisés dans la gestion des hukous dans tous les commissariats, mais aussi dans les rouages inférieurs comme le quartier, la rue, la *danwei*. Ces fonctionnaires sont, officiellement, chargés d'alimenter des listes confidentielles de citoyens justifiant une surveillance particulière pour n'importe quelle raison. Bien entendu, cet immense système policier a été informatisé dès que possible (à partir de 1986). La police est depuis 2002 en état d'imposer à tous les hôtels de plus de 50 lits de s'équiper pour transmettre instantanément la photo des clients au commissariat. Cela fait partie de la gestion des hukous.

Système de fichage policier, le hukou est aussi un système de répartition des droits. Le hukou donnait droit, mais dans le lieu de résidence uniquement, au logement, à l'emploi, à l'école des enfants, aux soins médicaux, etc. Aujourd'hui, il reste surtout le droit à l'école et l'accès aux soins. Dans la logique maoïste d'accumulation du capital, l'extraction d'un surplus maximum des campagnes pour développer l'industrie et nourrir le prolétariat urbain impliquait que les droits attachés à un hukou rural étaient inférieurs à ceux inscrits sur un hukou urbain. Et bien qu'il y ait eu une certaine égalisation des droits (par exemple, il n'y a plus de tickets de rationnement pour les hukous urbains (2), les hukous restent jusqu'à aujourd'hui divisés en ruraux et urbains, les droits liés à un hukou urbain restant supérieurs à ceux du hukou rural. Les chiffres montrent que, malgré une urbanisation certaine, la

(2) Le ticket de rationnement constituait pour la population urbaine un avantage. Car s'il y avait rationnement, il y avait au moins la garantie qu'il y avait quelque chose à manger. Au moment du Grand Bond en avant, les villes ont été ainsi épargnées par la famine (30 à 50 millions de morts).

majorité de la population est encore, en principe, assignée à résidence à la campagne. Dans les faits, ainsi qu'on le verra plus loin, il existe une importante masse de population flottante d'origine rurale.

Répartition de la population selon le hukou

	Rural	Urbain	Total	% rural	% urbain
1978	790	173	963	82	18
1980	796	191	987	81	19
1985	808	251	1 059	76	24
1990	841	302	1 143	74	26
1995	860	352	1 212	71	29
2000	808	459	1 267	64	36
2005	745	562	1 307	57	43
2006	737	577	1 314	56	44

Source : *China Statistical Yearbook*, 2007.

Car quel que soit le hukou dont dispose un citoyen, il n'a pas le droit de quitter son lieu de résidence sans aviser la police. Tout séjour de plus de trois jours dans une autre localité impose de se signaler à la police du lieu. Pour un séjour plus long, il faut se faire délivrer un hukou temporaire, ce qui ne va pas sans frais. Si cette disposition est une méthode générale de contrôle de la population, elle a surtout eu pour fonction d'empêcher l'exode rural qu'auraient nécessairement provoqué le développement urbain et l'accumulation de la misère dans les campagnes. Le taux d'urbanisation de la population reste relativement bas en Chine.

Si malgré de multiples tentatives de réforme, le hukou urbain continue à favoriser ses titulaires, seul le hukou rural, en revanche, donne droit à l'allocation d'une terre agricole. Demander un hukou urbain revient pour un paysan à renoncer à sa terre (il n'en est pas propriétaire, mais dispose d'un bail de longue durée). C'est pourquoi les familles rurales se divisent souvent le travail, un membre de la famille cher-

chant à obtenir un hukou urbain, tandis qu'un autre conserve à tout prix son hukou rural (en espérant qu'il ne se fera pas expulser).

Il est possible de transférer son hukou d'un lieu à l'autre. Dans tous les cas, c'est une procédure assez bureaucratique ; mais si le transfert est en même temps une transformation de rural à urbain, c'est encore plus compliqué. Jusqu'en 1998, le hukou des enfants était celui de la mère. Depuis, le hukou transmis aux enfants est, au choix, celui de l'un ou l'autre parent.

2.2 - La réforme sans fin du hukou

Il est difficile de dire, à un moment donné, où en est la réforme du hukou car les initiatives de changement sont tantôt nationales, tantôt locales, tantôt de l'ordre du discours, tantôt effectives. Pendant la période des réformes, la logique fondamentale a été de tolérer l'exode rural tout en conservant le système du hukou. Cela a permis d'alimenter les villes en travailleurs sans papiers, soumis au même arbitraire que les immigrés illégaux transfrontaliers dans d'autres pays. Cependant, les travailleurs migrants exercent une pression certaine pour obtenir la régularisation de leur situation, tandis que la police préférerait parfois une population enregistrée connue qu'une population flottante non enregistrée.

Retenons pour commencer que, sauf exception, la réforme du hukou n'est jamais allée jusqu'à le supprimer, ni même jusqu'à abolir la distinction rural/urbain. Localement, cette distinction a parfois été supprimée lorsque le développement très rapide de villes industrielles a phagocyté les villages environnants. Or, une loi de 1998 stipule que si les agriculteurs d'un village ont un hukou urbain, la terre qu'ils exploitent cessent d'être la propriété collective de ce village pour devenir propriété publique de l'administration supérieure. La ville de Shenzhen a ainsi supprimé la distinction entre hukou rural et hukou urbain, élevant de fait les agriculteurs de son territoire au statut d'habitants des villes. Cela lui a coûté cher en protection sociale (liée au hukou urbain),

mais le bénéfice sur la valeur des terres transférées en pleine propriété à la ville a été supérieur.

Les premières réformes ont lieu dès 1984. Le gouvernement autorise alors les paysans à résider dans les petits bourgs, à condition de s'arranger eux-mêmes pour leur ration de grains – c'est-à-dire à la trouver sur les marchés plutôt que dans les magasins d'Etat où ils s'approvisionnent habituellement dans des conditions subventionnées. Cette autorisation, cependant, ne donne pas accès aux services sociaux réservés aux locaux.

Au cours des années suivantes, plusieurs types de libéralisation ont été essayés. Certaines petites villes se sont ouvertes « sans restriction » aux migrants... ayant déjà travail stable et domicile fixe. Dans d'autres cas, certaines grandes villes ont accepté les migrants, mais en établissant une ségrégation des emplois. Shanghai (en 1995) ou Pékin (en 1997) s'efforcent ainsi de limiter l'afflux des migrants en dressant une liste des métiers autorisés, restreints ou interdits pour les migrants. Ce système pouvait être assorti de quotas. De façon générale, et comme pour l'immigration transfrontalière en Occident, un système d'immigration choisie se met en place. En 1997, le Conseil d'Etat lance un projet pilote permettant le transfert des hukous ruraux dans 450 villes désignées. Ce schéma sera élargi à de nombreuses petites villes en 2001. Mais il y avait des conditions : avoir un emploi stable et un logement depuis deux ans, bien sûr, mais aussi avoir le niveau cadre, travailler dans l'industrie ou le tertiaire, posséder un appartement, parfois d'une superficie minimale déterminée. Dans certaines villes, il fallait en plus avoir payé des impôts élevés, comme 240.000 yuans en trois ans à Shenzhen (un salaire mensuel de 2 000 yuans peut-être considéré comme « confortable » pour un ouvrier de cette ville en 2008). Le migrant avait alors droit aux mêmes services sociaux que les résidents proprement dits (3).

(3) Il existe de nombreuses sources sur le hukou et sa réforme. Une des plus claires et synthétiques est le rapport (*suite page 46*)

Ce système d'immigration choisie est, on le voit, fortement restrictif et élitiste. La ville de Ningbo (Zhejiang) compte six millions d'habitants, dont deux millions de migrants, la plupart illégaux. Elle est considérée comme très en avance pour ce qui concerne la mise en place de cette réforme du hukou. Pourtant seuls 2 % des migrants de cette ville ont obtenu leur hukou. A Shijiazhang (Hebei) la proportion est de 3 %.

Pour ceux qui ne sont pas éligibles au hukou urbain, une réforme de 1994 prévoit un hukou temporaire délivré par la police. Sauf exceptions, ce permis donne droit de résidence, mais pas d'accès aux services sociaux. Pour l'obtenir, le migrant doit payer pas moins de sept droits : frais de résidence temporaire, frais de gestion pour la population extérieure en résidence temporaire, frais de gestion pour le planning familial, frais pour l'augmentation des capacités urbaines, frais d'ajustement de la main-d'œuvre, frais de gestion et de service pour les migrants engagés dans les activités industrielles et commerciales, frais de gestion pour les entreprises extérieures en construction. Total : 450 yuans par an. Une réforme de 2001 a cherché à rendre gratuit le hukou temporaire. Mais même les villes qui prétendent appliquer la réforme, comme Pékin, demandaient encore 100 à 300 yuans en 2007.

Dans ces conditions, compte tenu en outre de la façon dont la police traite les migrants, il est normal qu'une grande masse de ceux-ci n'aient pas de hukou temporaire. A Pékin, le hukou temporaire est exigible au bout de trois jours. Une proportion importante de migrants reste donc non enregistrée. C'est une situation illégale, qui peut donner lieu à des amendes, ou même à des rapatriements forcés comme en Occident. Le renvoi forcé a en principe été supprimé en 2003.

(suite de la note 3)

du *China Labour Bulletin : Migrant Workers in China, 2008*, disponible sur le site du CLB. Voir aussi : Fei Ling Wang : *China's Household Registration (Hukou) System, Discrimination and Reform* (Rapport devant la Commission exécutive du Congrès sur la Chine), <http://www.cecc.gov>

On verra plus loin (chapitre 4) que, au-delà de ces réformes plus ou moins théoriques du hukou, certaines villes essaient de stabiliser et d'améliorer le sort des travailleurs migrants. Pour en rester au hukou, il est clair que la réforme dont on parle depuis si longtemps est très peu avancée, et qu'on est encore très loin d'une unification du marché national du travail. Compte tenu de l'important potentiel d'exode rural (voir chapitre 3), les autorités cherchent à contrôler les mouvements de population. Ce sont les villes qui financent la protection sociale liée au hukou. Elles sont donc réticentes à admettre trop de migrants, de même qu'elles le seraient à laisser se développer des bidonvilles qui se créeraient inmanquablement si les mouvements migratoires étaient libres. Pour le moment, la « latin-américanisation » des villes chinoises, qui fait si peur aux autorités locales, reste limitée. Comme on peut s'y attendre, les citoyens établis manifestent une hostilité certaine à l'encontre des migrants, à qui on fait porter la responsabilité de l'insécurité croissante. Le jeu sur l'insécurité est d'ailleurs à l'origine de certains reculs dans la tendance à libéraliser le hukou. Ainsi la ville de Shenyang, qui avait supprimé le hukou temporaire en 2003, l'a réintroduit deux ans et demi plus tard. La ville de Shenzhen, citée plus haut pour avoir supprimé la distinction rural/urbain sur son territoire, a cependant renforcé les règles pour l'admission des migrants. Et tout récemment, elle a introduit une nouvelle « carte verte » qui donnerait aux migrants titulaires des droits élargis. Selon le *China Labour Bulletin*, ce n'est pas le cas. Ce qui est bien réel, en revanche, c'est que cette nouvelle carte donne plus d'information qu'auparavant à la police (4). En 2006, un fait divers à Canton a provoqué un débat sur la réintroduction des rapatriements forcés. Par ailleurs, en 2002, le gouvernement central a mis fin à deux expériences locales d'accès facilité au hukou urbain dans des provinces écartées cherchant à attirer de la main-d'œuvre. La raison

(4) *CLB* : *Shenzhen's new residence card offers little new for migrant workers*, 4 novembre 2008.

officielle était que cela coûterait trop cher en couverture sociale.

En bref, le système du hukou présente pour les employeurs chinois le grand avantage de fabriquer sans cesse des « sans papiers de l'intérieur », dont nous verrons plus loin les conditions d'exploitation extrêmes, tout en maintenant dans les campagnes une armée de réserve massive de candidats à la prolétarianisation. Le principe, et la réalité dans une certaine mesure, est que ne viennent en ville que ceux qui peuvent y travailler. Ces mêmes conditions étant à l'origine de nombreuses révoltes, le quadrillage policier du prolétariat, et en particulier de la fraction des migrants, incite certainement le Parti à conserver le hukou. Alors qu'on en parle depuis plus de vingt ans, la réforme du système ne semble pas devoir aller avant longtemps plus loin que des aménagements marginaux en faveur de l'immigration choisie. Mais il n'est pas question d'aller jusqu'à l'abolition de la notion même de permis de résidence. Même la distinction entre hukou rural et hukou urbain devrait demeurer, en tout cas aussi longtemps que la Chine ne sera pas dotée d'une protection sociale uniformisée. Enfin, la question de la réforme ou de la suppression du hukou et de la survie du PCC sont étroitement liées. Il est probable que le PCC est incapable de se passer de cet instrument de police. Il est également probable que le hukou disparaîtrait si le PCC perdait le pouvoir.

Chapitre 3

Les paysans

Ne serait-ce que pour des raisons démographiques évidentes, la question paysanne est d'une importance cruciale pour tout ce qui concerne la Chine contemporaine. Après avoir été longtemps bloqué par la mise en place et l'application stricte du permis de résidence, le hukou, l'exode rural a commencé de façon significative depuis le début des réformes. Il alimente un sous-prolétariat urbain dont l'exploitation est l'assise même de ce qu'on appelle l'atelier du monde, à savoir l'immense ensemble manufacturier développé le long de la côte sud et est de la Chine. C'est pourquoi on ne peut pas ici faire l'économie d'un rapide examen de la question agricole. La paysannerie chinoise est l'une des grands réservoirs de prolétaires du monde.

3.1 - L'échec des « réformes de marché » et la situation critique des paysans

Dans les années 1970, le gouvernement avait plus de difficultés qu'auparavant à obtenir les quantités nécessaires qu'il demandait à l'agriculture collectivisée pour nourrir les villes. C'est même cette situation tendue qui permit à Deng Xiaoping de convaincre la direction du Parti de procéder à la décollectivisation et d'introduire le « système de responsabilité des ménages », c'est-à-dire le retour à l'exploitation familiale. C'est là la première des grandes réformes du post-maoïsme, lancée par le Parti communiste sous la pression conjuguée de la demande du prolétariat urbain et de la misère des campagnes.

Sans rendre la propriété des terres agricoles aux familles de paysans, le régime la leur confiait sous bail de quinze ans (porté à trente ans en 1993). La répartition des parcelles et la gestion des baux étaient confiées aux autorités villageoises. Ainsi qu'on le verra plus loin, ce pouvoir important donnera lieu à maints abus et révoltes.

En fait, la décollectivisation avait déjà commencé de façon plus ou moins sauvage dans plusieurs provinces dès avant 1978. Et elle entraîna en effet, dans un premier temps, une croissance sensible de la production des campagnes, mais sans modernisation réelle. Les agriculteurs, apportant un soin plus systématique à l'exploitation familiale qu'à la ferme collective, firent ainsi monter la production. Mais les parcelles issues de la fragmentation des communes rurales étaient trop petites pour permettre le recours aux méthodes agricoles modernes et mécanisées. De plus, les infrastructures qui étaient auparavant entretenues par la commune tombèrent en décrépitude. Dès le milieu des années 1980, l'essor agricole s'épuisa, ce qui provoqua des pénuries de grain dans les villes et obligea le gouvernement à procéder de nouveau à des réquisitions. Par la suite, une alternance de contraintes (quotas de livraison) et de soutiens publics (prix de ces quotas) permit au pays de rester auto-suffisant jusqu'à aujourd'hui pour toutes les grandes cultures (sauf le soja).

A la fin des années 1970, 200 millions de familles paysannes vivaient sur 100 millions d'hectares, portés à 150 millions d'hectares par les récoltes doubles ou triples là où c'était possible. Trente ans plus tard, on attend toujours l'émergence d'une agriculture moderne, remembrée et mécanisée.

La comparaison de certains paramètres agricoles établie dans le premier tableau de la page 51 est éclairante. Le deuxième tableau permet de constater qu'en vingt ans, l'emploi dans l'agriculture, la sylviculture et la pêche n'a pas évolué sensiblement (en millions). Outre qu'ils masquent un sous-emploi certain de la main-d'œuvre agricole, ces chiffres indiquent que l'agriculture chinoise est restée très intensive en travail et en engrais, mais est peu mécanisée.

Paramètres agricoles

	Chine	Etats-Unis	Monde
Surface agricole totale (en millions d'hectares)	130	174	nc
Travailleurs agricoles pour 100 ha (unités)	310	2	82
Tracteurs pour 1 000 ha (unités)	6	27	18
Consommation d'engrais par ha (kilos)	271	111	94

Source : USDA/ERS

Emplois dans l'agriculture, la forêt et la pêche

1980	298 millions
1985	304
1990	333
1995	323
2000	328
2005	300

Source : USDA/ERS

Cependant, le secteur obtient de bons résultats globaux malgré ses archaïsmes. Par exemple, la production de viande a presque triplé en vingt ans, passant de 20 à 57 millions de tonnes, entre 1985 et 2005. Contrairement à ce que les médias occidentaux ont répété à satiété au moment de la poussée inflationniste de 2007 dans l'alimentation mondiale, ce n'est pas la consommation chinoise de viande qui a fait croître les utilisations mondiales de céréales, car la production de viande a augmenté sans surcroît d'importations de céréales (1).

(1) Claude Aubert : « Sécurité alimentaire et tendances de la consommation en Chine : le problème des grains », *Perspectives chinoises*, 2008-2.

Dès lors, où est l'échec ? D'un point de vue *purement agricole*, on veut bien croire avec Claude Aubert que la formule minifundiaire actuelle a d'aussi bons rendements que ceux qu'aurait la formule des grandes exploitations à l'occidentale. Mais on voit que les rendements plafonnent après une courte phase de progression. De plus, d'un point de vue *agricole capitaliste*, on voit mal comment échapper à la nécessité d'un remembrement massif des terres agricoles chinoises – ne serait-ce que pour satisfaire aux exigences des industries alimentaires en aval. L'agrobusiness ne fait qu'apparaître en Chine. Il est tiré par le développement des hypermarchés et des chaînes de restaurant. Par exemple, alors que le nombre des restaurants MacDonald se multipliait sur le territoire, le nombre de fournisseurs de la chaîne en pommes de terre est tombé de 100 à 10 en dix ans (2). Il y a donc eu nécessité d'augmenter la taille des exploitations. Pour le moment, l'impact de tels développements reste marginal, mais il augmentera avec l'urbanisation.

Enfin, d'un point de vue *social rural*, les problèmes sont ceux de la pauvreté et du ralentissement de la création d'emplois, qui provoquent l'exode rural et celui des spoliations multiples dont les agriculteurs sont victimes de la part des autorités locales chargées de gérer les terres dont le village est propriétaire et le paysan usufruitier. Le système de responsabilité des ménages n'a pas empêché les campagnes chinoises de devenir une poudrière aussi préoccupante pour le gouvernement, voire plus, que les quartiers ouvriers de certaines villes.

3.2 - Ecart de niveau de vie et conflits sociaux dans les campagnes

La surpopulation rurale est telle que l'intensité en travail agricole n'exclut nullement qu'une partie importante de la main-d'œuvre agricole est surnuméraire et ne parvient pas à gagner sa vie à la ferme. Il y a ici un débat important, car le

2 *Financial Times*, 4 avril 2007.

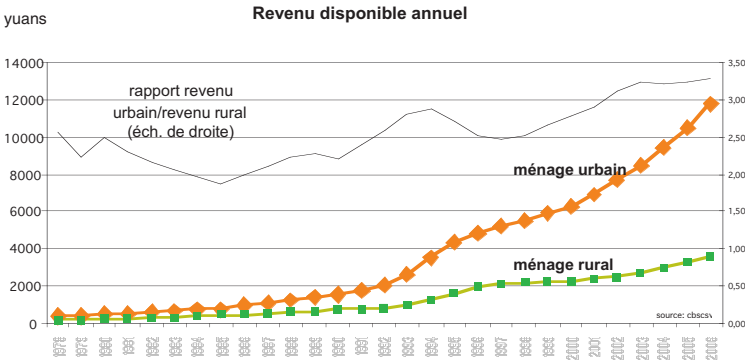
sous-emploi agricole est à la source de l'exode rural qui fournit des quantités de prolétaires nouveaux au capital. On verra plus loin dans quelles conditions l'exode rural s'est développé en Chine depuis les réformes, et a envoyé dans les villes une masse de paysans qu'on peut grossièrement estimer entre 150 et 200 millions d'individus. Ces départs n'ont pas épongé l'excédent de population active dans les campagnes, d'autant qu'ils ne sont pas tous définitifs. Il reste donc dans les campagnes chinoises une masse importante de population surnuméraire. Selon les auteurs, la réserve potentielle de prolétaires disponibles est estimée de 100 à 180 millions de personnes. Et à supposer que l'agriculture chinoise élève sa productivité au niveau de la moyenne mondiale (82 personnes pour 100 hectares), cela libérerait pratiquement 300 millions de candidats à la prolétarisation ! ($[310-82] \times 1,30$). Il faut garder ces chiffres à l'esprit quand on lit dans les journaux que les régions côtières de la Chine commencent à manquer de main-d'œuvre. Les pénuries localement observées ne prouvent nullement que la campagne a livré tous les candidats à l'exode rural. Les paramètres de cet exode sont en effet multiples :

- écart de niveau de vie et conflictualité dans les campagnes ;
- évolution des salaires et des conditions en ville ;
- le hukou et sa réforme toujours attendue ;
- saturation en emplois des Erna.

Nous n'examinerons ici que le premier de ces quatre points, réservant le deuxième au développement que nous ferons plus loin sur la situation des travailleurs migrants. Les deux derniers ont déjà été évoqués.

La première chose qui incite les paysans à émigrer vers les villes est la pauvreté extrême dans laquelle ils vivent et la promesse de meilleurs salaires dans les usines de la ville. Le graphique ci-dessous montre que, bien que toujours inférieur, le revenu de la population rurale a évolué parallèlement à celui de la population urbaine entre 1978 et 1985. A partir de cette date, l'écart n'a cessé de se creuser. Cette évolution est gravement préoccupante pour le gouvernement, non seule-

ment parce qu'il veut à tout prix éviter un développement anarchique des villes, mais aussi parce que la pauvreté ne va pas sans conflits sociaux graves entre la population rurale et les autorités. Les chiffres ci-dessous sont les données officielles. L'écart avec les ménages urbains disposant d'un hukou urbain est en réalité pratiquement du double (en 2001) si l'on tient compte des subventions publiques plus grandes accordées à la population urbaine. Et il l'est moins avec les ménages urbains migrants. Quoi qu'il en soit, la pauvreté extrême des paysans ne les incite pas seulement à partir vers les villes (sans papiers), mais aussi à se révolter.



Deux causes principales sont à l'origine des luttes des agriculteurs contre les autorités : la fiscalité souvent arbitraire des autorités locales, et les expropriations de terres pour faire place à l'urbanisation, généralement dans des conditions de corruption avancée.

3.2.1 : Révoltes contre les impôts

Après la décollectivisation, le revenu des autorités locales a dépendu de plus en plus des revenus des entreprises rurales non agricoles (Erna) et de moins en moins des subventions de l'Etat central. En Chine, il y a deux sortes d'impôts : les impôts locaux et les impôts nationaux. Comme les bénéfices des Erna étaient insuffisants, les recettes fiscales locales

ont baissé, et les autorités locales ont eu de plus en plus recours à une taxation arbitraire. Car les autorités locales ont le droit de lever des impôts exceptionnels, des amendes et des surcharges. La pression de la fiscalité locale peut ainsi facilement devenir très élevée. La loi veut que la taxation ne dépasse pas 5 % du revenu des paysans. Le taux d'imposition est régulièrement supérieur à ce chiffre. Il n'y a pas que la corruption et l'enrichissement personnel qui expliquent cette pression. Il faut tenir compte du fait que, depuis les réformes, on assiste à un certain retrait de l'Etat central dans la gestion des collectivités locales. Les administrations locales ont ainsi à financer des infrastructures, à salarier une masse croissante de fonctionnaires, à augmenter les salaires de leurs cadres pour les fidéliser (3).

Dans certaines régions reculées, la pression a entraîné, au début des années 1990, des mouvements insurrectionnels et sécessionnistes. Les représentants de l'Etat étaient chassés et des régions autonomes délimitées. En 1997, ces mouvements, non seulement prirent de l'ampleur, mais atteignirent des régions moins écartées, comme les provinces de l'Anhui, du Henan, du Hubei et du Jiangxi. Les participants se comptaient par dizaines de milliers. Leur idéologie était constituée parfois de vieilles religions populaires, parfois d'une sorte de néo-Maoïsme, adoptant des formes d'organisation semblables à celle de l'Armée populaire de libération et du Parti de l'époque de Mao. L'une de ces organisations avait pour nom « Armée anti-corruption du peuple, des travailleurs et des paysans ». Une autre se proclamait « Colonne du Yangzé du Sud-Ouest » et organisa des rassemblements dans treize bourgs de la région de Chongqing, où le Parti communiste chinois fut dénoncé comme « corrompu et impropre à gouverner (4) ».

(3) Jean-Louis Rocca, *La Condition chinoise*, op. cit., ch. V.

(4) « Class conflicts in the transformation of China », *Aufheben* n° 16, 2008. La revue anglaise *Aufheben* ne donne aucun détail sur ce néo-maoïsme.

A la fin des années 1990, le gouvernement décida que ces mouvements avaient pris trop d'ampleur et il envoya l'armée. Les soulèvements furent écrasés, mais le gouvernement prit en même temps une série de mesures pour agir sur les causes profondes de la révolte. Il lança des campagnes contre la corruption des fonctionnaires. Des élections villageoises furent organisées. La taxation arbitraire des villageois fut, en principe, interdite.

3.2.2 : Révoltes contre les expropriations

Le développement industriel de la Chine consomme énormément de terres agricoles. Entre 2000 et 2005, l'urbanisation a consommé 6 millions d'hectares de terres agricoles, soit près de 5 % du total. Compte tenu de la forte demande foncière non agricole, les possibilités d'enrichissement sont importantes. Les indemnités promises aux paysans sont faibles en regard des prix payés par les promoteurs, et souvent elles ne leur sont pas versées du tout. La plupart du temps, les expropriations se font dans des conditions particulièrement injustes. Les fonctionnaires locaux proposent des indemnités dérisoires aux agriculteurs (3000 yuans/mu⁵ dans un exemple du Yunnan – environ 4400 euros par hectare), puis les poussent dans des dortoirs précaires. Ensuite, ils vendent la terre aux promoteurs pour des fortunes (150.000 yuans par mu). Cela donne lieu à de très nombreuses révoltes. Au cours des dix années de 1997 à 2006, 40 millions d'agriculteurs (sur plus de 300 millions) ont été expropriés. On estime que 3 millions par an seront encore expropriés dans les années à venir. Parmi les indemnités proposées aux agriculteurs, il y a parfois l'offre d'un hukou urbain, lequel implique renonciation au bail de terres agricoles, mais permet de profiter de la protection sociale bien meilleure attachée aux hukous urbains.

Quelles que soient leurs causes, les mouvements paysans sont de plus en plus organisés. L'opposition aux autori-

(5) Un mu vaut environ un quinzième d'hectare.

tés locales est de plus en plus collective, elle connaît de mieux en mieux la base réglementaire et législative de ses droits, se donne des porte-parole et recourt aux médias. Une élite alternative est ainsi en train de se dégager, notamment sur la base des élections aux comités villageois. Il s'agit de structures initialement alternatives aux structures officielles, mais tolérées et bientôt approuvées par le PCC, dont une fraction au moins trouve là une occasion opportune de renouveler ses cadres locaux (6).

Comme on l'a dit, le gouvernement central est très attentif à la situation des campagnes. Sur la question des expropriations, il connaît certainement l'exemple des paysans indiens qui devaient être expropriés pour faire place à l'usine Tata de fabrication de la fameuse voiture à 2 500 dollars Tata a finalement dû arrêter un projet de construction qui était déjà très avancé. Le cas n'est pas isolé. Le sidérurgiste coréen Posco attend depuis 2006 pour construire une aciérie de 12 milliards de dollars ; Mittal connaît une situation analogue. Les paysans qui entravent ainsi les investissements industriels ou d'infrastructure ne sont pas des exploitants capitalistes ; le plus souvent, ils ne possèdent que de petites exploitations de survie. Les paysans insurgés sont souvent aidés par des partis de gauche ou d'extrême gauche (7).

Il est évident que le gouvernement chinois cherche à tout prix à éviter ce genre de développement, dont on a vu qu'ils ont un précédent dans les campagnes chinoises. Aussi s'efforce-t-il d'améliorer la situation sociale des campagnes. Il n'est pas sûr qu'il y parvienne. Depuis 2005, il met en place une couverture générale de sécurité sociale rurale, dans le but de montrer aux paysans que le gouvernement s'occupe d'eux et cherche à améliorer leur pouvoir d'achat. Dans le même ordre d'idées, il accorde aux ménages ruraux une subvention de 13 % du montant de l'achat d'une série de produits ménagers. L'initiative semble avoir eu un certain succès. Elle a en

(6) Jean-Louis Rocca, *La Condition chinoise, op. cit.*, p. 256 sq.

(7) *Les Echos*, 17 septembre 2008, 6 avril 2008.

tout cas permis de réduire les stocks urbains de ces produits. Avec la crise, ces subventions à la consommation se multiplient dans les provinces. Les autorités distribuent des coupons d'achat, voire de l'argent liquide. Il y a des aides spéciales pour les ventes de voitures aux ruraux. Les villes aussi lancent des programmes semblables en direction des populations défavorisées (8).

3.3 : Le problème de la réforme de la propriété foncière agricole

Rappelons que, en Chine, les agriculteurs ne sont pas propriétaires de leurs terres. Au moment de la décollectivatisation, elles leur ont été confiées par bail de quinze, puis trente ans. Les baux arrivent à terme au début des années 2010. Ce sont les autorités locales qui gèrent l'attribution des baux, et qui procèdent aussi aux expropriations. La plupart de ces baux ont été convenus sans document signé, ce qui complique bien sûr les demandes d'indemnisation lors de conflits sur les expropriations. Ce qui entrave aussi les investissements agricoles, car les paysans sans bail écrit estiment que leur situation est trop précaire. Ce qui limite enfin la circulation de ces baux, par la location, l'hypothèque, etc.

C'est ici qu'intervient le tout récent (octobre 2008) projet de réforme (9) de la législation de ces baux. Sans vouloir supprimer la propriété collective de la terre, le gouvernement veut privatiser le droit d'usage agricole, c'est-à-dire les baux, pour en faire un bien propre des paysans, en faciliter le changement de titulaire, permettre qu'ils servent de contrepartie bancaire et même autoriser leur vente comme un bien immobilier. Actuellement, si un paysan ne veut pas cultiver sa terre, il peut déjà la louer à un autre, mais c'est le plus sou-

(8) *Le Monde*, 26 février 2009.

(9) En fait, la réforme a déjà commencé à être imposée par les paysans de certaines régions, qui ont annoncé publiquement qu'ils considéraient leur parcelle comme leur propriété privée, qu'ils transmettraient comme telle à leurs descendants. (*Le Monde*, 24 février 2008.)

vent un usage informel qui règle les détails, puisqu'il n'y a pas (ou peu) de baux écrits. Et si une famille renonce définitivement à son bail (par exemple en acquérant un hukou urbain), c'est le village qui récupère la parcelle et la redistribue dans la communauté. Les experts trouvent que la logique du gouvernement n'est pas claire. Il s'agit d'un côté de monétiser le droit d'usage des paysans afin qu'ils puissent améliorer leurs revenus. Mais en même temps, la vente des baux est promise à tous les trafics et exactions, ne risque pas d'enrichir beaucoup les paysans et va créer une catégorie de paysans sans terre qui n'existe pas encore vraiment en Chine. Alors, s'agit-il d'aider les paysans à être agriculteurs, ou s'agit-il de créer les conditions d'une concentration foncière pour l'agrobusiness et, simultanément, celles d'une relance de l'exode rural ? Ces solutions ne sont pas exclusives l'une de l'autre. Mais d'un côté l'enrichissement des paysans qui vendraient leur bail serait de courte durée, tandis que la concentration foncière serait durable. De l'autre côté, il est vrai que la réforme peut jouer différemment selon les régions. La géographie de la Chine agricole est telle que toutes les régions ne sont pas du même intérêt pour l'agrobusiness. Enfin, peut-être le gouvernement envisage-t-il aussi une concentration foncière limitée, qui permettrait d'améliorer la rentabilité d'exploitations légèrement agrandies. Au niveau de la moyenne nationale, cependant, on ne voit pas très bien où serait la logique de ce point de vue. Car pour porter la surface moyenne des exploitations à un hectare, ce qui est très peu (mais le double de la situation actuelle), il faudrait expulser environ 150 millions de paysans, ce qui est énorme.

Retenons, pour ce qui nous concerne, que si cette loi est mise en œuvre, elle comporte une possibilité certaine de relance de l'exode rural. La fabrique à prolétaires continue de tourner.

3.4 : Quelques exemples de conflits ruraux

Les exemples ci-dessous dessinent un éventail des problèmes multiples qui assaillent les campagnes chinoises.

1998-2001 : Yuntang (Jiangxi) : impôts excessifs et corruption

Des inondations dévastent les rizières en 1998. Des fonctionnaires détournent les aides destinées à leur remise en état. Du coup, l'administration locale manque de fonds et décide de lever un impôt spécial pour les travaux. En 1999 et 2000, les paysans refusent de payer à plusieurs reprises. Ils bloquent les routes pour empêcher les percepteurs de venir. En 2001, tout le village est déclaré « groupe criminel » et d'importantes forces de police sont envoyées. Confrontées à la population, elles ouvrent le feu (10).

Octobre 2000 : Yandu (Jianxi) : impôts excessifs

Des paysans protestent contre la pression fiscale, qui atteint 30 % de leur revenu. 20 000 agriculteurs manifestent et s'attaquent aux immeubles de l'administration et au domicile de certains fonctionnaires. Il y a 3 morts et 50 arrestations chez les paysans.

Décembre 2005 : Dongzhou (Guangdong) : confiscation de terres

A Dongzhou, petite ville de 10 000 habitants proche de Shanwei, la population s'oppose à la saisie de 1 000 hectares de terres agricoles pour la construction d'une centrale électrique. La police tire dans une manifestation : 3 à 20 morts, selon les sources. Les autorités auraient proposé 50 000 yuans (environ 4 600 euros) aux familles des victimes pour leur silence. Cette manifestation de décembre 2005 a été organisée parce que les autorités n'ont pas tenu leur promesse d'indemniser les familles expropriées (3 750 dollars par famille). Après la manifestation, une enquête fut organisée sur les événements et leurs causes. Une équipe fut envoyée sur place par les autorités supérieures. Jugeant qu'elle avait besoin de bureau, l'équipe commença par en construire pour s'installer, et donc expropria des paysans afin de dégager le terrain

(10) Pour cet exemple et le suivant, cf. Lean-Louis Rocca, *op. cit.*

nécessaire. Il s'en suit de nouveaux incidents, avec arrestations et emprisonnements.

En décembre 2007, les protestations continuent. La police et des vigiles tiennent les carrefours et semblent décidés à rester sur les lieux jusqu'à la fin du chantier et la mise en fonctionnement de la centrale.

Mars 2007 : Zhushan (Hunan) : tarif des bus

Au moment du Nouvel An chinois, la société locale de bus double ses tarifs. Les villageois protestent. Ils interceptent un bus, demandent et obtiennent une réduction du nouveau prix. Malgré un retour aux anciens prix (selon l'agence officielle Xinhua), la protestation continue. 20 000 personnes se rassemblent devant les bâtiments officiels. La police les affronte. Il y aurait eu un mort.

Mai 2007 : Guanxi : protestations de paysans contre la politique de l'enfant unique

Des incidents éclatent lorsque des inspecteurs arrivent dans certains villages pour faire payer des amendes à ceux qui ont trop d'enfants (c'est-à-dire, à la campagne, plus de deux si le premier est une fille). Durant les manifestations (jusqu'à 50 000 paysans selon certaines sources), des voitures sont brûlées. Il y aurait même eu des morts chez les responsables du planning familial. Il faut dire que le planning familial chinois va jusqu'à l'avortement forcé, la confiscation de biens et l'incendie des propriétés des contrevenants.

Conclusion : quelle réserve de prolétaires ?

Face à l'agitation dans les campagnes, le gouvernement a pris des mesures pour améliorer la situation. On en a évoqué quelques unes plus haut. Il y en a eu d'autres. En 2004, Hu Jintao annonce que les impôts agricoles seraient supprimés en deux ans. Il semble qu'ils l'ont été en effet, mais peut-être pas la taxation arbitraire. De plus, le développement économique des régions reculées de l'Ouest a été relancé par des aides. Ainsi que l'indiquent les exemples ci-dessus, ces mesu-

res n'ont pas mis fin à l'agitation dans les campagnes. La situation économique de la majorité de la paysannerie reste extrêmement arriérée, et les contributions de ceux qui ont émigré vers les villes sont indispensables aux familles paysannes. Il y a peu, on parlait de ralentissement de l'exode rural et d'apparitions de pénuries de main-d'œuvre dans le delta de la Rivière des Perles. Aujourd'hui, on entend plutôt parler de retour des migrants au village en raison des fermetures d'usine dues à la crise. Dans les deux cas, on manque d'appréciations générales de ces mouvements de population, et on ne peut pas vraiment apprécier la signification de ces informations ponctuelles.

En 2006, la population active rurale est encore de plus de 480 millions, dont environ 300 millions d'agriculteurs (40 % de la population active). En regard, la population active urbaine est de 283 millions. Du point de vue de la formation d'un prolétariat urbain, il y a une large réserve de main-d'œuvre dans les campagnes chinoises. Les estimations vont de 100 à 200 millions.

La mobilisation de cette population répond à des forces contradictoires (volonté de contrôle des populations par le gouvernement, hostilité anti-migrants de la part de certaines catégories sociales urbaines, d'un côté, et besoin de main-d'œuvre fraîche pour les capitalistes chinois et internationaux, d'un autre côté). L'évolution de la position de la Chine dans le cycle mondial du capital au cours de la crise qui se développe est ici un élément décisif du sort futur des ruraux chinois.

Chapitre 4

Le prolétariat

Nous abordons maintenant l'examen de la situation du prolétariat chinois. Depuis les réformes, celui-ci est composé de deux fractions principales : la « vieille » classe ouvrière héritée de l'industrialisation maoïste ou de ce qu'il en reste, et la « nouvelle » classe ouvrière issue de l'exode rural et travaillant pour les nouvelles industries, privées pour la plupart. La répartition des nouveaux prolétaires chinois est très diversifiée. Il n'y a pas que les *sweatshops* de la côte. Ce mot désigne les ateliers où s'entassent les ouvriers et ouvrières surexploités travaillant dans des conditions très dures dont nous parlerons plus loin. Comme nous venons de parler des paysans et du hukou, nous commencerons par cette nouvelle classe ouvrière faite de migrants. Ils sont souvent mentionnés sous leur nom chinois de *mingong*.

4.1 : Les travailleurs migrants

De façon tout à fait caractéristique, les réformes ont jeté sur les routes des dizaines de millions de Chinois ruraux sans changer la loi qui les assigne à résidence. Et les mêmes réformes ont écrit pour eux des millions de pages de droit du travail qui ne changent pas grand-chose à l'arbitraire, au mépris et à la cruauté auxquels ils sont soumis. Incidemment, cela crée un fructueux champ de travail pour tous les hommes de loi qui font profession de défendre les droits des travailleurs migrants.

En étudiant la question du hukou, nous avons déjà compris un élément primordial de la situation de cette fraction du prolétariat. Elle est constituée pour l'essentiel des sans-

papiers de l'intérieur. En principe, ils ne sont tolérés en ville qu'aussi longtemps qu'ils travaillent, et doivent refluer vers leurs villages dès qu'ils sont au chômage (1). C'est pourquoi on les appelle travailleurs migrants, ou encore « population flottante ». On comprend donc que, pour ne pas avoir à retourner dans leur village, ils acceptent des emplois de bas niveaux et mal payés. Ils sont ainsi livrés à la rapacité des employeurs, qui sont absolument sans scrupules.

4.1.1 - Données générales sur les migrants

Les statistiques officielles chinoises définissent le migrant comme « membre d'un ménage rural employé pour un mois ou plus en dehors de sa subdivision administrative ou district ou village ». Le recensement 2006 en compte 132 millions, dont 64 % d'hommes. 61 % de ces migrants ont moins de trente ans. 80 % d'entre eux ont une formation secondaire de base ou plus. Ces chiffres donnent une indication du niveau élevé d' « employabilité » de cette main-d'œuvre.

D'autres estimations placent le nombre des travailleurs migrants à 150-200 millions. Selon une étude récente (2), il y aurait 120 millions de migrants dans les grandes villes, et 80 millions dans les petites. Pour donner un ordre de grandeur de l'importance de cette masse, disons qu'en 2002 il y avait entre 350 et 434 millions de prolétaires (urbains et ruraux) en Chine, pour une population active totale de 754 millions (3). Les migrants constituent donc une masse considérable dans l'ensemble du prolétariat chinois.

Contrairement à ce qu'on croit souvent, l'exode rural ne se fait pas exclusivement depuis les provinces reculées de l'intérieur vers la côte. Entre 1985 et 2000, les zones rurales du pays ont vu le départ (provisoire et définitif) de 114 millions

(1) Il y a des aménagements partiels et locaux, sur lesquels on reviendra.

(2) Agence Xinhua 16 juin 2007.

(3) D'après Agit K. Ghose : *Employment in China, recent trends and future challenges*, (OIT, Employment Strategy Paper 2005/14).

de personnes. 54 millions sont allés dans les villes des provinces intérieures, et 60 millions vers les villes des provinces côtières (4). Depuis, selon le recensement de 2006, moins de la moitié (49 %) des mouvements migratoires se font d'une province à l'autre. Dans les provinces de l'Est et du Nord-Est (qui fournissent le plus d'emplois pour les migrants), ce chiffre est inférieur à 20 %, tandis qu'il est de plus de 60 % pour celles du Centre et de l'Ouest). Au niveau national, 20 % des mouvements migratoires sont extrêmement locaux (à l'intérieur d'un comté). La répartition des migrants par grands secteurs est la suivante :

Répartition des migrants par secteurs économiques

Industrie.	30,0 %
Construction	23,0 %
Services	10,0 %
Commerce	4,6 %
Restauration.	6,7 %
Autres.	25,1 %

Source: State Council 2006.

On voit que seuls 30 % des migrants vont vers l'industrie. Il est donc abusif de dire que l'atelier du monde est le débouché de l'exode rural. D'autant que, selon une autre source, il n'y a que 20 % du total des migrants qui va dans les *sweatshops* de la côte. Ce qui représente quand même 25 à 30 millions de travailleurs (5) (la population active totale de la France est de 27 millions). Le tableau ci-dessus montre que presque un quart des migrants sont employés par la construction. Que ce chiffre inclue ou non le génie civil et les infrastructures, il est important dans la mesure où il peut indiquer

(4) Yunnan Shi et Françoise Hay: *La Chine, forces et faiblesses d'une économie en expansion*. Presses universitaires de Rennes, 2006, p. 230.

(5) Jean-Louis Rocca: « Quand la Chine redécouvre la question sociale », *Le Monde diplomatique*, mai 2007.

à quel point le capitalisme chinois possède une capacité indépendante de créer des emplois qui ne sont pas suscités par l'exportation. On ne peut exporter immeubles et autoroutes. Le secteur de la construction représente-t-il une dynamique d'accumulation de capital plus ou moins auto-centrée, et donc capable peut-être de compenser la baisse des exportations chinoises qui accompagne d'ores et déjà la crise mondiale. Rien n'est moins sûr. Une part importante de l'activité du BTP chinois s'inscrit dans une bulle immobilière qui s'est développée en Chine comme ailleurs. Aujourd'hui (novembre 2008), la crise immobilière a commencé et affecte le secteur du bâtiment, même en Chine. Dès avant la crise, la construction et le BTP étaient l'objet d'investissement hasardeux et souvent excédentaires. Le plan de relance de 580 milliards de dollars annoncé par Pékin consacre 45 % des ressources aux infrastructures (6). Beaucoup de commentateurs sont d'emblée sceptiques sur l'utilité réelle de ces projets. Autrement dit, la relance servirait plus à parsemer le paysage d'infrastructures à l'utilité douteuse qu'à créer un « cercle vertueux » de création de valeur et d'investissements productifs.

Parmi les emplois que les migrants trouvent en ville, il y a aussi celui de domestique. Vingt millions de migrants sont domestiques dans des familles aisées.

Autres chiffres : la ville de Shenzhen, qui a été le lieu de la première zone économique spéciale au début des réformes, est passée de 310 000 à 4,3 millions d'habitants entre 1980 et 2000. A cette date, seuls 30 % de la population étaient des résidents permanents avec un hukou urbain. Il s'agissait de fonctionnaires, d'entrepreneurs, de techniciens et de travailleurs qualifiés. Le reste était formé de migrants sans permis de résidence.

4.1.2 - Conditions de logement

Une masse importante des migrants vivent dans des conditions de grande précarité. Un loyer normal est le plus

(6) *La Tribune*, 24 avril 2009.

souvent tout à fait en dehors de leurs moyens. Un deux-pièces dans la banlieue de Canton se loue 800 yuans par mois (2007). Une pièce vaut 1500 yuans à Shanghai. Or dans cette ville, on estime que seuls 20 % des migrants peuvent consacrer plus de 300 yuans à leur logement (7).

Dans les ateliers de la côte, le mode de logement le plus fréquent, surtout pour les jeunes femmes seules, est le dortoir attenant à l'usine. Beaucoup de patrons de ces usines, en effet, proposent ou imposent à leurs salariés de se loger dans des dortoirs qui, quand ils ne se trouvent pas directement dans la cour de l'usine, en sont tout proches. Cette formule correspond aux horaires de travail interminables qui sont la base de l'exploitation des migrants dans les *sweatshops* de la côte. Non seulement elle limite le temps perdu dans les transports, mais elle facilite la flexibilité des horaires en fonction de la marche de l'entreprise. En même temps que les dortoirs, des cantines sont souvent mises à la disposition des travailleurs. En général, ces services sont payants et leur prix est directement retenu sur la paie. Leur très mauvaise qualité donne lieu à de nombreuses révoltes et grèves.

Les millions de migrants (y compris des femmes – 15 % de la main-d'œuvre du secteur) qui travaillent sur les chantiers de construction vivent souvent dans des cabanes bricolées sur place.

Dans les grandes villes où se concentrent de grandes masses de travailleurs migrants, comme Shanghai, Pékin ou Shenzhen, près de la moitié des migrants vit dans des quartiers dits « villages urbains ». Il ne s'agit pas de bidonvilles. Quand les villes se sont agrandies et ont englobé les villages environnants, les paysans ont cessé de cultiver leurs parcelles pour devenir marchands de sommeil. Ils ont entassé sur leur terre des constructions de mauvaise qualité pour loger les migrants. Ainsi se sont formés des quartiers aux ruelles si étroites que, dit-on, on peut faire la bise à sa voisine d'en face.

(7) *Chinese Labour Bulletin (CLB)* : « Migrant Workers in China », 2008.

Hormis un ou deux axes, il ne peut y avoir de circulation automobile entre ces immeubles qui parfois dépassent dix étages. Les conditions sont insalubres. On trouve cependant dans ces villages urbains beaucoup des services et activités de toute ville : restaurants, commerces, boutiques Internet... Installés sur des terrains qui sont maintenant en pleine ville, ces quartiers sont menacés par les bulldozers. On en compte 138 à Canton, dont la population totale dépasse 10 millions d'habitants.

4.1.3 - Conditions de travail des migrants

Le *Chinese Labour Bulletin* (CLB, voir page 16, note 5) a publié en 2006 les résultats d'une enquête sur la situation des ouvrières migrantes à Dongguan (dans le Delta de la Rivière des Perles [DRP], près de Canton) (8). On y trouve les informations suivantes :

– *durée hebdomadaire du travail* : le rapport estime que les ouvrières travaillent régulièrement en semaines de 84 à 98 heures, sept jours sur sept. Il n'y a qu'un jour de repos par mois. Cela suppose évidemment un grand nombre d'heures supplémentaires, largement au-delà de la légalité ;

– *modalités de calcul des salaires* : les modalités de calcul des salaires sont conçues pour contraindre à l'allongement maximum du temps de travail. Lorsque les salaires sont payés à la pièce, le tarif est si bas que le travailleur doit prolonger sa journée jusqu'aux extrêmes limites pour gagner un salaire minimal. Si, par chance, il a un travail relativement facile qui lui permet un bon rendement, on lui baisse le tarif de la pièce. Lorsque le salaire est au temps, le salaire de base pour quarante heures est si faible (entre 40 % et 60 % du minimum vital) qu'il faut faire un maximum d'heures supplémentaires. Celles-ci ne sont d'ailleurs pas toutes payées au tarif légal, le patron considérant qu'une partie sont des heures « volontaires ». L'arbitraire est ici de mise, comme dans

(8) CLB : « Falling through the floor. Migrant women workers quest for decent work in Dongguan, China », septembre 2006.

tant d'autres domaines de la gestion du personnel. Une autre façon de contraindre les salariés à faire beaucoup d'heures supplémentaires est de leur fixer des quotas de production irréalisables. Pour obtenir la paye promise, on les « autorise » ensuite à faire des « prolongations », qui ne sont bien sûr pas payées en heures supplémentaires puisqu'elles sont « volontaires » ;

– *règlement intérieur pour baisser les salaires* : domaine typique de l'arbitraire patronal, le système des amendes permet de réduire systématiquement le salaire en fin de mois. Le rapport du *CLB* donne des exemples comme : interdiction de se lever, de regarder autour de soi, d'aller aux toilettes en dehors des pauses, de rentrer tard au dortoir, de laisser tomber un bout de tissu par terre, de croiser les jambes, de s'étirer, de refuser les heures supplémentaires, etc. Chaque infraction donne lieu à une amende (9), de sorte qu'à la fin du mois, les retenues peuvent atteindre l'équivalent de plus de dix jours de travail.

Autre occasion de retenue : le règlement interdit de prendre (sans solde, bien entendu) plus de quatre à six jours de congés dans le mois. Au cas où le salarié en prend plus, on lui retient 13 yuans par jour supplémentaire ;

– *frais de séjour* : certaines entreprises logent « gratuitement » leurs salariées. Mais d'autres font payer le logement et la nourriture, ce qui donne lieu à de nouvelles retenues. Les frais mensuels sont les suivants (pour des salaires de 800 à 900 yuans par mois en 2004) : nourriture 60 à 135 yuans par mois, logement 10 à 80 yuans par mois, frais de gestion 10 à 15 yuans par mois ; soit un total de 80 à 230 yuans par mois. Cela peut sembler relativement bon marché, surtout dans le bas de la fourchette. Cependant, les services fournis sont notoirement mauvais. La qualité de la nourriture (produits pourris, odeur nauséabonde), l'insalubrité des locaux d'habitation, sont telles qu'il y a des grèves et que les ouvrières

(9) Voir plus loin paragraphe E2 un exemple de révolte contre le système arbitraire des amendes.

essaient de se loger ailleurs dès qu'elles le peuvent, malgré le niveau élevé des loyers. Dans la pratique, cette possibilité est réservée aux femmes mariées.

En novembre 2007, un conflit a éclaté dans l'usine de Houjie (Dongguan) de Alco Holdings (société de Hong Kong, 11 000 salariés). La direction a voulu porter les frais de cantine de 140 à 240 yuans par mois. Cela a déclenché une grève qui a été aussitôt réprimée par la police, mais dont il semble que l'issue a quand même été le recul de la direction (10).

4.1.4 - Evolution des salaires

Avant d'aborder la question du salaire des migrants, il convient de relativiser la qualité des sources officielles sur le sujet des salaires en général. Dans une annexe à son rapport *Wages in China* (février 2008), le *CLB* publie une note méthodologique où il explique que, quand le Bureau national des statistiques parle du salaire des travailleurs et cadres, il exclut :

- les salaires des Erna ;
- les salaires des entreprises privées ;
- les retraités et chômeurs ;
- les travailleurs urbains indépendants ;
- et d'autres données encore.

Dans ces conditions, la définition du BNS ne couvre que 112 millions des 283 millions de salariés urbains, soit 40 %. Ce taux de couverture était de 90 % en 1990 et de 97 % en 1985. Autrement dit, une partie majeure des changements survenus dans le salariat depuis le début des réformes (salariés privés, ruraux et migrants) n'est pas prise en compte dans les courbes d'évolution moyenne des salaires. D'autre part, les salaires pris en compte sont les salaires bruts, alors que les prélèvements ont augmenté au fil des années. Le *CLB* calcule sur cette base que l'augmentation moyenne des salaires bruts réels a été de 12,9 % par an entre 1998 et 2005. Ce

(10) *CSR Asia*, vol. 3, n° 49.

n'est pas négligeable. Mais cette moyenne recouvre un écart croissant entre peu de très hauts salaires et beaucoup de très bas salaires, de sorte que la courbe moyenne ne recouvre nullement l'évolution de la situation de la majorité de la population couverte.

Les migrants ne font pas partie de cette population, et on peut dire a fortiori que leur situation est moins bonne que celle des plus défavorisés des « salariés et cadres » de la statistique officielle. En ce qui concerne l'évolution de leurs salaires, le rapport du *CLB* observe que, en termes réels sur la période 1994-2004, « le revenu des travailleurs migrants ne leur a permis que de se maintenir au plus bas niveau de vie ». Cependant, le rapport observe également que, en raison d'une pénurie de main-d'œuvre apparue dans la région à partir de fin 2003 (11), les choses sont peut-être en train de changer. Elles le font cependant lentement car, explique le *CLB*, la loi de l'offre et de la demande (ici, de travail) est contrecarrée par le comportement illégal des patrons, qui cherchent à limiter la mobilité du travail de plusieurs façons. Face à la forte résistance que leur opposent les patrons pour des augmentations de salaires ou des améliorations des conditions de vie et de travail, les travailleurs réagissent en effet par la recherche d'un autre travail dans une autre usine. Mais les patrons contre-attaquent :

– en ne payant les salaires qu'avec un retard considérable. Tout travailleur qui veut vraiment démissionner doit admettre de perdre les salaires en retard. A Shanghai, les 1 000 travailleurs d'une filature sud-coréenne ont séquestré sept cadres expatriés pour obtenir le paiement des arriérés.

(11) Rappelons que le Delta de la Rivière des Perles (DRP) est la région de Chine où la croissance est la plus folle. Seule la région de Shanghai peut se comparer à elle. Le DRP a la taille du Danemark et 47 millions d'habitants. On y trouve non seulement Canton, mais aussi des villes champignons comme Dongguan ou Shenzhen, fréquemment citées quand on parle de l'atelier du monde. Des pénuries locales de main-d'œuvre dans cette région ne signifient nullement l'épuisement de l'exode rural.

Ce serait la première fois que les travailleurs s'attaquent à des cadres étrangers. De façon générale, le non paiement des salaires est une pratique presque ordinaire du patronat chinois. Il est très fréquent qu'une entreprise ferme et que son patron disparaisse – cela donne une idée de la faiblesse des immobilisations de capital fixe. On va voir que ces patrons-voyous posent maintenant un vrai problème aux autorités qui les ont si bien tolérés pendant longtemps (voir plus loin § 4.1.5) ;

– en retenant forfaitairement quinze jours de salaire si le travailleur démissionne en cours de mois, lorsque les salaires sont à jour ;

– même la pratique courante de loger les travailleurs dans l'enceinte de l'usine est un frein efficace à la mobilité : si le travailleur démissionne en espérant toucher les arriérés de salaire plus tard, encore faut-il qu'il puisse se loger dans la région. La cherté des loyers l'en dissuade rapidement.

A cela, les travailleurs répliquent par des pratiques qui leur permettent de quitter l'entreprise quand même :

– en se faisant licencier pour mauvais travail ou mauvais comportement. (Les ouvriers allemands de la période nationale-socialiste ne réagirent pas autrement lorsque le gouvernement chercha à bloquer leur mobilité) ;

– en achetant par des cadeaux le blanc-seing de leur contremaître (c'est à ce niveau qu'est donnée la véritable autorisation de démissionner).

De la sorte, les forces du marché, que le *CLB* appelle de ses vœux, jouent quand même et provoquent une hausse des salaires dans les régions à pénurie de main-d'œuvre. D'après des statistiques publiées par *Le Quotidien du Peuple* (15 juin 2007) les salaires mensuels des migrants ont évolué comme suit :

Salaires mensuels

	yuans/mois	variation
2003	781	
2004	803	+ 2,8 %
2005	855	+ 6,5 %
2006	953	+ 11,5 %

Les chiffres montrent une nette accélération de la hausse en fin de période. Peut-on s'y fier ? Rien n'est moins sûr. Par exemple, la source qui cite le conflit chez Alco Holdings mentionné plus haut indique un salaire de 690 yuans par mois (avant déductions) en novembre 2007. Par ailleurs, ces hausses éventuelles suivent une longue période de stagnation du salaire réel des migrants ; à Dongguan, ils ont évolué comme suit :

Salaires réels (en yuans par an)

	1994	2004
Revenu moyen d'un employé municipal	8 000	35 000
Revenu moyen d'un ouvrier du textile	6 000 à 10 000	6 000 à 10 000

Source : *CLB*, « Wages in China », 2008.

On ne peut exclure qu'il y ait eu un peu de rattrapage des salaires des migrants dans les années 2005-2008, en tout cas dans les régions où des pénuries de main-d'oeuvre ont été rencontrées. Et même si cette hausse couvrait l'ensemble des travailleurs du DRP, cela ne ferait qu'une petite partie de l'ensemble des travailleurs migrants. Quoi qu'il en soit, la crise remet les pendules à l'heure. Le gouvernement central a ordonné, en octobre 2008, le gel de tous les salaires minimaux (fixés localement) dans l'espoir de ralentir les fermetures d'usines. Au moment de ce gel, les salaires minimaux sont les suivants :

Salaires minimaux

Pékin	800 yuans/mois	(93 euros/mois)
Shanghai	960 yuans/mois	(111 euros/mois)
Dongguan	770 yuans/mois	(90 euros/mois)

Source : *Les Echos*, 19 novembre 2008.

Certes, les patrons sont parfois d'accord pour payer plus, mais alors il faut travailler encore plus ! Une nouvelle façon d'exploiter les migrants est apparue récemment dans la région de Canton. Sur la base des pénuries de main-d'œuvre apparues dans la région, certains salariés ont réinventé l'intérim. Ce sont des ouvriers qui connaissent déjà bien le travail à la chaîne, qui peuvent travailler sur tous les postes et ont un taux de qualité élevé. Au lieu de garder un emploi permanent dans une entreprise, ils louent leurs services sur une base temporaire quand l'entreprise connaît une situation d'urgence. Par exemple, dans une usine de confection, le salaire normal pour un travail de repassage est de 30 à 45 yuans par jour avec nourriture et dortoir. Le salaire des travailleurs employés en cas d'urgence est de 80 à 120 yuans pour le même emploi. De plus, le salaire est versé chaque jour, ce qui limite les impayés.

Ce système s'est bientôt institutionnalisé sous la forme d'équipes toutes constituées qui viennent dans les usines au moment des coups de bourre. Elles sont dirigées par un chef d'équipe, qui est habituellement un travailleur plus âgé, qui connaît bien le métier et a de nombreux contacts dans les usines d'une région. Les enquêteurs¹² citent le cas d'un chef d'équipe qui dispose de 100 travailleurs à qui il garantit quinze jours de travail par mois. Il prend 10 % de leur salaire. Malgré le surcôt, les patrons sont intéressés par ces travailleurs parce qu'ils permettent d'éviter les frais liés aux retards de livraison, et parce qu'ils assurent une quantité et une qua-

(12) Jan Yang et Chenyan Liu, « New trend for factory hiring in PRD », *CSR Asia*, vol.3, n°41.

lité de travail élevées par rapport au personnel permanent. Autrement dit parce qu'ils travaillent encore plus intensément pendant le temps qu'ils sont dans l'usine, à un niveau d'exploitation que les patrons ne peuvent pas obtenir des permanents. Mais ces mêmes patrons déclarent aux enquêteurs que le salaire de ces travailleurs est trop élevé pour qu'ils puissent les employer plus qu'exceptionnellement.

4.1.5 - Tentatives d'amélioration des conditions faites aux migrants

Pendant de nombreuses années, l'exode rural a alimenté un flux apparemment inépuisable de main-d'œuvre surexploitable. Cela n'est cependant pas allé sans luttes et révoltes, qui ont peu à peu contraint les patrons et les autorités à prendre en considération le sort de ces travailleurs.

Plusieurs facteurs se conjuguent pour pousser dans cette direction : les luttes constantes des travailleurs migrants, la concurrence entre les villes pour les attirer et les mettre à la disposition des investisseurs, et le souci policier permanent de contrôler cette population dite flottante.

Sédentarisation des travailleurs migrants

Par ailleurs, on a dit que le principe est que le travailleur migrant ne vient en ville que pour travailler. Il laisse donc au village sa famille et toute sa base sociale, ses droits aux soins, à l'éducation de ses enfants, etc. Dans cette perspective, l'exode rural ne devait être que temporaire. En réalité, de plus en plus de migrants se sont sédentarisés. A Shanghai en 1993, seuls 6 % des migrants étaient là depuis plus de cinq ans. Ils sont 24 % en 2003. De plus en plus de migrants viennent avec leur famille. Quelle que soit la légalité de ces comportements migratoires, les municipalités doivent en tenir compte si elles veulent garder leur pouvoir d'attraction. Elles doivent en particulier tenir compte du fait que la catégorie générale des travailleurs migrants comprend maintenant une sous-catégorie distincte, celle des migrants de la deuxième génération, qu'ils soient nés en ville ou à la

campagne. Cette génération perd le rapport avec la campagne et connaît mieux ses droits que la précédente. Elle est familière d'Internet. Dans les médias chinois, elle est présentée comme la fraction la plus mondialisée de la classe ouvrière chinoise, tant par ses goûts et habitudes que par son travail dans des industries d'exportation. En même temps, elle est considérée comme la fraction la plus travailleuse, par opposition aux salariés des entreprises d'Etat monopolistiques (13).

Le terme de travailleur migrant devient donc obsolète. La connotation rurale disparaît, comme cessent les allers-retours entre ville et campagne. Les autorités locales, soucieuses de disposer d'une main-d'œuvre bon marché à l'intention des investisseurs, sont donc confrontées au dilemme d'attirer et de stabiliser les migrants tout en maintenant leur niveau de vie au minimum sans provoquer de révolte.

Salaires minimum

L'instauration même d'un salaire minimum fait partie des efforts des autorités en direction des migrants. La philanthropie n'a pas grand-chose à y voir. L'intérêt de chaque municipalité est d'attirer sur son territoire le plus d'investisseurs possibles. Parmi les conditions requises, il faut que ces investisseurs puissent fixer des salaires de misère sans être contredits. Mais il faut aussi que de nombreux travailleurs soient disponibles. Pour tenter de fixer un point d'équilibre entre ces intérêts contradictoires, les autorités municipales ont bientôt fixé un salaire minimum pour leur juridiction. Elles l'ont fixé très bas pour ne pas gêner les patrons... qui ne se gênent pas pour payer encore moins. Et quand, à partir de 2005, des pénuries de main-d'œuvre sont apparues dans la région de Canton, c'est entre autres parce que les migrants se

(13) *CSR Asia*, vol. 5 n° 14, 8 avril 2009. Si la réputation de paresseux des salariés des entreprises d'Etat correspond à une certaine réalité, cela veut dire que les entreprises publiques sont susceptibles d'un nouveau dégraissage, après les licenciements massifs des années 1990 (voir § 4.2).

dirigeaient plutôt vers Shanghai, où les conditions étaient meilleures. Les salaires minimaux ont alors augmenté... jusqu'à ce qu'ils soient gelés (voir plus haut).

Logements aidés

Certaines municipalités ont construit des logements sociaux pour l'accueil des migrants. Selon le *CLB* (17 octobre 2006), ils sont largement sous-occupés. Les loyers demandés sont cependant relativement bas (120 à 150 yuans par mois). L'obstacle serait plutôt au niveau des transports, trop chers, et au niveau de la conception de ces appartements, qui ne comportent pas de cuisine et contraignent les locataires à manger dans une cantine collective. Le *CLB* considère que ces appartements, peu nombreux, sont de la poudre aux yeux et ne changent rien à l'obligation des migrants de se loger en dortoirs ou autre formule précaire, tant pour des raisons de disponibilité que de coût.

A Shenzhen, il y avait 28 200 logements sociaux achevés à la fin de l'année 2007. Ce chiffre est à comparer avec les millions de migrants présents dans la ville. Parmi les conditions d'attribution, il fallait un salaire inférieur à 2 000 yuans par mois, ce qui couvrait largement les migrants, mais aussi un hukou (temporaire ?) de Shenzhen d'avant 2005, date à partir de laquelle la municipalité a considéré qu'il y avait trop de migrants dans sa population. En 2007, il la ville comptait 12 millions de migrants sur 14 millions d'habitants.

Accueil des enfants

La sédentarisation de plus en plus importante des migrants s'accompagne de rapprochements familiaux qui engendrent toute une demande de services sociaux. Il y a notamment le problème de la scolarisation des enfants. En vertu du système du hukou, seuls les détenteurs d'un hukou local peuvent bénéficier de la scolarisation gratuite. A Pékin par exemple, il y avait 400 000 enfants de migrants en 2007. Dans une banlieue de 10 000 habitants, dont 80 % de migrants, une association a ouvert une école parallèle pour

400 élèves, 20 professeurs et 10 classes. Le coût réel était de 2000 à 3000 yuans par enfant par semestre, mais les parents ne payaient que 400 yuans. Le reste était financé par des aides du gouvernement. Le salaire des professeurs était d'environ 700 yuans (70 euros par mois) (14).

Peu à peu, l'accueil des enfants de migrants s'est amélioré. En 2004, la ville de Shijiazhuang (Hebei, 2 millions d'habitants en 2005) offre le même service éducatif aux résidents et aux migrants. On estime qu'en 2008, il y a 20 millions d'enfants de migrants en ville, dont un bon tiers d'âge scolaire. Certains fréquentent les écoles publiques, gratuitement ou pas, les autres allant dans des écoles comme celle qu'on vient d'évoquer. Pour la rentrée 2008, le ministère de l'Éducation a décidé d'accorder des aides spéciales aux écoles publiques qui acceptent les enfants de migrants (il faut garder à l'esprit que les migrants sont fréquemment très mal acceptés par la population urbaine). La situation est cependant loin d'être normalisée. En 2008/2009, 80 % des 302 écoles pour migrants de Pékin ne respectent pas les normes minimales autorisant l'ouverture d'un établissement scolaire. Elles sont tolérées faute de mieux (15).

ONG et syndicats

Il existe de très nombreuses associations et ONG qui se donnent pour tâche d'aider les migrants à trouver et défendre leur place. Elles se défendent bien de jouer un rôle politique ou syndical, mais beaucoup n'en sont pas loin et forment une réserve probable pour le moment où les syndicats libres seraient autorisés. Récemment, et c'est un signe de l'évolution de l'attitude officielle à leur égard, la Fédération nationale des syndicats chinois (FNCS), fédération syndicale officielle et unique) a lancé une campagne pour recruter des migrants. Début 2008, elle prétendait que la moitié des migrants étaient syndiqués. Parmi les méthodes de recrutement, la syndicali-

(14) *CSR Asia*, vol. 3, n° 43.

(15) *CSR Asia*, vol. 5 n°19, 13 mai 2009.

sation « à la source » a été tentée. Il s'agit de faire adhérer les migrants dans leur village d'origine, en créant des sections locales. Les aides et droits liés à l'adhésion (16) sont ensuite valables sur les lieux d'emplois, où qu'ils soient.

Quel que soit l'avantage de ce mode de recrutement pour le syndicat, il perd les 2 % de la masse salariale que la loi impose aux patrons de verser à la FNCS dès qu'une entreprise est « syndicalisée » (17).

Ce ne sont là que quelques indications montrant que les migrants sont devenus suffisamment nombreux et font suffisamment sentir dans la ville leur présence et leurs revendications pour que les autorités de tous rangs commencent à s'inquiéter de leur sort. Le problème des salaires impayés étant chronique, une ville de la province d'Hainan est allée jusqu'à restreindre l'octroi d'un permis de construire aux entreprises du bâtiment qui cautionnent les salaires des ouvriers pour toute la durée du chantier, afin de garantir leur paiement... et de soulager les services sociaux municipaux, toujours sollicités lorsqu'un patron ferme boutique sans payer les salaires. En 2007, Shenzhen a créé des fichiers de patrons mauvais payeurs, afin d'inciter les employeurs à verser les salaires et de convaincre les migrants de venir. D'autres villes l'ont aussitôt imitée (18). En octobre 2008, le Bureau du Travail de Shenzhen a publié une liste de trente entreprises dont les patrons étaient partis en laissant des millions de yuans de salaires impayés. Comme dans d'autres villes, un fonds de garantie des salaires avait été créé en prévision de ce genre de situation, mais il était déjà épuisé pour 2008. Autant pour la garantie ! De plus, la dénonciation de ces entreprises n'aide guère les travailleurs migrants, puisqu'elles sont de toute façon fermées et leurs responsables envolés.

(16) La FNCS se préoccupe peu de défendre les travailleurs contre les patrons (voir chapitre 5). Mais les syndicats ont une activité de loisirs et d'aide sociale pour ses adhérents.

(17) *CLB*: « Migrant Workers in China », 2008.

(18) *Ibid.*

Autre signe de « bienveillance » officielle envers les migrants, le ministère des Ressources humaines et de la Sécurité sociale a créé un nouveau Département des travailleurs migrants. Il s'agit en principe de les aider à faire valoir leurs droits, mais aussi de mieux contrôler les grands mouvements de population (19). Dans le même ordre d'idée, le ministre de la Sécurité publique s'est engagé à protéger la dignité des 210 millions de migrants qu'il compte dans le pays. Il appelle les autorités locales à fournir aux migrants les services appropriés en quantité suffisante, à lutter contre les salaires impayés, à améliorer leur logement, la scolarisation de leurs enfants, etc. Fait relativement nouveau, les responsables de l'ordre public ne parle plus seulement de complot contre le Parti et d'atteinte à la sûreté de l'Etat quand ils réfléchissent aux moyens de limiter l'agitation sociale. Ils commencent aussi à penser en termes de sociologie, de pauvreté, de patrons voyous, etc.(20) Cependant, au moment où la tension sociale monte avec l'approfondissement de la crise, ces considérations s'avèrent trop théoriques. Les autorités locales et leurs polices, crispées par la peur de mouvement sociaux massifs et violents, optent plutôt pour la répression rapide et brutale de tout ce qui bouge. Cela donne lieu à de nombreuses bagarres à partir d'incidents banals de la voie publique, par exemple. Le risque d'une escalade de la violence doit être très élevé, car le gouvernement central exhorte les policiers du pays au calme et à la prudence dans l'usage des armes à feu (21).

Dans tout cela, il est difficile de départager ce qui relève de la propagande de la « société harmonieuse » et ce qui correspond à des mesures effectivement appliquées sur le terrain. Mais même si tout cela ne relevait que de l'ordre du discours – ce qui n'est pas le cas –, cela montrerait quand

(19) *CSR Asia*, vol. 4, n° 30 (23 juillet 2008).

(20) Murray Scott Taner : « China Rethink Unrest », *The Washington Quarterly*, été 2004.

(21) *Courrier International*, 26 février 2009.

même que la part des migrants qui ne migrent plus est devenue relativement importante. Une masse significative de prolétaires particulièrement défavorisés est en train de s'installer en ville et le système du hukou perd une part de son efficacité. Face à la permanence de leur combativité (voir chapitre 5), le capital cherche un autre moyen de les calmer et de les intégrer. D'une façon ou d'une autre, cela signifie forcément une baisse du taux d'exploitation de cette main-d'œuvre. Les patrons chinois ont-ils les moyens d'une telle politique ? L'exploitation furieuse à laquelle ils soumettent les travailleurs ne leur profite en effet qu'en partie, car la plus-value produite est, pour une bonne part, répartie dans le cycle mondial par le biais des prix très bas obtenus par les acheteurs occidentaux et japonais.

Quelle qu'ait été la réalité des pénuries de main-d'oeuvre et le degré des hausses de salaires après 2005, la crise de 2007-2008 les remet en cause. De plus, si l'avantage comparatif de la Chine tient aux bas salaires, il faudrait plutôt freiner l'amélioration du sort des migrants que l'encourager. Mais le premier aspect répond à l'intérêt général des capitalistes, tandis que le deuxième répond à l'intérêt particulier de chaque ville ou région. L'Etat central pourrait trancher dans ce dilemme de la concurrence en provoquant une nouvelle vague d'exode rural.

A l'inverse, si le prolétariat migrant issu de l'exode rural des trente dernières années se stabilise et voit son niveau de vie s'élever, cela ne peut que signifier que le capital chinois et international qui exploite cette fraction trouve ailleurs que dans la misère des travailleurs chinois son avantage comparatif. En bref, cela signifie le passage à l'accumulation intensive, et cette perspective ne va pas sans poser de nombreux problèmes. Nous y reviendrons.

4.2 : Les travailleurs du secteur public

Nous avons évoqué plus haut (chapitre 1) le long processus de réformes des entreprises d'Etat, et notamment l'introduction progressive du droit de licencier. Avant les réfor-

mes, la plupart des salariés urbains appartenait à des entreprises d'État ou assimilées et, en tous cas dans les plus grandes, bénéficiaient des avantages de la *danwei*. L'un des objectifs des réformes a été de démanteler cette institution typique de la classe ouvrière sous le maoïsme.

4.2.1 – L'unité de travail (*danwei*) et son démantèlement

Unité de travail, de vie et de contrôle de la classe ouvrière sous le maoïsme, la *danwei* définit l'identité du travailleur, assure et garantit sa reproduction tout entière. C'est ce qu'on a appelé le bol de riz de fer. La *danwei* fournit un emploi à vie, un logement, la couverture sociale, l'éducation des enfants, et souvent leur emploi après leur scolarité. On a estimé que l'ensemble de ces avantages en nature représentait 122 % du salaire nominal. La *danwei* existait aussi bien dans les entreprises industrielles que dans les administrations. Elle était aussi l'unité de base du Parti communiste en ce qu'elle comprenait systématiquement une ou plusieurs cellules et où elle était responsable de l'administration des hukous. La *danwei* délivrait même les certificats de mariage.

La *danwei* a pris forme progressivement, et de façon variée selon les circonstances. Selon l'analyse un peu paradoxale de la revue *Aufheben* (22), elle s'est développée pour retenir en ville les paysans embauchés sur des projets industriels. En effet, ces paysans auraient souhaité retourner dans leurs villages après une phase de travail industriel, alors que le gouvernement voulait les fixer en ville. Cela semble contradictoire avec la politique du hukou, qui vise au contraire à bloquer les paysans dans les campagnes. En réalité, les deux politiques sont compatibles et complémentaires dans le contrôle de la population. La *danwei* vise à retenir en ville les ex-paysans déjà formés au travail industriel. Le hukou rural avait pour fonction de retenir dans les zones rurales d'immen-

(22) « Class conflicts in China », *Aufheben* n°16, 2008. www.lib-com.org/aufheben

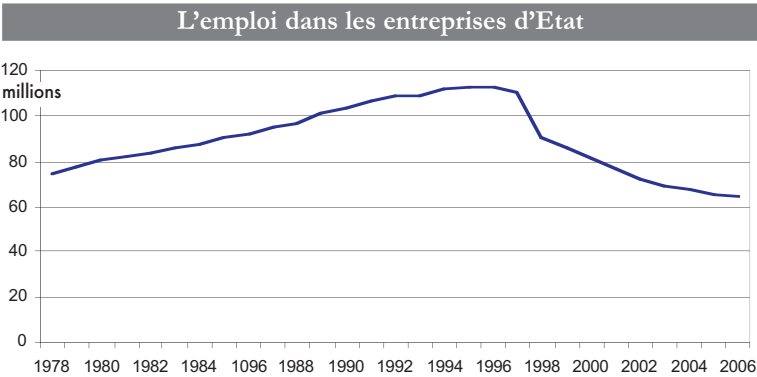
ses masses de population sans qualification pour le travail industriel. De plus, les luttes des ouvriers chinois sous le maoïsme expliquent au moins en partie le développement des avantages en nature octroyés dans la *danwei*. La *danwei* est ainsi devenue le relais de la politique sociale du gouvernement en direction de la classe ouvrière.

Dans le système de la *danwei*, la main-d'œuvre n'est pas choisie par l'entreprise, mais lui est allouée par les bureaux du travail. Le sur-emploi devient bientôt une des caractéristiques des entreprises d'Etat, car le gouvernement leur envoie de la main-d'œuvre dont la raison d'être n'est pas liée à la production de l'entreprise, mais par exemple à la construction de logements – quand ce n'est pas à des protections politiques.

Toutes les *danwei* ne sont pas identiques. Celles qui sont liées aux entreprises les plus importantes, aux secteurs stratégiques, aux administrations de haut niveau dispensent plus d'avantages aux salariés que les autres. Ainsi a pu se former une aristocratie ouvrière sur laquelle le Parti s'est appuyé. Le démantèlement de la *danwei* n'en a été que plus choquant pour ses membres.

La politique des réformes ne s'est pas attaquée à la *danwei* en priorité. Ainsi que nous l'avons évoqué, elle a commencé par l'agriculture et a favorisé dans un premier temps l'industrialisation rurale au travers des Erna. L'accumulation des déficits dans les entreprises d'Etat et la concurrence nouvelle venant des entreprises collectives ou privées ont interdit au gouvernement de reculer au-delà du milieu des années 1990 la réforme des entreprises d'Etat.

Le graphique ci-dessous (page 84) montre que, pendant toute la première partie des réformes, le nombre des salariés des entreprises d'Etat a augmenté sensiblement (+ 38 millions, et même + 49 millions si l'on inclut les entreprises collectives). Il se stabilise vers 1995, avant de baisser brusquement en 1998 (données officielles). Entre 1995 et 2006, le nombre de salariés des seules entreprises d'Etat baisse de 50 millions environ, passant de 113 à 64 millions. Selon d'au-



Source : *China Statistical Yearbook*, 2007.

tres sources, le chiffre des destructions d'emploi est encore plus élevé.

Du point de vue des travailleurs, cette évolution a été d'une rapidité, d'une brutalité et d'une profondeur difficilement imaginable en Occident. Elle a donné lieu à d'importants conflits sociaux sur lesquels nous reviendrons. Le processus très rapide de dégraissage des entreprises d'Etat a précarisé l'ensemble de la « vieille » classe ouvrière chinoise tout en la scindant en deux fractions majeures : ceux qui restaient dans les entreprises, publiques, privatisées ou entre les deux ; et ceux qui étaient jetés sur le pavé dans les conditions que nous allons voir. Pour ceux qui restaient dans les entreprises, souvent les jeunes et/ou les qualifiés, la dégradation des conditions s'est faite de plusieurs façons. On a peu d'informations sur ce qui s'est passé dans les entreprises elles-mêmes, mais on peut supposer que, comme dans toute restructuration, la charge de travail n'a pas diminué quand une partie du personnel a été renvoyée, de sorte que la durée et/ou l'intensité du travail a dû augmenter. On y reviendra quand on examinera les conflits sociaux dans cette fraction de la classe ouvrière chinoise (voir chapitre 5).

On ne dispose pas de données sur l'aspect industriel de la restructuration des entreprises d'Etat (investissements, modernisation, formation professionnelle...). Les effets de ces

restructurations ne sont perceptibles qu'au travers de la dissolution de la *danwei*. Celle-ci comporte plusieurs aspects qui tous vont dans le sens d'une rapide précarisation des travailleurs.

4.2.2 - Introduction des contrats de travail.

Un texte de 1995 met officiellement fin à l'emploi à vie. Désormais, le rapport entre prolétaires et patrons est purement contractuel. Il y a longtemps, cependant, que la notion de contrat de travail a été introduite, et pas sous la forme de CDI. Le contrat de travail apparaît d'abord comme contrat individuel. En 1980, il est introduit à Shanghai et dans les zones économiques spéciales. Apparemment, ce contrat a une durée maximale de cinq ans. En ce qui concerne les entreprises d'Etat proprement dites, la notion de contrat de travail y apparaît en 1986. Mais en 1995, un tiers seulement des nouveaux embauchés dans ces entreprises ont un contrat.

La notion de contrat collectif apparaît au milieu des années 1990. Il s'agit d'un document bureaucratique non négocié, décidé au sommet par la direction et le syndicat – ce qui est à peu près la même chose. En 2006, 49 % des salariés des entreprises d'Etat étaient couverts par des contrats collectifs.

En 2008, une nouvelle loi sur le contrat de travail est promulguée. Il s'agit d'un texte qui est plus favorable aux travailleurs que le précédent (de 1995), et les représentants de l'Union européenne et des Etats-Unis ont essayé d'en infléchir la rédaction. Comme la loi prévoit entre autres qu'il n'est pas permis de licencier un salarié qui a plus de dix ans d'ancienneté, de nombreuses entreprises ont licencié préventivement à la fin de l'année 2007. Parfois elles ont proposé la ré-embauche immédiate, sans ancienneté bien entendu. Les surcoûts prétendument liés à cette loi du contrat de travail sont régulièrement décriés par des patrons dont connaît pourtant les libertés qu'ils savent prendre avec le droit écrit. Mais il faut souligner leurs piailllements car, quelle que soit leur mauvaise foi, ils indiquent aussi la nature primitive de leurs méthodes

d'exploitation. Foxconn justifie ainsi le transfert d'une partie de sa production au Viet-Nam, mais continue cependant à investir en Chine. Huawei licencie 7 000 à 10 000 travailleurs. Olympus ferme une de ses deux usines chinoises et la transfère au Viet-Nam. De façon générale, la promulgation de la nouvelle loi au 1^{er} janvier 2008 sera régulièrement invoquée par les entreprises qui ferment ou licencient comme responsable d'une hausse insupportable de leurs coûts. La réalité est plus complexe. La nouvelle loi entre en application précisément au moment où la crise économique mondiale s'accroît. Et il y a de nombreuses raisons autres que la loi sur le contrat de travail pour expliquer les difficultés des entreprises. Quoi qu'il en soit, le gouvernement a fait savoir que, en raison de la crise, il serait désormais plus laxiste dans l'application de cette loi.

Comme partout, mais notamment en Chine, le texte de la loi ne préjuge nullement de l'évolution réelle des pratiques. L'application des textes est souvent très loin de leur contenu apparent. L'IHLO (*International Hong Kong Liaison Office* du mouvement syndical international) reconnaît que le texte de la nouvelle loi sur le contrat de travail est très avancé au regard du droit du travail. Mais il a examiné les projets de contrat-type que certaines autorités locales ont préparé pour l'entrée en vigueur de la loi (23). Dans le cas du contrat-type préparé par la ville de Dongguan (dans le delta de la rivière des Perles), une clause autorise le licenciement sans préavis ni indemnités pour (entre autres) « de sérieux problèmes de corruption, de vol, de jeu, de bagarres, tromperie, grève, ralentissement ou mauvais comportement... infractions répétées à la discipline du travail ». Cette rédaction, illégale au regard de la nouvelle loi selon le IHLO, précarise complètement le travailleur sous contrat. La portée de la nouvelle loi est donc quasiment nulle. En revanche, la liberté du travailleur de quitter son emploi est limitée. Le contrat type de

(23) IHLO, « The New Contract Law of China – opportunities and threats », décembre 2007, <http://www.ihlo.org>

Dongguan l'oblige à donner des « raisons valables » de partir, même en respectant le préavis de trente jours. La nouvelle loi ne justifie pas cette demande de « raisons valables ».

En bref, le remplacement de l'emploi à vie par une législation du travail « très avancée » a pour effet de mettre les travailleurs dans une situation de précarité d'autant plus sévère qu'en Chine les voies de recours contre l'arbitraire patronal sont complexes, peu efficaces et notoirement favorables aux intérêts des employeurs.

4.2.3 : Autres aspects du démantèlement de la *danwei*

4.2.3.1 Privatisation du logement.

La *danwei* avait pour principe de loger les membres de l'entreprise et leur famille. Ces logements furent massivement privatisés entre 1998 et 2003. Durant cette brève période, plus de 75 millions de logements furent vendus aux salariés des entreprises (24). On estime que, en cinq ans, la privatisation du logement a rapporté 250 milliards de dollars aux entreprises d'Etat. Pourtant, les logements ne furent pas vendus à un prix élevé. Comment demander cher à des pauvres pour des logements qu'eux seuls veulent bien habiter ? A moins de 40 dollars par mètre carré, la subvention implicite serait de 540 milliards de dollars. Il a cependant fallu que les entreprises aident parfois les ménages à acheter leur logement en leur faisant crédit. Elles y étaient poussées, en outre, par la perspective de se débarrasser de l'entretien d'un parc immobilier vétuste et sans confort. De leur côté, beaucoup de ménages ouvriers ont dû mettre une bonne part de leurs économies dans des logements souvent promis à une prochaine démolition par le renouvellement urbain, les obligeant à se reloger sur le marché commercial, qui explose au même moment. En leur vendant des logements à prix aidés, on leur avait promis des plus-values mirobolantes au point qu'ils

(24) *China Economic Quarterly* 2007-IV;

avaient dû s'engager à en reverser une partie aux patrons qui les aidaient si généreusement. En réalité, l'effet global de la privatisation du logement a été de faire fortement augmenter le budget logement des ménages ouvriers. La crise du logement est maintenant un élément constitutif de la condition ouvrière en Chine, comme dans tant d'autres pays. La hausse du budget logement contribue par ailleurs à expliquer le ralentissement de la consommation (voir plus loin).

4.2.3.2 : *Protection sociale.*

Jusqu'à la dissolution de la *danwei*, c'est l'entreprise qui assurait la couverture sociale des ménages urbains (25). Ensuite, la protection sociale des salariés a été transférée, en principe, à des programmes généraux gérés par le ministère du Travail et de la Sécurité sociale. Sont couverts les salariés urbains. Sont exclus les entrepreneurs individuels (c'est-à-dire pour une bonne part des chômeurs qui tentent de survivre dans de très petites entreprises) et les migrants. Les cotisations totales représentent 30 % de la masse salariale pour les patrons et 11 % pour les salariés. La plus grosse cotisation va aux retraites (28 % patrons et salariés combinés). Outre la vieillesse, les risques couverts sont la maladie, la maternité, le chômage et les accidents du travail.

Dans la réalité, ces cotisations ne sont pas toujours versées, de sorte que la couverture du risque n'est pas assurée quand il le faut. Nous verrons plus loin qu'il y a eu maints conflits sociaux pour protester contre le fait que la protection sociale promise aux travailleurs au moment de la dissolution de la *danwei* n'a, en fait, pas été mise en place. Par exemple, des anciens de la China National Petroleum Co voient le versement de la retraite promise s'arrêter au bout d'un an.

(25) Dans les campagnes, il n'y avait d'aide que pour les plus pauvres. Le gouvernement s'efforce, depuis 2005, de mettre en place une sécurité sociale générale pour les ménages ruraux. Il reste beaucoup à faire au moment où éclate la crise internationale, c'est-à-dire précisément au moment où l'économie chinoise *devrait* le plus se recentrer sur son marché intérieur.

Quant à l'assurance maladie, il est notoire que le fait de tomber malade est une catastrophe qui peut rapidement ruiner toute la famille.

4.2.3.3 : *Chômage.*

La couverture sociale du chômage demande un examen particulier. Elle est en effet assez complexe en raison de l'empilement de programmes successifs, créés au gré des circonstances. On peut, en gros, distinguer trois cas en ce qui concerne les travailleurs victimes du démantèlement de la *danwei* :

- les travailleurs de plus de quarante ou cinquante ans qui étaient dans l'entreprise avant l'introduction du contrat de travail se voient offrir un départ à la retraite ;

- les travailleurs plus jeunes qui étaient dans l'entreprise avant l'introduction du contrat de travail sont mis au « chômage technique », sous le nom de *xiagang* (26). Cela signifie qu'ils peuvent être à nouveau employés par l'entreprise, car ils font encore partie de la *danwei*. En attendant, ils sont transférés à des centres de réemploi qui leur versent une allocation financée par l'entreprise, les autorités locales et l'Etat central, et qui leur fournit pendant trois ans une aide au recyclage. Au terme des trois ans, les centres de réemploi peuvent les renvoyer, et cela met alors fin à toute relation avec la *danwei* d'origine. A la date du 1^{er} janvier 2001, aucun nouveau centre ne devait être créé, et aucun nouveau *xiagang* ne devait être accepté dans les centres existants. Les anciens centres devaient tous fermer fin 2003. A cette date, il y avait encore six millions de *xiagang*, et l'existence des centres a été prolongée de deux ans ;

- pour les travailleurs ex-*xiagang* et pour ceux qui étaient entrés dans l'entreprise après l'introduction du contrat de travail, une allocation de chômage étaient versée par les autorités municipales.

(26) Le terme est traduit par *retrenched* en anglais, parfois par *déposé* en français.

Dans la réalité, d'une part les trois garanties ont été insuffisamment financées, tant au niveau de l'entreprise que des autorités ; d'autre part, les fonds qui étaient disponibles furent régulièrement détournés vers d'autres usages (enrichissement personnel, investissement productif dans les entreprises, infrastructures municipales pour attirer les entreprises). De la sorte, de nombreux ouvriers qui avaient droit à l'un ou l'autre statut et aux aides correspondantes se retrouvaient sur le carreau comme « chômeurs non enregistrés ». Il ne leur restait que les solidarités familiales et la combine pour survivre. Il y eut de nombreux conflits durant cette période. Nous en reparlerons. Une des raisons pour lesquelles le régime n'a pas perdu le contrôle de la situation est que les familles avaient souvent un membre dans l'ancien système, où elles essayaient de sauver ce qui pouvait l'être de la *danwei*, et un membre dans le nouveau système, où les salaires étaient très bas sans aucun avantage, mais où il y avait de l'embauche. Il semble cependant qu'il n'y a pas eu de concurrence massive entre les migrants et les licenciés des entreprises publiques.

4.2.3.4 : *Privatisation et achat forcé d'actions*

De façon générale, on peut dire que le transfert de la force de travail de la *danwei* au marché du travail s'est accompagné non seulement d'une brutale chute du niveau de vie, mais aussi d'une précarisation extrême et de multiples formes de spoliation pure et simple. Au moment de la privatisation de certaines entreprises d'Etat, celles-ci ont été transformées en sociétés par action. Quand de telles actions étaient proposées au personnel, il est évident qu'il valait mieux en acheter si l'on ne voulait pas faire partie de la prochaine charrette de licenciements. Cela ne constituait en réalité qu'une bien pauvre garantie, mais on comprend que dans le climat d'une restructuration, il s'agissait pratiquement d'un achat forcé.

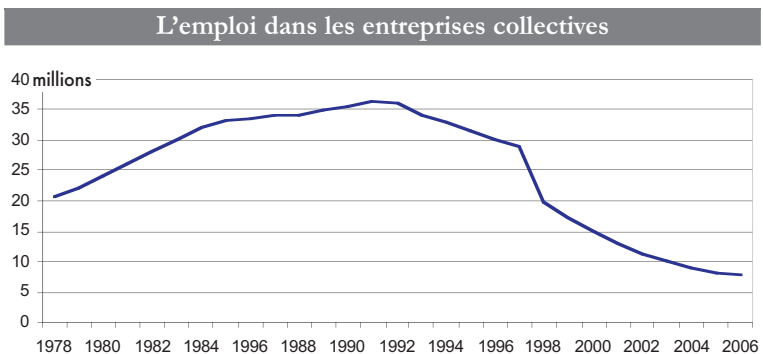
Que ce soit pour financer l'achat de leur logement ou celui d'actions, ou que ce soit simplement pour survivre après la *danwei*, les salariés des entreprises d'Etat ont dû puiser

dans leurs économies (le taux d'épargne est très élevé en Chine, notamment à cause de la faiblesse de la protection sociale). Aussi n'est-il pas étonnant que, pour limiter cette ponction, ils aient réduit leur consommation.

En moyenne entre 1980 et 1997, la consommation des ménages urbains a augmenté à un rythme supérieur de 15 % à celui de l'économie en général (PNB). A partir de 2001, et malgré la poursuite rapide de l'urbanisation de la population, la consommation urbaine a augmenté 20 % plus lentement que le PNB. Ce chiffre est une indication de l'appauvrissement relatif des ménages urbains – catégorie nettement plus large, toutefois, que celle des seuls ouvriers. Il donne aussi la mesure des illusions des économistes qui voudraient que l'économie chinoise se recentre sur son marché intérieur, comme si on pouvait en même temps avoir des salariés pauvres pour faire plaisir aux exportateurs chinois qui répondent aux commandes occidentales et des salariés riches pour satisfaire les exportateurs occidentaux qui cherchent désespérément des marchés.

4.2.4 : Les salariés des entreprises collectives

Pour ce qui est des entreprises collectives urbaines, la courbe ci-dessous montrent que leur nombre a rapidement augmenté au début des réformes. Cela peut correspondre au



Source : *China Statistical Yearbook*, 2007.

transfert de travailleurs des entreprises d'Etat vers des sociétés pseudo-privées (chapeaux rouges). Cela peut aussi correspondre à des entreprises nouvelles embauchant des salariés nouvellement arrivés sur le marché du travail. En tout, il s'agit d'environ 15 millions de travailleurs. Ensuite, la décroissance rapide de l'emploi dans cette catégorie d'entreprises publiques locales correspond à leur transformation en entreprises privées.

Pour ce qui concerne les entreprises collectives rurales, on ne dispose pas de chiffres autres que la statistique des Erna. Leur formidable développement au début des réformes s'est fait principalement sous la forme d'entreprises collectives. Par la suite, la rubrique des Erna regroupe d'autres formes d'entreprises, privées celles-ci, et l'on doit considérer qu'une bonne partie des 140 millions de prolétaires ruraux (2006) se trouvent dans le secteur privé.

Dans un cas comme dans l'autre, on peut donc estimer que les salariés du secteur public territorial ont été également massivement privatisés, et par conséquent précarisés, au cours de la période des réformes.

Considérant cet énorme mouvement d'expulsion de travailleurs des entreprises d'Etat et le développement d'un marché du travail proprement dit, Jean-Louis Rocca parle de la « mise au travail capitaliste » des ouvriers chinois (27). Il est dommage qu'il ne donne, lui non plus, aucune indication sur les nouvelles conditions de travail qui sont imposées aux salariés dans les entreprises d'Etat restructurées. Pour lui, la mise au travail capitaliste, c'est l'échange de la force de travail. Les anciens patrons n'étaient-ils pas des capitalistes ? Jean-Louis Rocca pense-t-il que la Chine maoïste était communiste ? Sans doute pas, puisqu'il sait bien qu'il y avait des grèves et des conflits sociaux. Mais, assure-t-il, « les actions collectives des ouvriers chinois ne s'opposaient pas à l'exploitation ». Contre quoi luttaient les ouvriers ? Contre la sup-

(27) Jean-Louis Rocca, *La Condition chinoise*, *op. cit.*, p. 83 notamment.

pression d'avantages matériels, contre des salaires inférieurs aux normes, écrit-il. N'est-ce pas, précisément, l'exploitation ?

Si le démantèlement de la *danwei* n'a pas précipité les ouvriers chinois dans un rapport social capitaliste dont ils auraient tout ignoré auparavant, elle a en revanche fait rattraper un certain retard que le capitalisme d'Etat chinois était en train d'accumuler par rapport à la concurrence mondiale. Pour les ouvriers chinois, cela signifie la banalisation de leur situation par rapport aux normes mondiales de l'exploitation. C'est une régression cruelle pour eux. Mais l'un des aspects positifs de ce mouvement, c'est justement l'unification des conditions objectives de la reproduction du prolétariat dans toutes les zones du monde. C'est une des raisons pour lesquelles il importe de considérer le rapport des classes dans le monde comme *un*, comme rapport entre deux pôles uniques, avant d'envisager les variations locales inévitables de l'exploitation et de la lutte. On tentera d'esquisser ce que cela représente à la fin de cet ouvrage.

4.3 : Conclusion

4.3.1 – Combien de nouveaux prolétaires pour le capital mondial ?

En vingt-cinq ans de réformes, la Chine a mis sur le marché du travail mondial au moins 150 millions de migrants. Ils ont été poussés vers les villes par la misère rurale, les expropriations forcées, le manque de terres et le ralentissement des entreprises rurales non-agricoles. Une partie d'entre eux ne passent que quelques années dans les entreprises urbaines qui les surexploitent, mais ceux qui se sédentarisent définitivement en ville sont de plus en plus nombreux. Une part massive de ces migrants est en situation illégale au regard du hukou, et il ne semble pas que leur situation doive s'arranger rapidement de ce point de vue. Enfin, sauf rares exceptions, ce sont tous des prolétaires.

Par ailleurs, la restructuration des entreprises d'Etat a purgé celles-ci, au moins provisoirement, du suremploi qui y

régnait. On estime que 60 millions d'emplois au moins ont été supprimés. C'est autant de prolétaires mis sur le marché du travail, le plus souvent précaire et informel. On doit cependant retrancher de ce nombre ceux qui ne sont pas ou plus employables, soit en raison de leurs qualifications, soit en raison de leur âge.

On arrive donc, très grossièrement, à une masse d'environ 200 millions de travailleurs mis à la disposition des employeurs dans des conditions extrêmes de vulnérabilité. Ce chiffre peut surprendre quand on sait que l'emploi urbain en Chine est d'environ 250 millions. C'est que la statistique compte les travailleurs migrants dans la catégorie des emplois ruraux, en raison de leur hukou.

Dans ces deux fractions de population, il y a des chômeurs – et il va y en avoir de plus en plus. La statistique officielle du chômage est très peu fiable. On estimait qu'en 2006, il y avait 25 millions de personnes disponibles sur le marché du travail : 9 millions de nouveaux entrants, 3 millions de nouveaux migrants, 13 millions de travailleurs licenciés, notamment du secteur d'Etat ; cette même année, il y a eu 12 millions d'emplois formels créés (avec contrat et couverture sociale). Fin 2008, une agence officielle estime que la crise a engendré 20 millions de chômeurs nouveaux entre janvier et juin de cette année-là (28). Les chiffres sont donc non seulement approximatifs, mais aussi soumis à variation.

Si donc on retient que 200 millions de travailleurs sont arrivés sur le marché du travail, on doit remarquer tout de suite la faible part d'emploi que leur ont proposé les entreprises sino-étrangères. Selon les chiffres officiels (cf. chapitre 1), les IDE ont engendré 14 millions d'emplois directs environ, se partageant à part à peu près égale entre sociétés ethniquement chinoises et sociétés étrangères proprement dites selon la nomenclature officielle. On ne peut donc pas dire que le capital international s'est rué sur les prolétaires chinois pour profiter de leur bas coût et de leur productivité.

(28) Agence Xinhua, 1^{er} décembre 2008.

Voyons cela de plus près. Les salariés (29) des entreprises sino-étrangères sont directement exploités par les grandes sociétés internationales et leurs associés chinois pour les co-entreprises. Les profits de ces entreprises sont partagés, plus ou moins pacifiquement, selon les règles établies dans leur contrat d'association. Mais les salariés des sous-traitants 100 % chinois sont exploités par du capital chinois. Ils sont exploités avec férocité, ainsi que nous l'avons vu. Cependant, et si l'analyse du chapitre 1 est juste, les sous-traitants n'accumulent pas de capital à la mesure de cette exploitation forcenée. Sauf exceptions (il y en a), on ne voit pas de fabricants chinois de chaussures ou d'habillement, ni même de téléphones portables, devenir le maître du monde sur leur marché. Et pourtant, ce sont bien les Chinois qui habillent et chaussent le reste du monde. Leur malheur est qu'ils ne sont que sous-traitants.

Il n'y a pas de péréquation des profits entre le donneur d'ordre et le sous-traitant – c'est même le secret du développement rapide de la sous-traitance dans le monde depuis trois décennies. En effet, une partie de la plus-value extraite des travailleurs dans les PME chinoises est transférée à leurs donneurs d'ordre au travers de prix inférieurs aux coûts de production augmenté du profit normal. Quand les fabricants de textile ou de chaussures se plaignent de leurs faibles marges, ils ne mentent probablement qu'à moitié. Car le rapport de forces avec les sociétés internationales qui achètent leur production est défavorable. Que peut une PME chinoise contre Wal Mart ? La brutalité de l'exploitation des travailleurs chinois est donc d'autant plus grande et inévitable que les patrons chinois sont eux-mêmes pressurés par les sociétés multinationales. Autrement dit, la plus-value « chinoise » s'accumule pour une bonne part en Occident et au Japon.

Les modalités de l'exploitation de ces prolétaires relèvent, comme nous l'avons vu, de la plus-value absolue. Une

(29) On ne parle ici que du capital et des travailleurs productifs. Il est impossible de déterminer leur part dans le total.

partie en est donc captée par les acheteurs occidentaux et japonais. Et les bas prix que cela leur permet de faire sur leurs marchés intérieurs (tout en conservant de bonnes marges) se convertissent en plus-value relative pour l'ensemble des capitalistes implantés aux Etats-Unis, en Europe ou au Japon. En effet, dans la mesure où les marchandises importées de Chine entrent dans le panier des subsistances du prolétariat de ces pays (et c'est massivement le cas), la baisse de leur valeur va se répercuter à terme en baisse des salaires. Par exemple, au cours des dix années de 1998 à 2007, les importations de vêtements chinois aux Etats-Unis ont été multipliées par quatre tandis que le prix de l'habillement baissait de 10 % (30) (d'autres origines sont également en cause dans ce résultat). Cette baisse de coût des marchandises nécessaires à la reproduction du prolétariat s'est répercutée en modération, voire en baisse, des salaires, dégageant une masse correspondante de plus-value supplémentaire.

On a là une première approche du rapport que les réformes ont introduits entre le prolétariat chinois et le capital mondial. De façon directe et indirecte, il est loin d'être négligeable.

4.3.2 : Division du prolétariat chinois face à la crise ?

Nous avons examiné les deux principales fractions, celle des actuels ou anciens salariés des entreprises d'Etat, qui représentent la « vieille » classe ouvrière issue du maoïsme, et celle des travailleurs migrants, qui est la « nouvelle » classe ouvrière issue de l'exode rural. Même en considérant ces deux fractions comme des unités – ce qui est loin d'être le cas – la division entre elles semble profonde. Si les salariés du secteur d'Etat ou ex- d'Etat ont été radicalement précarisés et jetés sans ménagement sur le marché du travail, il ne semble pas pour autant qu'ils viennent massivement faire concurrence aux travailleurs migrants. La raison n'est

(30) *International Herald Tribune*, 23-24 février 2008.

pas tant, comme on le lit parfois, que les « anciens » prolétaires sont migrophobes et ne veulent pas prendre des emplois de migrants. C'est peut-être lié à la géographie, les vieilles industries se trouvant souvent dans des régions différentes que celles où se sont développées les emplois pour migrants. C'est plus probablement lié à l'âge et à la formation. Les travailleurs ex-d'Etat qui ont été licenciés sont souvent trop âgés (au-dessus de quarante ans) pour s'employer dans les usines ou sur les chantiers où travaillent les migrants. Il faut savoir que, de façon parfaitement illégale, certains employeurs de migrants fixent un âge limite supérieur (vingt-trois ans pour les femmes de l'usine Canon de Dalian – voir chapitre 5) au-delà duquel le licenciement est automatique.

On pourrait décliner de bien des façons cette division sociologique du prolétariat chinois. On va voir que les luttes que mènent les prolétaires chinois sont, elles aussi, nettement distinctes selon que c'est l'une ou l'autre fraction qui est concernée. Si ces divisions sont potentiellement porteuses de combats fratricides et stériles, il faut cependant souligner deux points :

– d'une part, l'unité du prolétariat n'est pas une condition *préalable* nécessaire à une avancée victorieuse du prolétariat, même sur un plan purement revendicatif. Le prolétariat est toujours, nécessairement, fractionné. Il l'est parce que le capital l'est (en pays, en secteurs, en entreprises) et parce que les patrons s'attachent à le diviser. Il l'est enfin parce que les travailleurs sont en concurrence sur le marché du travail. Vouloir surmonter ces divisions par une construction politique ou syndicale préalable, c'est en dernière analyse viser une révolution politique, où la pseudo-unité de la classe n'existe que dans l'unité réelle d'un pouvoir qui la domine, que ce soit celui des conseils ouvriers ou celui du parti. L'appel traditionnel à l'unité s'inscrit dans une vision politique de la révolution, où tous les prolétaires doivent faire masse face à l'Etat qu'il faudrait conquérir ou abattre, selon les versions, face aux patrons qu'il faut déposséder de leurs moyens de production. Cette unité-là, c'est celle de la massification. Elle corres-

pond aux besoins des politiques et procède de la massification du travailleur collectif dans les usines et les quartiers. La révolution dont parle cette unité, c'est l'affirmation des travailleurs en tant que travailleurs pour la généralisation du travail et la dictature du prolétariat. Cette idéologie appartient au passé du mouvement ouvrier. La Chine ne fera pas exception. ;

– aujourd'hui, l'unité réelle de la classe dans la lutte ne se vérifie pas dans sa massification (formation d'une masse de manœuvre pour les politiques ?). Elle se vérifie lorsque, dans la crise, le prolétariat se trouve largement confronté à son absence de réserve, ce statut commun, cette vraie communauté du prolétariat, peu visible dans la prospérité, qui l'unifie de fait malgré la diversité des situations particulières et créera une langue et une pratique communes, celles de la communisation de la société (voir chapitre 6.2). L'unité se fera dans la lutte. Des divisions sociologiques actuelles, qui semblent profondes et déterminantes, seront dépassées naturellement si la lutte prend de l'ampleur.

Il est impossible de poursuivre ici cette réflexion qui déborde largement le cadre de la Chine. Il ne s'agissait que de souligner qu'il ne faut pas s'arrêter à la désunion de la classe dans le cours ordinaire des luttes. Les luttes dont nous allons parler maintenant n'ont pas toujours été « ordinaires ». Il y a eu des affrontements de grande ampleur. Leur niveau n'a cependant pas permis d'effacer les divisions internes du prolétariat chinois.

Chapitre 5

Les luttes du prolétariat chinois

5.1 : Les luttes de la « vieille » classe ouvrière

On lit souvent que les luttes importantes qu'a livrées la vieille classe ouvrière au moment de la restructuration du secteur d'Etat sont des combats d'arrière-garde cherchant à défendre les acquis de la *danwei*. On va voir que ce n'est pas faux. Mais, pendant et après la restructuration, l'exploitation continue et la lutte de la « vieille » classe ouvrière n'est pas seulement celle des laissés pour compte des réformes (chômeurs, *xiagang*, retraités). Elle est aussi celle de travailleurs qui continuent d'être exploités par le capitalisme d'Etat.

5.1.1 : Les luttes contre la dissolution de la *danwei*

On a vu que le secteur d'Etat a connu plusieurs phases de restructuration depuis le début des années 1980. Certaines entreprises ont été purement et simplement liquidées, d'autres ont été restructurées, et d'autres ont été privatisées. Dans les trois cas, les licenciements ont été massifs, brutaux et peu ou pas indemnisés. Fréquemment, aucune disposition formelle n'était prise. La direction de l'entreprise, ancienne ou nouvelle, publique ou nouvellement privée, cessait simplement de payer les salaires et les retraites, sans se déclarer officiellement en faillite. De la sorte, les travailleurs de l'entreprise étaient encore considérés comme faisant partie du personnel, et d'ailleurs beaucoup s'accrochaient à leur logement et aux derniers avantages de la *danwei*. Quand il y avait

licenciement effectif, les entreprises disaient souvent qu'elles n'avaient pas de fonds pour payer les éventuelles indemnités de licenciement – laissant cette charge aux municipalités qui ne l'assumaient guère.

Les réformes successives de la gestion des entreprises publiques n'ont pas suffi à rétablir leur équilibre. C'est pourquoi, comme nous l'avons vu, le gouvernement a dû frapper plus fort, vers 1995, et « lâcher les petites pour maintenir les grandes entreprises ». Il y eut alors une importante vague de luttes, parfois insurrectionnelles. Cette vague devient nettement perceptible à partir de 1997. Certaines luttes cherchèrent à s'organiser durablement en fondant un syndicat à la base. Ce sont celles qui furent le plus durement réprimées. Importantes par rapport à ce qui se passait habituellement en Chine, mais numériquement faibles par rapport aux millions d'ouvriers concernés par les restructurations, ces luttes ne parvinrent jamais à ébranler le pouvoir qui, par la répression et quelques concessions, obtint en quelques années que les ouvriers rejetés des entreprises se contentent des quelques miettes qui leur restaient. Car ces luttes ont été perdantes pour la plupart.

Dire que les grèves et insurrections de la « vieille » classe ouvrière pour la défense de son statut ne se sont pas généralisées parce que le gouvernement est parvenu à empêcher toute organisation systématique et toute jonction inter-entreprises est une tautologie revenant à dire que le rapport de forces n'a jamais été réellement en faveur du prolétariat. A l'habileté et à la violence répressive du gouvernement répond le manque de détermination des ouvriers. La revue *Aufheben* évoque le souvenir de la répression de Tiananmen – source de peur, et l'esprit de clocher des membres de chaque *danwei* – source de division (1). Le fractionnement des luttes *danwei* par *danwei* dérive de la nature même de cette institution qui prend en charge la totalité de la vie des tra-

(1) « Class conflicts in the restructuration of China », *Aufheben* n° 16, 2008.

vailleurs concernés. C'est incontestablement une source de faiblesse dans la lutte contre le véritable exploitateur, l'Etat, dont la *danwei* n'est qu'un relais. Mais un relais en dissolution, justement, et il est arrivé que les travailleurs de plusieurs usines s'unissent dans la lutte. Par exemple au moment où, comme la direction de l'entreprise ne voulait ou ne pouvait pas répondre à leurs revendications, ils ont dû sortir de leur établissement, de leur quartier, pour aller trouver une autorité supérieure.

C'était l'occasion d'établir le contact avec d'autres travailleurs, et c'est un moment que les autorités cherchent encore aujourd'hui à empêcher. La répression devient alors nettement plus forte. Combinés à cette répression, un semblant de prise en charge du chômage, l'apparition d'emplois dans le secteur privé et la multiplication des combines de survie ont permis, en quelques années, de faire refluer la vague des luttes de défense de la *danwei*, dont nous allons voir quelques moments forts.

On dispose de nombreuses informations parcellaires sur les révoltes ouvrières provoquées par les licenciements massifs qui ont eu lieu à partir de 1995. Il n'est pas possible de les égrener toutes.

Notons cependant les éléments suivants.

En février 1997, 20 000 mineurs licenciés à Yangjiazhang (Liaoning) bloquent la ville pendant plusieurs jours d'émeutes. Ils protestent contre la faiblesse de leurs indemnités de licenciement et le pillage de l'entreprise par les dirigeants politiques locaux. La police est débordée et il faut l'armée pour mettre fin à la révolte. Celle-ci occupe la ville pendant plusieurs semaines (2). En juillet 1997, de véritables émeutes éclatent dans le Henan et le Shandong. Les travailleurs licenciés pillent des bâtiments officiels, brûlent des voitures de police. Au même moment, à Mianyang (Sichuan), 100 000 personnes se rassemblent. La plupart appartiennent à des entreprises qui étaient en train de les licencier. Entre

(2) *Mouvement communiste* n° 9, printemps-été 2000.

novembre 1997 et janvier 1998, de nombreuses révoltes ont lieu dans le Heilongjiang. Des bâtiments du Parti et des entreprises sont pillés (3).

Les protestations se poursuivent en 1998. Pun Ngai (4) signale notamment le cas (très fréquent) d'ouvriers dont l'entreprise (publique) n'est pas officiellement en faillite, mais ne verse pas les salaires depuis huit mois. Il s'agit de la Shizuishan Electrochemical Factory, à Yinchuan. Une centaine d'ouvriers bloquent les portes de l'administration locale, puis louent un bus pour aller faire un sit-in devant le gouvernement provincial. Très souvent, de tels conflits se terminent par des offres de mise à la retraite qui ne sont pas tenues, ce qui entraîne de nouvelles protestations. Ainsi à Wuhan, en septembre 1998, des centaines de travailleurs retraités de la Compagnie Métallurgique n° 1 font un sit-in pour obtenir le paiement de leurs pensions. On verra plus loin que la ténacité des retraités peut durer des années.

On pourrait multiplier les exemples de ces conflits éparpillés, que les autorités parviennent à limiter en donnant de l'argent aux manifestants, en les poursuivant, mais sans trop de férocité, et/ou en les laissant s'essouffler. Les choses ont été moins simples dans les conflits dont nous allons parler maintenant.

2000-2002 : les travailleurs du pétrole du Nord-Est

En 1999, le gouvernement décide une importante restructuration du secteur pétrolier. La China National Petroleum Co est divisée en deux, et les deux nouvelles entités commencent à licencier avec ardeur, branche régionale par branche régionale.

Dans les gisements de la province de Jilin, les directions annoncent que la situation est à la faillite, que les travailleurs ont le choix entre se faire « déposer » (*xiagang*,

(3) Jean-Louis Rocca, *La Condition chinoise, op. cit.*, p. 193 sq.

(4) Pun Ngai : *Chinese Labour at the End of the 20th Century*, disponible sur <http://sepi.org>.

voir chapitre 4.2.2) ou acheter des actions. Au final, en 2000, 16 000 travailleurs sur 70 000 optent pour le licenciement. Ils touchent une prime de licenciement de 3 000 yuans par année d'ancienneté ou sont mis à la retraite anticipée avec 80 % de leur salaire. Les retraites n'ont pas été payées au-delà de la fin 2000. Quant aux primes de licenciements, les travailleurs licenciés au début de l'année 2000 s'aperçoivent bientôt que non seulement la société ne ferme pas, mais qu'elle est prospère au point de porter les primes de licenciement à 4 200 yuans par année d'ancienneté pour ceux qui veulent encore partir à la fin de l'année 2000.

A partir de là commence une longue résistance. En mars 2002, les cadres licenciés se rendent à Pékin pour protester auprès du gouvernement central. Ils obtiennent d'être ré-embauchés. Les travailleurs de base tentent la même démarche, mais sans succès. En avril, des manifestations ont lieu devant les bureaux de la direction, puis des pétitions circulent, au niveau local et au niveau de Pékin. Finalement, en mai, une délégation d'ouvriers peut rencontrer le directeur d'une des deux sociétés issues de la restructuration. Mais sans résultat. Les manifestations continuent en juin. Les travailleurs demandent maintenant d'être réembauchés, puisque la société fait des profits. En juillet, 5 000 travailleurs manifestent encore avec le soutien de la population locale. Pour tenter de désamorcer la situation, les autorités manient la carotte et le bâton. Elles promettent de payer les vingt-deux mois d'allocations de chômage impayés et de mettre en place un réseau médical subventionné. Mais les revendications centrales (réembauches, paiement des retraites) restent insatisfaites. Fin juillet 2002, les manifestations sont officiellement déclarées illégales et la répression se renforce. Il y a plusieurs arrestations et on oblige certains travailleurs à des confessions publiques à la télévision.

Les manifestations cessent alors. Cependant, les travailleurs continuent de pétitionner en 2003 et 2004. Ils vont plusieurs fois à Pékin, mais les délégations sont alors renvoyées manu militari à Jilin par la police. En mars 2004, un

groupe de travailleurs découragés fait une tentative de suicide collectif par le poison. L'un d'eux meurt. En avril 2004, 500 travailleurs manifestent à Songyuan devant les bureaux de l'administration pétrolière. Ils demandent que leur prime de licenciement soit augmentée de 3 000 à 4 200 yuans par année d'ancienneté et que leurs enfants soient pris en charge par des programmes d'aide à l'emploi. La police est plus nombreuse qu'eux.

A Daqing (5) (province du Heilongjiang, proche de la Russie) la même restructuration du secteur pétrolier a lieu à la même époque (fin des années 1990). Daqing était depuis 1958 une ville pétrolière plutôt prospère, avec des salaires deux fois plus élevés que la moyenne nationale. Mais la restructuration qui aboutit à la formation de PetroChina entraîne 80 000 licenciements, dont beaucoup de travailleurs dépostés (*xiagang*) vis-à-vis desquels PetroChina conserve des obligations. Pour s'en débarrasser, elle leur propose une prime de 100 000 yuans (12 000 dollars), une fois pour toutes. Les *xiagang* acceptent, mais comprennent après coup qu'ils ont été floués. Car ils doivent payer eux-mêmes leur cotisations santé et retraite. Ils commencent à protester, et le mouvement explose vraiment quand la compagnie annonce qu'elle cesse de payer pour leur chauffage, comme elle avait toujours fait jusqu'alors.

Les *xiagang* forment alors le Comité syndical provisoire des travailleurs dépostés du Bureau administratif pétrolier de Daqing. Une première manifestation de 3 000 personnes a lieu le 1^{er} mars 2002. Quatre jours plus tard, 50 000 manifestants bloquent les trains partant pour la Russie. Après plusieurs autres manifestations, le Bureau de gestion pétrolière de Daqing est occupé. Cette occupation, qui dure plusieurs semaines, suscite des grèves et des manifestations de solidarité chez d'autres travailleurs du pétrole en Chine. De plus, le Bureau devient le point de convergence des travailleurs de la ville, qui forment des manifestations de soutien. La représen-

(5) *New York Times*, 19 mars 2002, *Aufheben*, op. cit.

sion met fin au mouvement. Les bureaux occupés sont encerclés par la police, les grévistes-occupants sont isolés du reste de la population, et un ultimatum pour leur évacuation est fixé. La police arrête certains leaders et les autres doivent se cacher. Il semble que le Comité syndical provisoire des travailleurs dépostés du Bureau administratif pétrolier de Daqing ait continué d'exister un moment. En mai, il parvient encore à mobiliser 20 000 travailleurs pour exiger la libération de ceux qui ont été arrêtés. Quant aux représentants locaux du syndicat unique FNCS, ils se contentent de constater que les chômeurs ne font plus partie de l'entreprise, ni donc du syndicat.

Fashun est une ville minière de la province de Liaoning. Une première tentative de restructuration du secteur du charbon, en 1994, fut abandonnée devant les grèves et protestations des travailleurs. Une seconde offensive commença en 1999. En 2001, 300.000 travailleurs du charbon, du ciment, etc. étaient transformés en *xiagang*. En mars 2001, 10.000 d'entre eux entamèrent des barrages réguliers de routes et de voies ferrées. Le mouvement continua plusieurs semaines malgré la présence de la police anti-émeutes. Puis il s'essouffla.

Mars 2002 : Liaoyang (Liaoning)

Le complexe métallurgique Liaoyang Tiejehin (Ferro Alloy Factory) est en faillite officielle depuis début 2001. Dès lors, des travailleurs, des *xiagang* et des retraités manifestent ensemble devant l'entreprise (6). La faillite est officielle le 5 novembre 2001. Plusieurs parties de l'entreprise sont aussitôt vendues à des proches du directeur. La moitié environ du personnel est transférée à ces nouvelles entreprises privées. Tous les équipements et matières premières qui restaient sont évacués très rapidement. Pour les 3 000 autres salariés, les conditions de licenciement sont les suivantes : pour les ouvriers de plus de trente ans d'ancienneté, une retraite de

(6) Voir *Libération* 23 mars 2002, *Aufheben*, op. cit.

300 yuans par mois. Pour les autres, une indemnité de licenciement de 600 yuans par année d'ancienneté. Des conditions particulières sont prévues pour les travailleurs victimes d'accidents du travail. La direction promet également de payer au moins la moitié des arriérés de salaires accumulés à fin 2001. Pratiquement aucun de ces engagements n'a été tenu, l'une des raisons étant que l'entreprise aurait cessé de verser ses cotisations sociales depuis 1995. Retraités ou dépostés, la plupart des travailleurs licenciés ne touchent que l'allocation minimale de la ville – 182 yuans par mois.

En mars 2002, la police arrête trois représentants des travailleurs. Des tracts sont alors distribués dans la ville pour appeler travailleurs et retraités des autres entreprises à rejoindre le mouvement. Dans les jours suivants, un comité inter-entreprises est mis sur pied. Pendant dix jours, les ouvriers manifestent quotidiennement. Les manifestants demandent la destitution du député, le respect des promesses faites aux licenciés, le paiement des arriérés de salaire et de retraite. Puis le député de la ville à l'Assemblée nationale déclare de Pékin, à la télévision, qu'il n'y a pas de chômeurs à Liaoyang. C'est l'étincelle qui provoque de grandes manifestations, avec 15 000 participants venant de plusieurs entreprises. Les autorités cherchent à gagner du temps en proposant des négociations, mais le 17 mars la police arrête un des leaders. Le lendemain, pour demander sa libération, 30 000 à 80 000 personnes (selon les sources) manifestent derrière des portraits de Mao. En plus de leurs autres revendications, ils demandent la destitution de leur député.

L'entrée en lice de travailleurs d'autres entreprises a été le facteur déclenchant d'une répression systématique et sévère : police anti-émeute, check points dans les artères de la ville, arrestations.

2007 : Vingt-six ans plus tard...

Les autorités comptent visiblement sur le temps pour que les protestations des travailleurs licenciés dans des conditions iniques se tassent. Beaucoup sont morts, d'autres se

sont recasés ou survivent d'une façon ou d'une autre. Cependant, certains continuent à réclamer, tant la misère où ils survivent est grande. Par exemple, 4 000 travailleuses ont été licenciées en 1981 par le Chongqing Mining Bureau. En 2006, un millier d'entre elles écrivent encore des pétitions pour expliquer que leurs indemnités de licenciement n'ont jamais été complètement payées. Il y a de nombreux cas semblables de personnes âgées qui font des sit-ins, des pétitions, des manifestations de façon rituelle.

5.1.2 : Les luttes sur les lieux travail après la restructuration

Cependant, si les luttes dans ce segment de la classe ouvrière chinoise sont surtout des combats d'arrière-garde pour les conditions de survie, il y a aussi des conflits du travail proprement dits. Aiqing Zheng (7) signale qu'en 1994, il y a eu 12 000 « conflits collectifs » du travail dans les entreprises publiques. Dans 2 500 cas, les ouvriers ont occupé les locaux, détruit des machines, pris en otage des dirigeants du Parti ou de l'entreprise. « Au bureau de la mine de Jixi, dans la province du Heilongjiang, les dirigeants n'osent pas aller aux puits par crainte d'être attaqués par les ouvriers », avoue le ministère du Travail. En 1996, 2 000 travailleurs de l'usine de teinture textile de Taiyuan (Shanxi) font un sit-in de cinq jours devant le siège provincial du PCC pour obtenir le paiement de salaires en retard. La même année, 300 ouvriers d'une usine textile de Harbin (Heilongjiang) arrêtent un train pendant six heures pour protester contre leurs « difficultés de survie ». En mars 1997, le patron d'une usine de soie à Nanchong (Sichuan) est pris en otage par les ouvriers pour salaires non payés. 20 000 ouvriers manifestent pendant trente heures devant la mairie. En 2002, la province d'Anhui promulgua un règlement pour protéger les patrons, car plusieurs d'entre eux avaient récemment été assassinés.

(7) Aiqing Zheng, *Libertés et droits fondamentaux des travailleurs en Chine*, L'Harmattan 2007, p. 171 sq.

Tous ces exemples peuvent concerner des entreprises en fin de vie, et n'être donc pas loin du cas des travailleurs licenciés. Il en va différemment dans l'exemple de la mine de Xi-yao (février 1995), dans la province du Hebei (même source). On est ici en présence d'un conflit du travail classique dans une entreprise en activité. La direction impose aux mineurs des conditions dangereuses sans équipements de sécurité. De plus elle retarde le paiement des frais médicaux. Il s'en suit une grève de six jours au terme de laquelle le directeur de la mine est révoqué et certaines conditions d'exploitation modifiées.

Un rapport du *CLB* (8) confirme que les luttes des travailleurs licenciés des entreprises d'Etat et celles des travailleurs migrants sont « de plus en plus souvent rejointes par la lutte des salariés des entreprises d'Etat restructurées ou privatisées. Auparavant, ces travailleurs hésitaient à se lancer par peur de perdre leurs emplois et avantages. Mais pour beaucoup de travailleurs urbains des entreprises restructurées, les conditions de travail ne sont pas meilleures que dans le privé, et elles sont parfois pires ». Quelques exemples :

En décembre 2005, les employés d'un grand magasin de Chengdu récemment privatisé font grève et manifestent contre les pratiques de la nouvelle direction, qui ne respecte pas les droits élémentaires des salariés, les bat, les fouille ou les injurie. Autre cas de dégradation des conditions de travail après restructuration : le changement de statut du Bureau administratif des pétroles de la province du Sichuan s'accompagne du transfert des écoles de la *danwei* au gouvernement local, qui ne respecte pas les engagements pris vis-à-vis des enseignants. La baisse des salaires qui s'en suit provoque une grève en février 2005.

Voici encore le cas d'une usine de textile de Xianyang (Shaanxi). Elle est « privatisée » en 2004 par sa vente à China Resource, un groupe coté à Hong Kong mais soutenu

(8) « Speaking out, The Worker's movement in China (2005-2006) », *CLB*, décembre 2007.

par l'Etat. Avant le rachat, la nouvelle direction promet qu'il n'y aura aucun changement et que les contrats de travail seront de longue durée. Mais en fin de compte, le contrat le plus long proposé est de trois ans avec six mois à l'essai et une baisse de salaire de 40 %. En outre, de nombreux emplois sont supprimés, sur un total initial de 6 800. Cela provoque une grève de quarante-neuf jours.

Les travailleurs (surtout des femmes) ferment les portes de l'usine et arrêtent toute production. Un piquet de deux cents personnes s'installe à l'entrée de l'usine au troisième jour de la grève. Des journalistes venus prendre des nouvelles sont arrêtés. Après des concessions partielles (période d'essai plus courte, durée du contrat plus longue), le travail reprend tandis que la répression s'abat sur les meneurs de la grève. Ceux-ci ont en particulier le tort d'avoir essayé de fonder une section syndicale dans l'entreprise. Ils comptaient la faire enregistrer à la FNSC (confédération syndicale unique, contrôlée par l'Etat), et suivaient en tout la loi syndicale de 2001. Cependant, une telle indépendance, une telle initiative de la base, fait peur aux bureaucrates qui, dès qu'ils prennent connaissance de l'initiative, annoncent que la FNSC a déjà une section dans cette entreprise – simplement, personne ne le savait et aucune élection de délégués n'avait eu lieu (9).

En juillet 2005, 3 000 mineurs de la Changba Lead-Zinc Mine, filiale d'une société d'Etat dans la province de Gansu, protestent parce que la production a triplé depuis 1999, sans embauches ni augmentation de salaires. Les membres de la direction se sont au contraire octroyé de confortables primes. De la même façon, les 6 000 salariés de la Feyia Textile Company de Huaibei (Anhui) et les 1 000 employés de la Heze Cotton Textiles Factory (province de Shandong) ont fait grève en 2005 et 2006 respectivement pour des augmentations de salaire. Ces deux sociétés sont de statut public.

(9) Communiqué du *CLB* du 1^{er} novembre 2004.

Bien que ces quelques exemples ne puissent remplacer une enquête plus générale et synthétique, ils permettent d'affirmer que la « vieille » classe ouvrière chinoise ne développe pas seulement des luttes de défense de la *danwei*. Elle est aussi engagée, comme il est normal – surtout après les effets dévastateurs des restructurations et privatisations - dans une lutte plus offensive sur les salaires et les conditions de travail. On ne s'étonnera pas que ces luttes ne débouchent pas sur des confrontations plus massives, car durant toute cette période la croissance économique très rapide a permis de pallier les conséquences les plus extrêmes des licenciements et de la baisse du niveau de vie – que ce soit par les solidarités familiales, les petits boulots ou tout simplement par la croissance de l'emploi pour ceux qui sont employables dans les nouvelles conditions. Quant à la question des tentatives d'organisation à la base ou de formation de syndicats indépendants qui ont eu lieu dans le feu des luttes et qui ont été aussitôt sévèrement réprimées, nous y reviendrons plus bas dans la discussion de la question syndicale en Chine.

5.2 : Les luttes de la « nouvelle » classe ouvrière

5.2.1 : Jusqu'à la crise de 2008

C'est à peu près au moment où les mouvements de révolte de la « vieille » classe ouvrière chinoise commencent à se tasser que la « nouvelle » classe ouvrière est apparue sur le front des luttes. Certes, on ne peut pas imaginer que la violente exploitation des travailleurs migrants se soit déroulée jusque-là sans conflits sociaux, mais ce n'est que dans la première moitié des années 2000 que l'on voit apparaître d'importants conflits sociaux dans les usines de la côte, notamment.

Cet enchaînement est en quelque sorte celui de deux époques du capitalisme mondial tel qu'il se présente en Chine. La fin (provisoire ?) de l'épuration du secteur d'Etat appartient à la même époque que celle de l'ouverture des pays de l'Est, de la désindustrialisation de certains pays ou certaines

régions des pays industrialisés occidentaux. Cette époque est celle de la liquidation des canards boiteux, des restructurations de branches sous l'impact de la dépression longue amorcée à la fin des années 1970. Les révoltes des travailleurs migrants appartiennent déjà à la période où nous fait entrer la crise qui s'approfondit sous nos yeux. C'est, en particulier, l'époque où l'on touche la limite du bénéfice des délocalisations. Nous y reviendrons.

Nous avons vu plus haut les conditions d'exploitation des travailleurs migrants, et nous avons souligné la précarité extrême de leur situation en raison du hukou. Les luttes des migrants sont la réplique de ces conditions. Certes, au début des années 2000, cela fait au moins dix ans qu'une masse considérable de ces nouveaux prolétaires est soumise à ces conditions d'exploitation. Si les luttes n'ont pas explosé au grand jour plus tôt (ce qu'il faudrait vérifier), c'est non seulement par un effet de délai bien compréhensible, mais aussi parce que les conditions de l'exploitation, catastrophiques dès le départ, se sont encore aggravées. Par exemple, les salaires sont restés presque stables malgré l'inflation (voir chapitre 4.1.4). Les luttes qui explosent maintenant sont le signe que le rendement de cette exploitation, en termes de profits, est déjà insuffisant, malgré la faiblesse des salaires, malgré la discipline des travailleurs.

Pour les capitalistes qui sont chargés de fabriquer les subsistances du prolétariat occidental, pour les Wal-Mart et autres Reebok, il faut toujours baisser les prix. C'est la même contrainte qui leur fait pousser les ouvriers chinois à la révolte et s'endetter les salariés américains au-delà de ce qu'ils pourront jamais rembourser.

Arrivés à une tension productive extrême, épuisés par d'interminables heures supplémentaires, vivant d'un salaire misérable qui doit aussi nourrir la famille restée au village, soumis au mépris et aux injures, les travailleurs migrants se révoltent sous des prétextes parfois futiles en apparence, mais qui révèlent les limites auxquelles parvient ce mode d'exploitation de la force de travail où la hausse de la produc-

tivité repose essentiellement sur celle des cadences. Ils lancent des grèves spontanées, non pas inorganisées mais organisées sur le moment, souvent violentes et portant sur des revendications de base, comme les retards de salaires (cause très importante), le niveau des salaires, le paiement des heures supplémentaires, la qualité de la cantine et des dortoirs... Spontanées – au sens où il n’y a pas d’organisation syndicale ou politique dans l’entreprise pour les préparer à l’avance – les luttes des travailleurs migrants essaient parfois de transformer l’organisation de grève (comité de lutte, groupe de délégués) en section syndicale de base. Une telle tendance est systématiquement bloquée par le gouvernement et sa police.

Une autre caractéristique de ces luttes est qu’elles sortent rarement du cadre de l’entreprise. Cela s’entend au sens revendicatif, mais aussi à celui de l’action immédiate des travailleurs dans leur grève. En général, les tentatives de sortir de l’usine pour populariser leur lutte sont immédiatement contrées par la police, qui craint évidemment un effet de tache d’huile. On verra, dans les exemples ci-dessous, que c’est en effet un risque. Ces cas, relativement rares, où une lutte fait tache d’huile sur d’autres entreprises donnent une mesure de la capacité de nuire des travailleurs migrants.

Avril 2004 - Stella International Shoe Factory, Dongguan : paiement des heures supplémentaires

Ce groupe taïwanais dispose de sept usines en Chine et emploie plus de 30 000 ouvriers. La situation de ceux-ci est relativement plus favorable que dans les autres usines du secteur, nombreuses dans cette région. Exemple d’avantages dont dispose les salariés de Stella : deux pommes par semaine.

En mars 2004, des protestations éclatent dans les usines Xing Lai et Xing Peng quand les travailleurs s’aperçoivent que leur salaire est réduit. Ils envoient des délégués à la direction, et obtiennent que la réduction de salaire soit annulée et que la qualité de la nourriture soit améliorée. La grève s’arrête alors, sans intervention de la police ni représailles.

Le 21 avril 2004, plus de 1 000 travailleurs d'une troisième usine, la Xing Xiong Factory, protestent contre une baisse de salaire. Les femmes poussent les hommes à passer à l'action. Tout le monde sort des dortoirs et se dirige vers l'usine. Des voitures sont renversées, des cabines de téléphone sont cassées. Un cadre est blessé. Dans l'usine, des machines sont brisées. Selon la police, les bureaux sont dévastés, de la nourriture est volée. Cela dure trois heures, avant que les travailleurs retournent se coucher.

Le 23 avril 2004 (jour de paie), 1 000 ouvriers d'une quatrième de ces usines, la Xing Ang Shoe Factory (3 000 salariés, surtout des femmes, dont 80 % en dortoir), se mettent violemment en grève contre les bas salaires, les retards de paiement et la mauvaise qualité de la nourriture à la cantine. Le mouvement commence dans les dortoirs, quand les travailleurs voient que leur paie a été réduite de 50 à 100 yuans. Ils et elles crient par les fenêtres, jettent des objets dans la cour. Les femmes sont particulièrement vindicatives, et se moquent des hommes, plus timorés.

Dans tous les cas, la cause immédiate de ces conflits est la baisse de la paie en raison de la réduction des heures supplémentaires. Chez Stella, les salaires sont à cette époque d'environ 700 yuans par mois pour une semaine de soixante heures avec travail le week-end (à cela, il faut enlever 150 yuans pour la cantine et 48 yuans pour le dortoir). Mais les grandes marques occidentales (Nike, Reebok, etc.) pour qui Stella est un sous-traitant ont exigé que la société réduise le temps de travail dans ses usines.

Stella accepte, renonce au travail de certains week-ends, et promet aux travailleurs de ne pas baisser les salaires si la production reste la même. En fait, les salaires sont réduits quand même, d'environ 100 yuans par mois, ce qui correspond aux primes versables pour le travail de week-end. Il semble qu'à l'issue de cette période de conflit, le temps de travail soit revenu à son niveau initial, contre l'avis des multinationales mais à la demande des travailleurs. En conclusion, les multinationales veulent plaire aux consommateurs

américains en « humanisant le travail » des salariés chinois, qui sont contraints de refuser pour conserver un minimum salarial de survie !

La source pour l'ensemble des informations sur Stella est un magazine semi-officiel chinois repris par le *CLB* (10). Son récit et son analyse des événements sont inhabituels à l'aune des médias chinois, en ce qu'ils ne cachent pas la situation misérable des travailleurs migrants et la nécessité d'améliorer leur sort. En particulier, le magazine déplore que les travailleurs de Xing Xiong et de Xing Ang n'aient pas eu de représentants, comme dans les deux autres usines, car cela aurait permis d'éviter les violences : « Ces travailleurs non organisés sont plus dangereux [que les organisés] car ils sont plus enclins aux débordements. » Le magazine prend explicitement position en faveur d'une représentation syndicale des migrants. Nous verrons plus loin ce que cette position recouvre.

Avril 2005 - Uniden (Shenzhen): une grève organisée

Cette usine japonaise de la zone économique spéciale (ZES) de Shenzhen emploie 16 000 ouvrières à la fabrication de téléphones pour Wal-Mart. Les salaires sont d'environ 800 yuans (environ 100 dollars) par mois pour une semaine de six journées de douze heures. Les horaires sont normaux pour la ZES, et le salaire est supérieur à la moyenne. En décembre 2004, une première grève a eu lieu pour protester contre les mauvais traitements infligés par un contremaître. Cette grève avait été organisée à l'avance : les travailleurs avaient trouvé des tracts en arrivant au travail, et il semble que les techniciens et les ouvriers qualifiés aient joué un rôle majeur dans tout le mouvement.

La direction avait alors promis d'autoriser la formation d'un syndicat et de cesser de demander des heures supplémentaires sans les payer.

(10) « Mainland News Weekly analyses Reasons of Workers Unrest at Stella Shoes Factories », *CLB*, 14 décembre 2004.

Aucune promesse n'ayant été tenue, la deuxième grève éclate lorsque la direction licencie le leader de la première grève. Le 18 avril 2005, jour où la nouvelle est connue, le travail s'arrête. Les travailleuses demandent :

- le droit de fonder un syndicat ;
- le respect du salaire minimum et paiement des cotisations sociales ;
- le paiement des primes d'heures supplémentaires ;
- pas de retenue en cas de congé maladie ;
- des allocations alimentaire et de logement ;
- des augmentations à l'ancienneté.

La police entoure l'usine, craignant la propagation à d'autres établissements de la zone. A l'intérieur, c'est l'AG permanente, où les travailleuses font tour à tour part de leurs griefs. La grève est bien organisée. Les travailleuses élisent un comité de grève de 29 membres. Après plusieurs jours de grève, un accord s'établit, notamment sur les points suivants :

- formation d'un syndicat ;
- pas de représailles et versement normal des salaires ;
- amélioration de la cantine, des conditions d'hygiène et de travail ;
- plus de travail forcé ni d'heures supplémentaires non payées.

Le travail reprend le 25 avril. En juillet, une section syndicale est formée, mais la direction contrôle l'élection des délégués, et seules deux membres du comité de grève sont élues. Dix ouvrières sont arrêtées et condamnées à trois ans et demi de prison, puis amnistiées en appel après une campagne internationale.

L'organisation préalable du mouvement, la participation des techniciens et ouvriers qualifiés, la revendication d'une section syndicale, tous ces éléments rendent le mouvement chez Uniden atypique dans l'univers des *sweatshops* de la côte sud de la Chine (11).

(11) C'est pourtant cette seule grève que *Aufheben* étudie dans « Class Conflicts in the Transformation of China », *op. cit.*

Été 2005 – Dalian : vague de grèves dans plusieurs entreprises

La ZES de cette ville accueille près de 2 000 entreprises étrangères, dont plus de 500 japonaises. Le 27 juillet 2005, la filiale locale de Toshiba demande aux travailleurs une augmentation de 43 % de la productivité. Désormais, les travailleurs devront faire en quatorze secondes ce qu'ils faisaient en vingt secondes auparavant. La raison de cette demande de la direction est que la municipalité veut lui imposer de respecter la législation sur les heures supplémentaires, qui sont plafonnées. Il « faut » donc que les travailleurs travaillent plus vite. Du coup, 500 travailleurs se mettent en grève pour une augmentation de salaire, qu'ils obtiennent (150 yuans par mois de plus).

L'information se répand dans la ZES, notamment parce que les foyers des travailleurs migrants de différentes entreprises sont regroupés dans un quartier, au lieu d'être proches de l'usine qui les emploie. Des inscriptions « Grève ! » apparaissent sur les murs, ou circulent dans les usines sur des morceaux de papier. Des grèves éclatent dans de petites entreprises, puis chez Canon le 9 septembre. Les femmes sont particulièrement actives. Les 6 000 grévistes demandent :

- une augmentation de 200 yuans par mois ;
- la suppression d'un règlement interne stipulant le licenciement automatique des femmes de plus de vingt-trois ans.

Le même jour, les grévistes et la direction japonaise locale arrivent à un accord. Les salaires passent de 720 à 880 yuans (90 à 110 dollars) par mois. Mais deux heures après la signature, le maire adjoint de Dalian vient en visite à l'usine et fait annuler l'accord en raison de l'illégalité de la grève. Son point de vue est qu'il faut arrêter la vague d'arrêts de travail et d'augmentations dans l'œuf pour ne pas décourager les investisseurs internationaux. La direction de Canon accepte de reculer. Dans la soirée, la police investit l'usine et des « conseillers » de la mairie empêchent les travailleurs d'aller se coucher dans les dortoirs tant qu'ils n'ont pas signé

leur accord pour reprendre le travail aux anciennes conditions. Il semble que, du coup, plusieurs milliers d'ouvriers dorment dans la rue. En tout cas ils y manifestent le 11 septembre, contre Canon et contre la municipalité.

Le 12 septembre, 9 000 travailleurs de la société japonaise Nidec entrent en grève pour demander une augmentation de 500 yuans par mois. Dans les jours qui suivent, la grève se répand dans la ZES et atteint 30 000 travailleurs.

Finalement, le travail reprend dans l'ensemble des usines en grève sur la base d'une augmentation d'environ 100 yuans par mois. Les travailleurs de Canon obtiennent 103 yuans de plus, portant leur salaire à 730 yuans. Selon les sources, l'abolition du règlement sur les licenciements automatiques de femmes est obtenue ou non. En tout cas, 400 travailleurs de Canon sont licenciés. De son côté, la direction de Canon obtient des compensations pour les pertes de production dues à une grève qu'elle ne voulait pas et que la mairie de Dalian lui a en quelque sorte imposée. Enfin, des allègements de charges sociales sont accordées dans la ZES pour compenser les 100 yuans d'augmentation de salaire.

Novembre 2007 - Alco Holdings, Dongguan : le prix de la cantine

Ce groupe de Hong Kong emploie plusieurs milliers de salariés dans son usine de Dongguan, qui fabrique de l'électronique grand public pour des chaînes de distributions comme Walmart, Castorama, B&Q, etc.. En novembre 2007, la direction annonce que le prix de la cantine passera de 140 à 240 yuans par mois (pour des salaires d'environ 690 yuans avant déduction de cantine et de dortoir – 50 yuans). Les ouvriers demandent par pétition l'annulation de cette mesure, avec date butoir du 26 novembre.

En l'absence de réponse de la direction, la grève commence le 27 novembre. Les ouvriers manifestent devant l'usine et bloquent le trafic dans les rues environnantes (12).

(12) Nombreuses photos sur <http://www.ihlo.org>.

La police intervient aussitôt, avec des chiens. La police entre dans l'usine et procède à plusieurs arrestations. Mais il semble que les travailleurs obtiennent satisfaction.

Janvier 2008 – Maersk, Dongguan (port de Machong) : violence des vigiles

Un travailleur migrant saute par-dessus une barrière pour griller la file d'attente à la cantine de l'usine de containers Maersk à Dongguan, parce qu'il a été retenu au boulot et n'a plus assez de temps pour déjeuner. Des gardes le voient et lui imposent 200 yuans d'amende (son salaire mensuel n'est pas indiqué, mais ne dépasse pas 1 500 yuans). Plus il refuse de payer, plus l'amende augmente. Ça finit à 1 000 yuans. Finalement il va manger, mais à la sortie, les gardes l'attendent et le rossent. La tête en sang, il retourne dans la cantine pour appeler à l'aide. Les collègues sortent avec des armes improvisées. Les gardes s'enfuient, mais un d'entre eux est blessé. Tandis que la police emmène les deux blessés à l'hôpital, les ouvriers prennent des briques et cassent toutes les vitres qu'ils peuvent. Ils étaient en rogne depuis longtemps, pour cause de baisse de salaire, de cadences à la hausse et d'heures supplémentaires. La casse dure jusqu'à l'aube du lendemain.

On pourrait multiplier les exemples. Han Dongfen, l'animateur du *CLB*, estime qu'il y a chaque jour au moins une grève de plus de 1 000 grévistes dans le Delta de la Rivière des Perles (source: Radio Free Asia). Si l'on se fie aux statistiques, la fréquence des grèves est en hausse depuis plusieurs années.

Selon *Aufheben*, « les migrants restent enracinés à la campagne... Le travailleur migrant est un paysan d'abord et un travailleur ensuite... L'espoir largement répandu que tôt ou tard il rentrera au village signifie que l'attitude prédominante du migrant est de courber l'échine et d'éviter les ennuis... La nature transitoire et temporaire du travail migrant a rendu difficile la construction de liens de confiance et de solidarité entre les travailleurs – sans parler du moind-

dre degré d'organisation (13) ». Le mot est lâché : organisation. *Aufheben* part à la recherche du prolétariat chinois et, ne trouvant pas d'organisations ouvrières, préfère penser que les millions de migrants ne sont au fond que des ploucs. La combativité des migrants est pourtant manifeste et continue depuis plusieurs années (*Aufheben* ne la nie pas, mais ne cite curieusement que le cas atypique de Uniden – voir ci-dessus – où l'on trouve une organisation préalable).

5.2.2 : Les travailleurs migrants face à la crise actuelle

Loin d'être soumis, les travailleurs migrants ne sont pas non plus des paysans mal dégrossis qui ne rêvent que de rentrer au village. Pour une bonne part, ils sont désormais sédentarisés en ville, sans aucune envie de retrouver leur misère rurale. Il n'y a pas de chiffre global pour mesurer la part des migrants qui est dans cette situation.

La crise qui se développe en Chine comme ailleurs va peut-être permettre de mesurer la sédentarisation des migrants. Normalement, quand il n'y a plus de travail, le migrant rentre dans son village. Les médias ont parlé (fin 2008 début 2009) de millions de personnes rentrant chez elles. Ces chiffres, ponctuels, recouvrent les migrations traditionnelles du Nouvel An chinois bien plus que les retours définitifs à la campagne. L'effet de la crise a aussi été de pousser les migrants à rentrer plus tôt et à revenir en ville plus tard.

Selon des évaluations de l'Académie des sciences sociales de Chine, les migrants ne semblent pas majoritairement disposés à reprendre une vie de paysan. Seuls 20 % de ceux qui sont rentrés chez eux pour le Nouvel An chinois « pourraient décider de rester à la campagne en attendant la fin de la crise ». Les 80 % restant demeurent en ville, sur le marché du travail. Dans le Sud, des émeutes sont déjà recensées tous les jours (14). Car le chômage se développe rapidement dans

(13) *Aufheben*, *op. cit.*

(14) *Les Echos*, 2 février 2009.

cette fraction du prolétariat chinois. Le gouvernement estime qu'il y avait 20 millions de migrants au chômage à la fin de 2008. Sur 200 millions de migrants en tout (estimation élevée), cela fait déjà 10 %. Et comme la machine à fabriquer les migrants (à savoir la misère rurale) ne peut pas s'arrêter, on attend encore 5 à 6 millions de nouveaux arrivants sur ce marché du travail. Le gouvernement sait aussi que, selon ses propres mots, « il n'y a pas eu de retour massif vers les campagnes et que les migrants ont choisi de rester en ville (15) ».

Aussi, en novembre 2008, le ministre des Relations humaines et de la Sécurité sociale reconnaissait que la situation de l'emploi pour les migrants était « sombre ». Il enchaînait pour affirmer que la sécurité est la première priorité du gouvernement. A l'époque où l'économie était en forte croissance, la combativité des migrants était déjà manifeste. Que va-t-il se passer avec le ralentissement ? Le gouvernement a peur, et cherche de différentes façons à éviter la confrontation. Le syndicat vient à sa rescousse. Le vice-président de la FNCS déclare ainsi : « Les niveaux supérieurs du gouvernement sont dès à présent préoccupés par la possibilité d'une instabilité sociale à grande échelle qui pourrait être provoquée par des vagues massives de chômage parmi les travailleurs migrants. La police a déjà envoyé des douzaines de groupes de surveillance dans les régions pour enquêter sur les niveaux d'instabilité. Nous devons fermement nous tenir en garde contre des tentatives faites par "des forces politiques d'opposition d'origine étrangère ou intérieure" visant à infiltrer les travailleurs migrants et à provoquer des incidents dans cette population (16) ».

Face à cette menace, le gouvernement souffle dans un sens, celui du retour à la campagne, mais souffle aussi dans l'autre, celui de l'installation des migrants en ville. Dans le premier sens, il propose des aides au retour et s'engage à défendre coûte que coûte le droit du migrant à son lopin de

(15) Agence Xinhua, 20 novembre 2008.

(16) Cité par <http://www.chinaworker.tk>, 3 mars 2009.

terre. Il propose aussi des aides à l'agriculture pour rendre les petites exploitations plus viables. Dans l'autre sens, il propose ou encourage des mesures sociales pour les migrants au chômage, comme par exemple une formation professionnelle qui permettrait de retrouver du travail. Il cherche aussi à convaincre les entreprises de ne pas licencier – on ne sait s'il se fait entendre. Dans le Guangdong, certaines entreprises préfèrent verser une allocation forfaitaire de 10 yuans par jour (pendant combien de temps ?) au travailleur qui s'engage à rester dans sa campagne après le Nouvel An. A Chengdu, la ville propose une allocation de chômage à certains travailleurs migrants. Après trois mois sans travail, l'allocation est versée pendant six mois. Les conditions restrictives de ce programme font que très peu de migrants peuvent en bénéficier. Néanmoins, l'initiative marque que la sédentarisation des migrants commence à être reconnue par les autorités (17). Comment pourrait-il en être autrement, alors que les incidents liés aux fermetures d'entreprises et à la montée du chômage parmi les migrants se multiplient ?

Novembre 2008 – Dongguan : la société Kader Holdings (Kaida dans d'autres sources), entreprise de jouets basée à Hong Kong, décide de licencier environ 500 ouvriers avec une compensation d'un mois de salaire par année d'ancienneté. Les salaires sont en moyenne de 1 000 yuans pour les employés et de 760 yuans pour les ouvriers. De plus, un bonus est prévu pour les salariés qui ont au moins sept ans d'ancienneté, à condition qu'ils n'aient fait aucune erreur au cours des sept dernières années. Cette dernière clause, inique surtout quand on connaît les règlements intérieurs de ce type d'entreprise et leur mode d'application, provoqua la fureur des salariés. Quatre-vingts d'entre eux se rassemblent devant l'usine, et sont bientôt rejoints par d'autres. Quand arrivent mille policiers pour les disperser, ils s'attaquent à leur véhicules,

(17) Revue de presse des Ateliers doctoraux de Pékin, 4 mars 2009. <http://shs-chine.eu>

cassent leurs motos, brisent les fenêtres des bureaux et cassent les ordinateurs. Finalement, l'entreprise accepte de renouveler les contrats des salariés les plus anciens.

Février 2009 – Pékin : dans le cadre d'un plan mondial de fermeture d'usines, Panasonic Electronic Devices fait pression sur les salariés de son usine de Pékin pour qu'ils partent « volontairement ». Lors d'une présentation de ce projet au personnel, trois dirigeants de l'entreprise sont bloqués plusieurs heures dans les locaux par des salariés en colère. Ils s'échappent finalement par une porte dérobée.

Les fonds envoyés au village par les migrants représentent plus de la moitié du revenu d'une famille paysanne. La crise actuelle pose ainsi un problème difficile au gouvernement chinois. S'il pousse les migrants à retourner à la campagne, les difficultés que rencontreront les ménages ruraux seront aggravées par la multiplication des bouches à nourrir et la fin de la contribution des membres de la famille partis travailler en ville. L'agitation dans les campagnes, dont nous avons parlé plus haut, risquerait alors de s'accroître. S'il retient les travailleurs migrants dans les villes, que va-t-il en faire ? Comment va-t-il éviter la formation d'importants bidonvilles, avec tous les problèmes que cela pose ?

En fait, il n'est pas sûr qu'il ait le choix. Au moment du Nouvel An chinois 2009, les autorités ont dit et répété aux migrants de ne pas revenir en ville après les fêtes. Un grand nombre de migrants n'ont pas tenu compte de ces exhortations. Une étude officielle du Bureau national des Statistiques donne les chiffres suivants : le nombre de travailleurs ruraux ne travaillant pas dans l'agriculture est de 225 millions, dont 141 millions qui travaillent en dehors de leur village d'origine. De ces migrants, la moitié (70 millions) sont rentrés chez eux au moment du Nouvel An 2009. En avril 2009, 80 % de ces « vacanciers » (56 millions) sont revenus en ville. Sur ce total, 45 millions ont trouvé du travail, 11 millions sont sans emploi.

Certes, le gouvernement a de l'argent pour monter des programmes sociaux, à la campagne comme en ville. Outre que, dans tous les pays du monde, l'efficacité de ces programmes est sujette à caution, il se peut bien que la Chine, avec sa bureaucratie divisée et sa corruption à tous les étages, ne soit pas le pays le mieux placé pour la mise en place de tels programmes. Le recours à la bonne vieille répression policière semble encore le plus probable.

5.3 : Vue d'ensemble ?

Les sources auxquelles j'ai eu accès ne donnent pas de statistiques précises des grèves et des luttes du prolétariat en Chine. Elles citent fréquemment la notion d'« incident de masse », qui recouvrent les grèves, les manifestations, les émeutes, aussi bien en milieu urbain qu'à la campagne. C'est donc un indicateur très flou, qui ne donne qu'une idée générale de la montée des luttes depuis quinze ans. De plus, la série ci-dessous a été constituée à partir de plusieurs sources.

Nombre d'incidents de masse

1993	8 700	2001	nc
1994	12 000	2002	50 000
1995	nc	2003	58 000
1996	nc	2004	74 000
1997	nc	2005	87 000
1998	25 000	2006	90 000
1999	32 000	2007 (estim.)	116 000
2000	40 000	2008 (estim.)	127 000
		2009 (1 ^{er} trim.)	58 000

Ces chiffres expliquent au moins une chose : que le thème de la « société harmonieuse » soit devenu la litanie des discours officiels. Cette formule de propagande veut convaincre que les problèmes sociaux – notamment l'inégalité des revenus entre ville et campagne – sont en train de s'arranger. C'est exactement l'inverse dans la réalité.

Pour en venir aux luttes du prolétariat proprement dit, est-il possible, malgré la forte dichotomie entre ses deux fractions principales, d'avoir une vue d'ensemble de la lutte des classes en Chine actuellement ? Il me semble qu'on peut dégager quelques éléments généraux.

5.3.1 : Fractionnement et unification des luttes

Nous avons vu que, tant par la structure même du prolétariat que par la politique du gouvernement, la classe et ses luttes sont nettement segmentées. Ce fractionnement n'a rien de définitif. Il est d'autant plus profond que les luttes sont faibles – et inversement. Qu'il s'agisse de l' « ancienne » ou de la « nouvelle » classe ouvrière, il est certain que le pouvoir veille à entraver autant qu'il le peut les regroupements de travailleurs. Autant à l'intérieur de l'entreprise (syndicats – voir plus loin) qu'entre entreprises voisines. Jusqu'à présent et sauf exception, il est parvenu à bloquer tout élargissement des luttes. Toute manifestation qui sort de l'usine est rapidement contenue par la police, qui veut absolument éviter la propagation et même la rencontre des ouvriers en lutte avec l'opinion publique (la police militaire a été récemment augmentée d'un million d'hommes).

Bien entendu, le succès de la police n'est que l'autre face de la combativité moyenne du prolétariat. Un exemple typique est celui de la *Jianrong Suitcase Factory*, à Dongguan. En décembre 2008, le patron de cette fabrique de valises disparaît en laissant une masse de salaires impayés. Les travailleurs protestent et se rassemblent dans la cour de l'usine pour former un cortège. Aussitôt, la police les bloque pour les empêcher de sortir dans la rue. Les autorités proposent aux ouvriers de leur verser 60 % des salaires dus s'ils se dispersent et rentrent dans leurs villages. Une centaine d'entre eux refusent et tentent de forcer le cordon de police. Au terme d'une bagarre apparemment peu violente, tout le monde accepte la proposition. Les ouvriers se dispersent (18).

(18) *Washington Post*, 13 janvier 2009.

On trouve dans cet « incident de masse » beaucoup d'éléments communs à ce nombreux autres : le succès de la police à empêcher les ouvriers de sortir de l'usine pour chercher la solidarité de la population extérieure, le succès du gouvernement à acheter la paix sociale en versant des sommes d'argent aux travailleurs en colère, le recours à la violence en l'absence de toute médiation sociale, l'absence de toute tentative d'occupation des locaux.

Il ne semble pas y avoir de perméabilité entre la « vieille » et la « nouvelle » classe ouvrière. Le déplorer, appeler à une organisation qui regroupe les deux mondes, c'est comme demander à des ouvriers français de la métallurgie, par exemple, de s'associer aux luttes des sans-papiers. Il arrive que des passerelles s'établissent, dans des luttes précises, mais la norme est celle de la séparation, aussi longtemps qu'une crise sociale majeure ne brise pas les compartimentations mises en place par le capital. Je ne connais pas d'exemple de lutte commune entre les travailleurs migrants et les travailleurs du secteur public ou restructuré. Cela ne veut pas dire qu'il n'y en a pas, mais que c'est probablement l'exception. Il faut cependant souligner un élément d'unité réelle entre les deux fractions du prolétariat : aucune ne semble recourir à l'occupation d'usine (19), a fortiori à l'occupation avec reprise de la production, pour se défendre des attaques du capital. La protestation devant les autorités supérieures, la manifestation et la recherche de contact avec l'extérieur, l'émeute sont des moyens de luttes qu'elles ont en commun. Mais ni la « vieille » classe ouvrière, qui a été nourrie à l'idéologie de la classe ouvrière qui travaille parce qu'elle a le pouvoir, ni la « nouvelle », dont certains attendent qu'elle deviennent une « vraie » classe consciente et organisée, n'ont l'air intéressées à reprendre les outils pour leur propre compte.

(19) Le *Times* (Times Online, 1^{er} février 2009) signale l'occupation d'une usine textile dans le nord du pays en janvier 2009. C'est la seule référence à une occupation que j'ai vue.

Je dis « n'ont pas l'air » parce que mon information est fragmentaire et que, si l'on en juge d'après ce qui s'est passé dans d'autres pays au moment de restructurations massives, la situation serait propice à des tentatives autogestionnaires. Ainsi dans le cas cité plus haut de l'entreprise de valises citée plus haut : une usine abandonnée par son patron, fabriquant des objets de consommation courante avec une technologie probablement simple. Cela ressemble fort à des situations où, en Argentine par exemple, les ouvriers sont amenés à se lancer dans une tentative autogestionnaire. Il doit y avoir un grand nombre d'usines de ce type, où l'outillage est limité, ce qui facilite un essai de reprise de la production par les travailleurs eux-mêmes et pour leur compte. En tout cas, on entend de plus en plus parler de patrons en fuite (20). Et cependant, on n'entend pas parler de tentative autogestionnaire dans les luttes des travailleurs contre les pertes d'emplois.

Il est impossible de pousser plus loin l'analyse en l'absence de données plus précises, et l'on ne peut que conclure très provisoirement que le contexte de la lutte pousse plutôt les travailleurs à chercher à sortir de l'usine pour trouver des solidarités qu'à s'y enfermer pour prendre en otage l'outil de travail.

Si cette analyse est juste, il faut considérer cette tendance, qui pousse les ouvriers à sortir de l'usine plutôt qu'à s'y enfermer, comme positive du point de vue d'un processus révolutionnaire éventuel. C'est sans doute aussi le sentiment du vice-maire de Baoding. Quand des ouvriers licenciés d'une usine textile ont décidé de partir à pied et en vélo sur l'autoroute de Pékin (140 km) pour protester contre les conditions de leur licenciement, il leur a couru après pour les raisonner. Ils avaient déjà fait 50 km quand ils ont accepté de monter dans des autobus pour rentrer (21).

(20) Au cours des neuf premiers mois de 2008, 277 patrons de la province du Zhejiang ont fui, laissant 50 millions de yuans de salaires impayés.

(21) *CLB*, 15 avril 2009.

Ce n'est pas ici le lieu de développer une critique de l'autogestion, qui n'est plus qu'une utopie réactionnaire d'auto-exploitation des travailleurs. Contentons-nous d'observer – ou d'espérer, car nos observations sont bien parcellaires – qu'on n'a pas encore vu apparaître de tentative autogestionnaire en Chine, et que c'est une bonne chose. Une explication possible, au moins pour les entreprises de la côte, est que, pour une part importante, la production chinoise n'est qu'un maillon manufacturier entre des importations de matières premières et d'équipements et des exportations de produits finis. Cet ancrage directement mondial de l'activité, que les travailleurs connaissent bien par les à-coups de travail auxquels ils sont soumis en fonction des commandes américaines ou européennes, ne facilite pas la mise en œuvre du slogan des ouvriers de Lip : « On produit et on se paye (22). » Si ce qu'on appelle la mondialisation entrave les tentatives autogestionnaires de sauvetage du capital, on ne peut que s'en féliciter.

Les luttes du prolétariat sont fractionnées aussi à l'intérieur de chacune des deux sections. Le plus souvent, la résistance aux restructurations des entreprises publiques s'est faite au sein de chaque *danwei*. C'est de là que partaient les problèmes, puisque la *danwei* prenait en charge tous les aspects de la vie des travailleurs, et c'est là qu'ils étaient résolus d'une façon ou d'une autre. Cependant, les entreprises qui se débarrassaient de leurs responsabilités sociales renvoyaient leurs travailleurs excédentaires aux autorités municipales ou provinciales en les assurant qu'elles les prendraient en charge. Et comme souvent ce n'était pas le cas, le conflit contre la direction de l'entreprise s'élargissait en conflit politique contre le pouvoir local. Au demeurant, il n'y avait guère de différence entre la direction économique de l'entreprise et le pouvoir politique local. C'est sans doute comme cela que les choses se sont passées à Liaoyang. C'est en tout cas au cours de manifestations faites pour demander

(22) Slogan qui, au demeurant, ne correspond pas à la réalité des faits.

que les promesses soient tenues que les ouvriers du complexe métallurgique se sont joints à ceux d'autres entreprises.

On a vu la même jonction se faire entre les salariés de différentes entreprises japonaises de la ZES de Dalian. Ils s'agissait alors de travailleurs migrants. Cependant, le fractionnement des luttes est également le cas le plus fréquent pour cette partie de la classe ouvrière. Cela tient entre autres au fait que le système migrants/dortoir reproduit à sa façon le principe de la *danwei* en confinant la totalité de la vie des travailleurs dans le cadre de l'entreprise. Cela tient aussi au fractionnement « ethnique » des travailleurs des différentes entreprises. En effet, celles-ci utilisent fréquemment des filières villageoises pour recruter leur main-d'œuvre.

Malgré tout, il me semble qu'il y a de nouveau ici une unité réelle sous-jacente dans toutes ces luttes isolées des deux fractions du prolétariat. Les licenciés des entreprises d'Etat des années 1990 demandaient fréquemment, comme en Argentine, la ré-embauche des travailleurs. Il me semble que maintenant, on ne discute plus, directement, que du niveau des indemnités. C'est encore un coup d'épingle donné à ce que nos gouvernants appellent la « valeur travail ».

5.3.2- Formes de la combativité

Les réformes ont signifié une augmentation de la précarité, une dégradation des conditions de travail et une baisse du niveau de vie pour l'ensemble du prolétariat chinois, ancienne classe ouvrière, chômeurs restructurés et nouveaux prolétaires issus des campagnes. Inévitablement, les conflits se sont multipliés, malgré l'omniprésence de la répression. Et ce qu'on voit, c'est une combativité qui se manifeste de plusieurs façons :

5.3.2.1 : Pétitions et manifestations

Il y a l'acharnement de ceux qui ont été mis à la retraite (de gré ou de force – on pourrait aussi bien dire des chômeurs), qui luttent pendant des années pour tenter d'obtenir une amélioration même marginale de leur sort. Cet acharne-

ment tient de la lassitude, de la routine, presque de la résignation. La protestation et la lutte sont parties prenante de la vie quotidienne de ces retraités spoliés, qui ne croient guère pouvoir obtenir quelque chose, mais qui sont si démunis, si acculés, et ont si peu d'alternatives, que la lutte est leur socialisation. On a cité plus haut le cas des anciennes employées du Chongqing Mining Bureau, qui lancent toujours des pétitions vingt-six ans après leur licenciement. Dans le Yunnan, des institutrices retraitées, issues des écoles des entreprises publiques de la province, ont pétitionné pendant deux ans (2004-2006) pour obtenir qu'une loi nationale sur la retraite des enseignants leur soit appliquée. Le décret d'application provincial retirait plusieurs centaines de yuans à la retraite théoriquement prévue par la loi. Sans tenir aussi longtemps, les salariés d'une entreprise municipale de transports de Qinyang ont manifesté pendant six mois devant les bureaux de l'entreprise, qui avait été vendue à un promoteur privé et fermée totalement. Les travailleurs n'avaient reçu ni indemnité ni couverture sociale. Au bout de six mois, la police les a chassés et en a arrêté quelques-uns.

Comme dans des milliers d'autres cas, l'acharnement consiste à épuiser les uns après les autres tous les recours et arbitrages prévus par la loi, en les appuyant de manifestations et de sit-in. Beaucoup de ces mouvements sont soutenus et encouragés par des avocats démocrates et des ONG – notamment le *CLB*. Au demeurant, cet acharnement n'est pas propre aux retraités. Les conflits entre travailleurs migrants et patrons s'enlisent fréquemment dans le même dédale réglementaire et juridique. Une victoire obtenue de temps en temps relance l'espoir que cette voie est féconde pour les droits des travailleurs. Selon les chiffres officiels, le nombre de conflits collectifs qui ont été traités par les Comités d'arbitrage des conflits du travail est passé de 1 500 en 1994 à 19 000 en 2005 (23). Globalement, cependant, l'énergie consi-

(23) « Wages in China », *CLB*, disponible sur le site du *CLB* www.china-labour.org.hk/en/node/100206

dérable qui est consacrée à ces démarches est dépensée en vain. Elle sert plutôt à la mise en place d'une couche sociale de juristes démocrates qui se tiennent en réserve pour un éventuel aggiornamento du régime. Selon le *CLB*, les salaires impayés donnent lieu à un grand nombre de procès.

Avec l'aide d'ONG et d'avocats militants, le nombre de conflits du travail finissant au tribunal est passé de 28.000 en 1995 à 115 000 en 2004. Le *CLB* s'en félicite, tout en reconnaissant que « le système judiciaire est corrompu. Les juges locaux sont nommés par des fonctionnaires locaux et travaillent pour eux sans aucune indépendance. Ils prennent l'argent de quiconque en donne pour gagner son procès ». Malgré cela, le *CLB* pousse les travailleurs dans cette voie « pour qu'ils aient plus confiance dans l'idée de l'Etat de droit (24) » ! Allez vous faire plumer par les juges, ça vous donnera confiance dans l'idée de justice. Dans le même esprit, le *CLB* cite fièrement le cas de deux villes où les travailleurs ont gagné 90 % de leurs procès, pour reconnaître ensuite que 57 % des patrons avaient refusé d'appliquer la sanction (25). Du coup, le taux de réussite tombe à 51 %. Ce qui n'est malgré tout pas si mal, mais le *CLB* ne nous explique pas pourquoi ces villes sont exceptionnelles.

5.3.2.2 : Grèves et destructions

Aussi n'est-il pas étonnant que le recours à la grève soit de plus en plus fréquent, bien qu'elle soit illégale. Le droit de grève a été retiré de la constitution au début des réformes.

Presque par définition, les grèves en Chine ne sont pas ou très peu organisées, car le seul syndicat autorisé, la All China Federation of Trade Unions, milite activement contre les travailleurs (on y reviendra). Ainsi que nous l'avons vu, la formation de groupes syndicaux ou para-syndicaux à la base est fortement réprimée. Il y a probablement des groupes plus

(24) Han Dong Feng (principal animateur du *CLB*), interrogé par Radio Free Asia le 31 janvier 2009.

(25) « Wages in China », *CLB, op.cit.*

ou moins clandestins, mais ils ne sont pas perceptibles sur notre radar. Par « pas ou très peu organisées », il faut entendre donc qu'il n'y a pas de préparatifs de la grève longtemps à l'avance, par la demande de négociations, la communication aux travailleurs de l'état du rapport de forces, l'annonce de dates lointaines où « on agira », etc. Les grèves sont donc le plus souvent soudaines, improvisées, et s'organisent dans le feu de l'action. En se mettant en grève, les travailleurs prennent des risques considérables. Ceux qui sont arrêtés finissent fréquemment en prison pour plusieurs années. Aussi n'est-il pas étonnant que, une fois le travail suspendu, ils ne reculent pas devant le recours à la violence et les destructions. Entrer en grève, pour un travailleur chinois, c'est déjà brûler ses vaisseaux. Il ne s'y met donc que lorsque son exaspération a atteint un degré très élevé. La répression, le refus de la négociation et l'absence ou la faiblesse des médiations font le reste. On verra plus loin que le débat sur l'utilité des syndicats est très présent dans les cercles gouvernementaux.

Nous avons vu qu'il y a des exceptions à ce modèle de grève, mais de façon générale la grève éclate sans préparatifs particuliers lorsque les conditions d'exploitation dépassent, sur un point particulier, les limites du supportable (qualité de la cantine, heures non payées, brutalité des vigiles ou contre-mâîtres, etc.). *CSR Asia*, le magazine sur la responsabilité citoyenne des grandes entreprises occidentales et japonaises ayant des filiales en Asie commente ainsi la grève de Dalian (voir § 5.2.1):

« Bien que les travailleurs n'aient pas de leaders manifestes, ils développent une stratégie d'organisation sans chef. Comme les travailleurs ont des intérêts largement partagés et le sentiment de souffrances partagées, ils réagissent à des signes subtils. Des travailleurs ont expliqué que, quand ils sont mécontents, il suffit que quelques-uns se lèvent et crient "Grève !" pour que tous les ouvriers de la chaîne se dressent comme pour une ovation et arrêtent le travail (26) ».

(26) *CSR Asia*, vol. 2, n°4, 2006.

On trouve là une atmosphère qui ressemble à celle de la révolte des OS qui a eu lieu dans les usines à la chaîne d'Europe et d'Amérique dans les années 1960-1970. Les mêmes causes produisant les mêmes effets, la surexploitation du travail taylorisé et fordisé produit les mêmes réactions de révolte que celles qui avaient été regroupées sous le nom d'anti-travail. Sans doute en plus violent encore, puisque les destructions sont nombreuses dans ces soulèvements brefs et sans suite d'ouvriers exaspérés par la rigidité des patrons sur la moindre question de travail (27).

Une autre caractéristique assez générale des grèves en Chine est leur courte durée. L'absence de réserves, individuelles ou collectives, est évidemment en cause ici. Mais l'isolement l'est aussi. On a vu la difficulté qu'ont les grévistes à établir des liens de solidarité avec leur entourage, et je ne connais pas d'exemple de grève de solidarité. L'occupation des locaux favorise en général la prolongation des conflits, surtout si ces locaux sont abandonnés par leur patron. Or, ainsi qu'on l'a mentionné, il ne semble pas y avoir beaucoup d'occupations en Chine – en tout cas pour le moment. Une autre raison probable de la courte durée des grèves est l'absence de syndicats pour les préparer, les soutenir, les financer.

5.3.2.3 : *Formation de syndicats indépendants*

Sans affirmer que la tentative de former un syndicat dans l'entreprise est une caractéristique générale des luttes du prolétariat chinois, on peut dire que c'est quelque chose que l'on observe assez souvent. Cela se comprend quand on sait que le syndicat unique FNSC est un organisme ouvertement favorable aux patrons. Pour les travailleurs, la question n'est pas de savoir s'il faut nourrir des illusions sur la nature des syndicats et renoncer à en fonder en raison de leur nature objectivement contre-révolutionnaire. Elle est bien plutôt de

(27) Faute d'une meilleure information sur les luttes de la « vieille » classe ouvrière, on parle ici surtout des luttes de la « nouvelle ».

trouver un moyen immédiat de consolider le rapport de forces contre le patron. Le syndicat en est un, jusqu'à un certain point, surtout dans la situation chinoise actuelle (on reviendra au §5.3.3 sur cette question).

Les militants des ONG ne peuvent ignorer le manque de succès des démarches juridiques dans lesquelles ils poussent les travailleurs. Et ils n'ignorent pas qu'elles auraient plus de succès si elles pouvaient être appuyées par un véritable rapport de forces des salariés contre les patrons. Pour cela, beaucoup d'entre eux en appellent à la formation de syndicats libres. Ils y trouvent le même terrain favorable pour leurs visées démocratiques que dans la procédure juridique, l'un n'excluant pas l'autre, bien au contraire.

Avec ou sans l'aide des ONG, les travailleurs arrivent à la même conclusion sur le rapport de forces dès qu'une grève se prolonge un peu. Aussi longtemps qu'il s'agit d'obtenir quelque chose du patron et non de dépasser le stade de la négociation, la gestion du rapport de forces a besoin d'un organisme de rassemblement et de représentativité. Le comité de grève a vocation à devenir une section syndicale et à s'institutionnaliser dans la vie de l'entreprise après la fin du conflit, ne serait-ce que pour surveiller l'application des accords. Si ces tentatives syndicales n'ont rien de révolutionnaire, elles représentent néanmoins une forme certaine de combativité. Car les risques sont considérables. Jusqu'à présent en Chine, elles ont toujours été sévèrement réprimées.

Au moment du Printemps de Pékin, en 1989, on assista à une floraison de syndicats libres, à Pékin et dans d'autres grandes villes. Han Dongfeng (devenu depuis directeur du *CLB*) participa à la création de la Beijing Workers Autonomous Federation. Il raconte (28) que, fondée par des étudiants, cette organisation n'avait pas d'adhérents ouvriers, car ceux-ci se méfiaient. Je ne sais pas s'il en alla de même pour les nombreuses autres tentatives. La répression n'en fut

(28) Han Dongfeng, « Chinese Labour Struggles », *New Left Review*, juillet-août 2005.

pas moins d'une sévérité extrême, comme Han Dongfeng en fit lui-même l'expérience. Pour se limiter à la répression des syndicats, voici quelques exemples dans les années suivantes (29) :

- en mai 1992, l'un des fondateurs de la Free Labour Union of China est condamné à vingt ans de prison. ;

- en 1998, deux activistes écrivent à la FNSC pour obtenir l'autorisation de fonder la China Free Workers Union. Ils sont arrêtés début 1999 et condamnés à huit et neuf ans de prison. ;

- en 2002, au moment de la faillite de la Ferro Alloy Factory de Liaoyang, des travailleurs fondent l'*All Liaoyang Bankrupt and Unemployed Workers Provisional Union*. Deux leaders sont arrêtés et condamnés à quatre et sept ans de prison ;

- en 2004, l'ancien président de la section FNSC d'une entreprise d'Etat est condamné à quinze ans de prison pour avoir essayé de fonder un syndicat libre et une section du Parti démocrate de Chine. Quelques temps plus tôt, il avait été licencié de son entreprise et exclu du syndicat pour avoir soutenu les revendications de travailleurs licenciés.

Qu'elles aient voulu se mettre sous l'ombrelle de la FNSC ou non, les tentatives syndicales, ont avorté dès le départ. La férocité de la répression rappelle les lois anti-syndicales du XIX^e siècle européen et américain. Ce n'est pas par hasard. Cela est lié aux modalités mêmes de l'exploitation du travail aujourd'hui en Chine. C'est ce que nous allons essayer de voir maintenant.

5.3.3 - La question syndicale

Les autorités chinoises ont une politique simple sur la question syndicale : la FNSC dispose d'un monopole absolu et a pour unique mission de ne rien faire pour les ouvriers (en dehors de distractions) ; en conséquence, toute initiative syndicale indépendante, dans ou en dehors de la FNSC, est

(29) *CLB* n° 32, 4 juin 2006.

immédiatement réprimée. Cette politique d'apparence monolithique ne va pas sans débats à l'intérieur du gouvernement et du Parti. De leur côté, les ONG soutiennent systématiquement ces initiatives.

Chez les marxistes occidentaux, il y a un débat qui se situe à peu près entre les deux points de vue suivants : ceux qui veulent soutenir la formation de syndicats libres et combattifs comme moment nécessaire de la constitution du prolétariat chinois en sujet révolutionnaire ; et ceux qui considèrent que les syndicats ont toujours joué contre les travailleurs et qu'il ne faut donc surtout pas encourager leur formation. Les premiers peuvent également penser que la démocratie parlementaire est un point de passage obligé pour le prolétariat chinois. Ce débat me semble mal posé, parce qu'il aborde la question syndicale indépendamment de l'examen des modalités de l'exploitation du travail. Le problème n'est pas de savoir s'il faut être pour ou contre les syndicats libres. Les syndicats sont un rouage normal de la lutte des classes. Sous une forme ou sous une autre, les travailleurs essaient toujours de se regrouper pour mieux négocier la vente de leur force de travail. Selon les époques et les lieux, les patrons ont absolument refusé, toléré, ou encouragé ces initiatives.

Pourquoi ? Il n'est pas possible de reprendre ici l'ensemble de cette problématique, mais on va l'évoquer à propos de la Chine. La formation de syndicats libres est-elle possible en Chine ? Peut-il y avoir un compromis entre patrons et salariés sur cette question ? Et dans ce cas, quel en serait l'effet ?

Débarrassons-nous d'abord d'un problème qui est fréquemment mal posé. Les syndicats qui apparaîtraient en Chine seraient-ils favorables ou non à la révolution ? La réponse est qu'ils y seraient défavorables, comme toute structure de négociation entre prolétaires et patrons. Autre question : les syndicats seraient-ils favorables ou non à l'augmentation des salaires ? La réponse est qu'ils y seraient favorables en tout cas dans un premier temps, ne serait-ce que pour prouver leur raison d'être. Les conditions de l'exploitation de

la force de travail en Chine sont sensiblement différentes de ce qui se passe en Occident et au Japon, où les syndicats ont un effet modérateur sur les luttes revendicatives. En Chine, la formation d'un mouvement syndical indépendant ne pourra se faire qu'au travers de luttes sociales importantes. De telles luttes produiront probablement plusieurs courants syndicaux. Seules seront légitimées par les travailleurs celles qui parviendront à fédérer suffisamment de branches, de métiers et de lieux pour créer un rapport de forces où les patrons soient contraints de céder sur les salaires de façon significative. A ce premier stade, il n'est pas question de révolution, ni donc de syndicats contre la révolution. Il s'agit simplement de dire que le syndicat peut être, dans certaines circonstances, un instrument efficace de marchandage de la force de travail, et qu'il est probable qu'une poussée revendicative massive en produira. Dans un deuxième stade, où l'institution syndicale se stabiliserait, son devenir dépend étroitement de la façon dont l'accumulation du capital se développera en Chine.

Quel est le paysage actuel des syndicats en Chine ? Il y a d'un côté un syndicat d'Etat, la Fédération nationale des syndicats chinois (FNSC) qui n'est pas totalement monolithique, mais presque. Et de l'autre côté, ainsi qu'on l'a évoqué, de très modestes initiatives en faveur d'un syndicalisme indépendant.

5.3.3.1 : La FNSC

La Fédération nationale des syndicats chinois est une immense bureaucratie héritée de la période maoïste, qui représente le parti communiste à tous les niveaux du monde du travail. Elle a gardé son statut de monopole. L'organisation compte 470 000 cadres à temps plein, tous membres du Parti, et jouissant de tous les avantages liés à ce statut (garantie de l'emploi, logement, retraite, santé...[30].)

(30) Cai Chongguo et Pierre Concialdi, « Les syndicats chinois entre impuissance et immobilisme », *Chronique internationale de l'IRES*, septembre 2006. Cai Chongguo est rédacteur en chef du *China Labour Bulletin*.

La FNSC est présente à quatre niveaux : la province, la ville, le district et l'entreprise. A chaque niveau, elle est censée négocier en faveur des travailleurs avec les instances patronales de même niveau. Dans la réalité, la fédération fait pratiquement partie de ces instances et des directions d'entreprises. Les exemples sont nombreux où le syndicaliste qui accompagne un travailleur dans une procédure d'arbitrage prend ouvertement position pour le patron.

Plus récemment, la FNSC s'est mise à tenir un discours plus militant, parlant de représenter réellement les intérêts des travailleurs, lançant des campagnes de recrutement en direction des entreprises étrangères et des travailleurs migrants. Pour l'essentiel, il ne s'agit que d'assurer la pérennité de son propre appareil en en assurant le financement par les patrons. Il faut en effet savoir que toute section syndicale a droit à 2 % de la masse salariale des travailleurs de l'entreprise. Les campagnes de recrutement consistent à discuter directement avec les patrons pour qu'ils admettent que leur entreprise soit « syndicalisée ». Au début de 2008, la FNSC annonçait qu'elle avait syndicalisé 110 000 coentreprises (73 % du total) et que 62 millions de migrants adhéraient au syndicat.

En règle générale, les moyens de pression utilisés *ne comportent pas* l'organisation de grèves. On suppose donc qu'ils sont plus politiques, le pouvoir de nuire du Parti communiste et des administrations étant à la mesure des « aides » qu'ils apportent aux patrons dans tous les secteurs de la vie de l'entreprise (foncier, environnemental, social, crédit, etc.).

On a beaucoup parlé de l'entrée des syndicats chez Wal-Mart, qui les refuse partout ailleurs dans le monde. On sait moins que l'accord cadre entre la Fédération nationale des syndicats chinois et la direction chinoise de Wal-Mart stipule notamment que « dans chaque magasin, le syndicat soutient les gestionnaires dans l'exercice de leurs opérations légales et de leurs droits de gestion, motive et organise les travailleurs pour qu'ils assument les responsabilités de leur travail, et coopère avec le management, dans un soutien

mutuel, travaillant ensemble au développement harmonieux de l'entreprise (31) ».

Il y a bien sûr des exceptions. Lors de la campagne de syndicalisation des entreprises étrangères, la FNSC ne se contenta pas de négocier avec les patrons mais, indiquent Cai Chongguo et Pierre Concialdi, « mobilisa les travailleurs ». Et ils soulignent que c'est une très grande nouveauté, en regrettant que ce n'ait pas été le début d'une ère nouvelle. Il ne disent malheureusement pas en quoi a consisté cette mobilisation. Peut-être s'agit-il de quelque chose de similaire à ce qui s'est passé chez Foxconn en 2006 ? Foxconn (fabricant de téléphones et autres produits électroniques, d'origine taïwanaise) emploie 240 000 ouvriers dans un seul site à Shenzhen. En septembre 2006, la section locale de la FNSC obtient que la société s'engage à créer une section syndicale. Fin décembre, rien ne s'était passé. Le 31 décembre, un dimanche, quelques bureaucrates de la section locale se rendent sur les lieux et distribuent des tracts et font signer des pétitions pour la création d'un syndicat. A midi, ils ont collecté 118 signatures. Comme la loi stipule qu'il suffit de 25 membres d'une entreprises pour créer un syndicat, ils proclament aussitôt que le syndicat chez Foxconn est créé (32).

La Fédération nationale des syndicats chinois avait lancé une campagne nationale de recrutement de migrants pour l'année 2006. On peut supposer que si les bureaucrates de la FNSC ont pris sur eux de travailler un dimanche pour mobiliser les travailleurs le dernier jour de l'année, c'est qu'il fallait boucler la statistique ce jour-là. Syndicaliser une entreprise de 240 000 travailleurs, ça fait du chiffre ! On ne sait pas si Foxconn a cédé par la suite, mais on voit bien l'en-

(31) « Speaking out, The Workers Movement in China, 2005-2006 », – décembre 2007, p. 47. Disponible sur Internet : www.clb.org.hk/en/files/File/research_reports/Worker_Movement_Report_final.pdf

(32) Communiqué du IHLO, 2 janvier 2007. L'IHLO est le bureau de liaison de Hong Kong du mouvement syndical international. Voir <http://www.ihlo.org> .

jeu pour la FNSC. Le paiement de la taxe de 2 % de la masse salariale représente une petite fortune.

Autre exemple : la FNSC adopta une attitude plus exceptionnelle dans la grève des grutiers de Yantian (33). En mars 2007, les grutiers du terminal de conteneurs de Yantian (le port de Shenzhen, ultra efficace machine à exporter de la Chine) se mettent en grève pour une augmentation de salaire. Ils sont bien payés (500-800 euros) mais leurs salaires sont bloqués depuis des années. Le représentant de la FNSC se propose pour les aider. Mais les ouvriers préfèrent élire une délégation de neuf ouvriers. Cette délégation n'obtient qu'une augmentation de 20 euros, jugée insuffisante par les ouvriers. Cet échec remet en selle le représentant de la FNSC, qui lance plusieurs grèves, fait intervenir des avocats et obtient la satisfaction des revendications des grutiers, ainsi qu'une augmentation pour le reste du personnel. Cette initiative syndicale, écrit *Le Monde*, aurait nécessité l'intervention des plus hauts dirigeants politiques avant d'être autorisée.

L'attitude du gouvernement sur la question syndicale n'est pas si monolithique qu'il y paraît, et la grève des grutiers a dû faire débat en son sein. On l'a vu à propos de la grève de Stella (§ 5.2.1). Il y a probablement dans le gouvernement toutes les nuances, allant des conservateurs purs et durs, qui veulent conserver la FNSC dans son monopole et dans son rôle de simple relais du Parti, aux libéraux, qui ne sont pas contre les syndicats libres, en passant par ceux qui pensent que la FNSC devrait être plus revendicative. Ce débat est d'une grande importance dans le cadre de l'évolution future des réformes. Nous allons y revenir.

Pour le moment, il se pourrait bien que, en raison de la crise, la question ait été tranchée en faveur des conservateurs : « Comme la plupart des entreprises sont dans une situation difficile, nous arrêtons momentanément les négociations collectives », a déclaré le vice-président de la section provinciale

(33) *Le Monde*, 10 janvier 2008.

de la FNSC du Guangdong (34). Si les conservateurs n'ont sans doute plus le pouvoir qu'ils avaient en 1989, on voit qu'ils ont conservé d'évidentes possibilités de s'imposer.. La tendance libérale, quant à elle, trouve un relais important dans la société civile et notamment dans les ONG.

5.3.3.2 : *Pression pour la liberté syndicale*

Les partisans de la liberté syndicale, encore peu audibles dans le Parti et la FNSC, ont le soutien actif du *CLB* et d'autres ONG démocratiques. Le *CLB* dénonce régulièrement le bureaucratisme de la FNSC, le fait qu'elle syndicalise les entreprises par le haut et ne tient pas compte des revendications de la base quand elle signe des contrats collectifs. Mais en même temps, il considère que, « en particulier au niveau local, la FNSC peut jouer un rôle positif dans le développement futur de syndicats militants (35) ». Dans le même ordre d'idées, le *CLB* salue la façon dont la section locale de Shenzhen a rédigé les modalités d'application de la nouvelle loi syndicale, entrée en vigueur le 10 août 2008. Ce texte prévoit explicitement la grève. Le *CLB* se félicite de ce que les responsables locaux de la FNSC aient écrit que, en cas de conflit du travail, le rôle du syndicat est de représenter les travailleurs dans les négociations avec la direction. Il trouve aussi très positif qu'un article du règlement d'application demande que la section locale de la FNSC verse aux représentants de base du syndicat une petite indemnité mensuelle, pour qu'ils soient plus indépendants de la direction.

Cette évolution d'une section locale de la FNSC est remarquable en ce qu'elle affiche une combativité nouvelle. La sincérité de cet affichage reste à prouver. Il n'est pas possible pour le moment de savoir dans quelle mesure la motivation de la FNSC de Shenzhen est de prévenir l'émergence d'un mouvement syndical indépendant qui lui-même reposerait sur la montée d'un mouvement revendicatif plus fort dans les

(34) *Financial Times*, 8 janvier 2009.

(35) Site Internet du *CLB*, septembre 2008.

entreprises, afin de renforcer la pression de son racket sur les patrons ou de régler des comptes à l'intérieur de la FNSC et du Parti.

La position du *CLB* et des ONG se situe dans la logique des droits de l'homme et dans la perspective d'une libéralisation du régime politique chinois, d'une révolution de velours qui interviendrait d'une façon ou d'une autre. En préservant autant que faire se peut le rôle de la FNSC, les réformateurs cherchent, bien entendu, à mettre en place une structure qui pourrait canaliser et limiter l'explosion de revendications qui ne manquera pas d'avoir lieu. La hantise du gouvernement est de voir le mouvement ouvrier s'engager dans un processus à la Solidarnosc. Le *CLB* s'efforce de le rassurer sur ce point, pour l'inciter à laisser se former un syndicalisme libre, à côté ou dans la FNSC. Il explique que la Chine d'aujourd'hui n'a rien à voir avec la Pologne de 1980, en particulier parce que le secteur d'Etat est minoritaire en Chine, et que donc les revendications économiques des travailleurs contre les patrons ne sont pas des revendications politiques contre le régime. En fait, il est probable que la revendication d'un syndicalisme libre par les ONG et autres mouvements démocratiques soit souvent, en effet, une machine politique contre le Parti, et que l'espoir de conserver au moins une partie de la FNSC soit celui d'avoir une formule instantanée de remplacement pour le contrôle d'un éventuel mouvement revendicatif, voire insurrectionnel. Cela expliquerait en tout cas les atermoiements du *CLB*, qui tantôt dénonce la FNSC comme courroie de transmission du PCC, tantôt le félicite pour ses efforts de syndicalisation des masses... tout en regrettant qu'elle le fasse de façon trop bureaucratique.

Les grandes entreprises multinationales ne restent pas à l'écart du débat. Si la syndicalisation de Wal-Mart s'est faite contre le gré de la direction, ce n'est pas toujours ainsi que les choses se passent. Reebok a ainsi encouragé la formation de sections syndicales dans ses entreprises sous-traitantes. Il est probable que cette position a été adoptée en bonne partie pour plaire aux consommateurs américains, mais Reebok affirme

aussi que ces sections syndicales ont permis aux travailleurs de « jouer un rôle dans la résolution des problèmes de l'atelier et [d']apporter la preuve qu'ils étaient prêts à soumettre leurs problèmes aux représentants des travailleurs (36) ». Ce qui ressemble beaucoup au discours officiel de la FNCS (voir plus haut) – avec cette différence importante que la FNCS déclare que c'est le *syndicat* qui règle les problèmes, tandis que Reebok en appelle à la collaboration des *travailleurs*.

5.3.3.3 : *Syndicats et modalités de l'exploitation*

Si l'on en juge par les revendications formulées dans les grèves récentes en faveur de la création de syndicats indépendants du Parti, il est plus que probable qu'une vague revendicative de masse verrait l'éclosion d'un mouvement syndical. Il n'y a pas plus lieu de soutenir ou critiquer une telle évolution que de soutenir ou critiquer la lutte des classes. Mais deux questions se posent ici :

– pourquoi le régime et les patrons n'autorisent-ils pas les syndicats actuellement, alors que ceux-ci pourraient canaliser un mouvement ouvrier souvent violent ? C'est la question que posait la revue chinoise analysant la grève chez Stella. C'est le point de vue fréquemment répété du *CLB*. A mon sens, la réponse est que, jusqu'à présent, le gouvernement a arbitré contre les syndicats indépendants parce qu'il s'en tient au modèle d'exploitation du travail instauré par les réformes, et qui repose sur l'avantage comparatif des bas salaires. Il en a été de même dans le développement historique du capitalisme occidental. Les syndicats n'ont été tolérés par les patrons que progressivement, au fur et à mesure que se mettait en place l'accumulation intensive et le mécanisme de la plus-value relative. La recherche de la plus-value absolue est, pour les patrons, antagonique à l'admission d'un syndicat. Dans ce modèle, où les immobilisations de capital fixe sont peu élevées, l'initiative du travailleur non qualifié dans l'effort de productivité n'est pas ou peu sollicitée. On lui

(36) *CSR Asia*, vol. 3, n° 40.

impose de faire le maximum possible d'heures pour un salaire de survie qui est à prendre ou à laisser. D'autres sont prêts à prendre sa place. Il n'y a pas grand chose à négocier. La fonction de contrôle et de pressurage de la main-d'œuvre est déléguée à la répression pure ;

– quelles seront les perspectives du syndicalisme chinois lorsqu'il sera autorisé ? Déjà certains gouvernements locaux pensent et disent qu'il est temps de changer de modèle. Au niveau de l'entreprise, cela passe par la « montée en gamme » de la production, passant de produits simples fabriqués à partir d'une technologie peu avancée, par l'augmentation de la part du capital fixe dans les investissements et donc aussi par l'expulsion d'une partie de la force de travail. On parle aussi de plus en plus d'un effort de formation de la force de travail. Il s'agit de lui inculquer les gestes et attitudes qui permettront une meilleure utilisation de machines plus sophistiquées, un souci de qualité dont on sait qu'il n'a pas caractérisé les marchandises chinoises jusqu'à présent. La complexification du procès de travail collectif requiert alors une participation plus active des travailleurs, un minimum d'initiative dans la résolution des problèmes. Tout ça se paie, et le syndicat est une bonne institution pour obtenir cette collaboration en échange d'un partage des gains de productivité. La hausse des salaires et de la consommation ouvrière, l'accumulation de capital fixe, signifie le développement du mécanisme de la plus-value relative.

Comme lors du passage à la domination réelle du capital en Occident, ce schéma laisse une place au syndicalisme. Mais ce passage d'un système d'exploitation du travail qui interdit le syndicalisme à un autre qui y trouve son intérêt est-il possible en Chine aujourd'hui ? Oui, répondent ceux qui considèrent que le recentrage de l'économie chinoise sur son marché intérieur est inéluctable, que la montée en gamme du capitalisme chinois est sur les rails et que la Chine va devenir la première puissance du monde. Il y a lieu de beaucoup relativiser cette affirmation que véhiculent à l'envi les médias.

On voit que la perspective syndicale en Chine est étroitement liée à celle de l'évolution des modalités de l'exploitation et, en dernière analyse, à celle de l'insertion du capitalisme chinois dans le cycle mondial. Résumons : si la Chine devient une grande puissance capitaliste rivalisant avec l'Occident et le Japon, alors le développement des syndicats accompagnera cette évolution. Inversement, si la Chine reste insérée dans le cycle mondial selon les modalités actuelles, alors la pression des travailleurs en faveur de syndicats indépendants se heurtera à la répression. Si cette lutte devient si puissante qu'elle impose les syndicats aux patrons, la réalité de ce syndicalisme (le fait qu'il ne devient pas immédiatement une bureaucratie parasitaire comme le précédent) ne pourra se manifester que comme augmentation des salaires réels, de la consommation ouvrière et nécessité d'entrer dans le mécanisme de la plus-value relative. La question n'est pas tant de savoir si le capitalisme chinois est capable ou non d'évoluer ainsi que de savoir dans quelle mesure la situation du capital mondial lui en laisse la possibilité.

Chapitre 6

Le prolétariat chinois face au capital mondial

6.1 : Grandeur et décadence de la solution chinoise

Jusqu'à présent, l'insertion de la Chine dans le monde a consisté à mettre à la disposition du capital mondial, directement, mais plus souvent indirectement, un immense réservoir de main-d'œuvre disciplinée et bon marché. Les luttes du prolétariat chinois vont-elles éroder l'efficacité de cette formule ? La crise mondiale va-t-elle remettre en cause la validité de la *solution chinoise* ? Avant d'examiner cette question, résumons le problème auquel cette solution s'est adressée.

6.1.1 : Ralentissement mondial de l'accumulation

Dans les années 1960 et 1970, le ralentissement général de l'accumulation du capital s'est traduit par ce qu'on a appelé la crise du fordisme, et qu'on pourrait aussi désigner comme la révolte des ouvriers spécialisés (OS – le terme désigne des travailleurs sans qualification) (1). Depuis des années, la hausse de la productivité du travail à la chaîne passait moins par le développement du machinisme que par l'intensification du travail, l'accélération des cadences. Ce processus buta bientôt sur une limite, celle de la résistance des travailleurs, qui se révoltèrent, se lancèrent dans des grèves sauvages, le sabotage, l'absentéisme, etc. La produc-

(1) Voir Bruno Astarian, *Aux origines de l'anti-travail*, Echanges et Mouvement, 2005.

tion de plus-value butait sur le facteur humain : les ouvriers ne voulaient tout simplement pas travailler plus longtemps ou plus intensément.

Ce mouvement prit une telle ampleur que le patronat ne put l'ignorer. Aux Etats-Unis et en Europe, il lui fallut quelques années pour mettre en place sa riposte. Derrière le discours de la recomposition, de l'humanisation du travail, cette riposte intervint de deux façons principales. D'une part le ralentissement de l'accumulation permit de fermer des usines, de mettre une masse croissante d'ouvriers au chômage, ce qui disciplina progressivement les ouvriers qui conservaient leur travail. Ceux-ci, de plus, étaient soumis à une nouvelle vague d'automatisation et d'informatisation, qui limitait encore la liberté de mouvement et d'initiative des OS sur le lieu de travail. D'autre part, la grande vague des délocalisations commençait : le capital partait à la recherche de prolétaires plus soumis, qu'il pourrait faire travailler sur des installations d'un type fordiste plus ancien, et donc moins onéreux, que les usines qu'il était en train de fermer et/ou d'automatiser dans ses bases occidentales. C'est ici qu'intervient la Chine.

Car dans le ralentissement général de l'accumulation de cette période, il faut inclure la zone orientale, celle du capitalisme d'Etat russe et chinois. Il n'est pas possible d'entrer ici dans le détail de l'interdépendance du capitalisme d'Etat et du capitalisme libéral, et ce dès l'origine, dès 1917. Dépendance commerciale des deux parties, dépendance technologique du capitalisme d'Etat vis-à-vis de l'Occident, les échanges ont été constants de part et d'autre du rideau de fer. La pression militaire des Occidentaux, par ailleurs, contraignait le capitalisme d'Etat à consacrer une part massive de ses ressources à l'armée – ce qui bien sûr ralentissait son développement économique civil. En Chine, l'accumulation des retards prit des proportions dramatiques, que nous avons évoqués dans l'introduction. C'est face à ces difficultés des deux branches du capitalisme mondial que s'est développée ce qu'on peut appeler la solution chinoise.

6.1.2 : La solution chinoise

Il faut comprendre cette formule de deux façons. Il s'agit d'un côté de la solution que le gouvernement chinois a trouvée à ses propres problèmes par les réformes qu'il a impulsées. Ainsi qu'on l'a vu, ces réformes comportaient une ouverture au capital privé et international, notamment pour créer des emplois pour contrecarrer les licenciements qu'imposait le sauvetage des entreprises publiques. D'un autre côté, il s'agit de la solution que les délocalisations ont offert au capitalisme Occidental et japonais, qui trouvaient dans le prolétariat chinois une masse immense de main-d'œuvre à exploiter dans des conditions bien plus avantageuses que dans leurs pays respectifs, où la révolte des OS minait la rentabilité de leurs investissements. Dans cette deuxième acception, la formule de « solution chinoise » désigne en fait la totalité des délocalisations. Quand nous parlons de 'solution chinoise', nous pourrions aussi dire 'solution mexicaine', 'vietnamienne', etc. La formule indique seulement que, en matière de délocalisation, la Chine a joué un rôle majeur en ce qui concerne la baisse de la valeur du panier des subsistances des prolétaires Occidentaux et japonais. Admettons cependant cet abus de langage, dans la mesure où la part de la Chine dans ce mouvement a été absolument massive.

6.1.2.1 : la solution chinoise en Chine. Origine des réformes

Sous le maoïsme, l'exploitation du prolétariat par le capitalisme d'Etat a été réalisée par la répression et la mobilisation systématiques des travailleurs, en raison même de la difficulté rencontrée à développer le capital fixe et le machinisme. Comme la méthode Taylor-Ford ne pouvait pas être mise en place en raison du coût élevé des investissements qu'elle suppose, le Parti chercha à imposer la motivation et la répression directe, politique, des travailleurs. Au moment du Grand Bond en avant, au moment de la Révolution culturelle, cette voie dite « de gauche » dénonçait les stimulants matériels, parce qu'elle voulait mobiliser les masses de façon poli-

tique (sans les payer pour leurs efforts), parce qu'elle récusait l'ouverture sur le monde extérieur capitaliste, fit la preuve de son inefficacité au point de mettre en danger la domination du Parti. A la mort de Mao (1976), les réformes de Deng Xiaoping imposeront une voie « de droite » poussée à son paroxysme. Nous l'avons examinée dans tout ce qui précède.

Cet aspect de la solution chinoise a déjà donné trente ans de répit au PCC. C'est remarquable, quand on voit ce qui est arrivé aux autres partis communistes du bloc de l'Est. Que le PCC se soit, en cours de route, profondément transformé n'enlève rien à l'affaire. Jean-Louis Rocca observe (2) qu'un courant représentant les nouvelles classes moyennes se développe au sein du Parti, qui a lancé une campagne de recrutement en direction des entreprises privées et étrangères. Sur 70 millions de membres, le PCC en compte 2,9 issues d'entreprises privées (employés et employeurs, car les patrons sont de plus en plus nombreux au Parti), et 0,8 qui sont des entrepreneurs indépendants.

Ce nouveau courant est pour la liberté d'expression, d'association, d'entreprise, mais contre les élections. Il soutient les migrants, dont il veut améliorer le sort, mais pas au point de vouloir leur donner un hukou urbain avant qu'ils soient « civilisés ». Outre la question des migrants, le problème de l'immobilier est très présent dans son discours. La position politique du nouveau courant semble donc assez simple : attention à gauche, les migrants vont se révolter si on ne leur donne pas quelque chose ; attention à droite, il ne faut pas que la spéculation immobilière nous empêche de nous loger et de nous enrichir ; et bienvenue au centre, où la solution non démocratique proposée par le PCC protège bien nos avantages. Un responsable du Parti reconnaît que celui-ci est en train de se transformer en organe des classes moyennes, « mais aussi [avec] les migrants qui ont démontré leurs qualités ». Autrement dit, les hautes instances du PCC intègrent dans le Parti les petites élites qu'elles ont dû laisser se déve-

(2) *Le Monde diplomatique*, juillet 2008.

lopper avec le secteur privé pour conserver le contrôle de la grande industrie et des banques.

6.1.2.2 : la solution chinoise dans le monde. Les deux modes de la plus-value

La solution chinoise à la crise chinoise n'a réussi aussi bien que parce que, au même moment, le capitalisme Occidental et japonais cherchait à résoudre ses propres problèmes et trouva dans le tiers monde, et notamment, massivement, en Chine, une solution. La crise dite du fordisme se comprend comme une crise de la production de plus value relative. Rappelons très brièvement quelques définitions. Dans la journée de travail, le travailleur produit de la valeur, dont une part correspond à son salaire ; c'est le travail nécessaire. L'autre part est le surtravail, dont la valeur est appelée plus-value. Le salaire correspond à la valeur des biens nécessaires à la reproduction de la force de travail. Plus il faut de temps pour produire ces marchandises de la consommation ouvrière, moins la part de la plus-value (le temps qu'il reste dans la journée pour produire pour le patron) est grande. Il y a deux façons d'augmenter la plus value : en allongeant la journée de travail (plus-value absolue), et en augmentant la productivité du travail qui produit le panier des subsistances, ce qui équivaut à une baisse du temps de travail nécessaire (plus-value relative). La combinaison de ces deux formes de la plus-value est à la base de la formule d'équilibre de la reproduction du capital.

C'est précisément cet équilibre qui posait problème dans les années 1970 en Occident et au Japon. L'augmentation importante de la productivité grâce à la généralisation du taylorisme et du fordisme après la deuxième guerre avait permis une rapide accumulation du capital malgré l'augmentation absolue, sinon relative, de la consommation ouvrière. Le panier des subsistances s'élargit, mais sa valeur n'augmenta pas en proportion. Au cours des années 1960, cependant, un ralentissement de la hausse de la productivité commença à remettre en cause cette mécanique. Pour

que la productivité continue d'augmenter rapidement, il aurait fallu que le capital s'accumule intensivement à un rythme plus élevé que ne le lui permettaient sa rentabilité du moment. Trop de capital déjà accumulé empêchait un saut de productivité tel que la valeur des subsistances baisse de façon décisive. Le capital essaya de compenser en densifiant la journée de travail par l'augmentation des cadences. Cela fonctionna jusqu'au moment où la révolte des OS remit sérieusement en cause cette façon d'augmenter la productivité sans accumuler trop de capital fixe.

Pour le capital occidental, la solution passait par la diminution du panier des subsistances à valeur constante des marchandises qui le composent ou par l'allongement de la journée de travail et la relance de la production de plus-value absolue. Mais la situation du rapport de force entre les classes, en Occident, ne permettait pas la mise en œuvre de cette option. En simplifiant beaucoup pour ne pas perdre le fil de ce qui nous intéresse ici, la Chine (3) de l'ouverture proposait cette solution de façon très opportune. Elle offrait en effet aux capitalistes Occidentaux des millions de prolétaires prêts à l'emploi, disciplinés et très bon marché. Les conditions de leur exploitation féroce sont celles de la plus-value absolue : peu d'immobilisations de capital, durée du travail interminable, conditions sanitaires, sociales etc. minimales. Cela permettait d'expédier aux Etats-Unis et ailleurs des biens de consommation à des prix toujours plus bas. Cela permit d'imposer une baisse des salaires, et ce d'autant plus que le chômage se développait en raison des délocalisations et de la désindustrialisation. A panier de subsistances constant, le prolétaire américain coûtait donc moins cher. L'exploitation des prolétaires chinois sur le mode de la production absolue entraînait la relance de production de plus-value relative en Occident et au Japon (ailleurs aussi, mais l'impact du mécanisme était plus faible, compte tenu de la faiblesse de la consommation

(3) Entendons bien : la Chine n'est de loin pas le seul pays qui a offert au capitalisme développé des possibilités de délocalisation.

ouvrière dans les pays en développement). Pour une part, les capitalistes chinois sont devenus la branche II du capitalisme occidental et japonais. Il n'est pas sûr que cela les ait enrichis autant que la férocité de l'exploitation des ouvriers chinois pourrait le laisser penser. En effet, les prix très bas que leur imposent les acheteurs occidentaux, les Wal-Mart et autres Carrefour, équivalent à une ponction sur « leur » plus-value. Aussi voit-on, dans la crise actuelle, les PME de la côte chinoise tomber en grand nombre. Car elles n'ont pas assez de réserves pour faire face au ralentissement de leurs exportations vers l'Occident et à la saturation du marché intérieur chinois. Bien qu'on ne puisse pas l'évaluer en chiffres, ce point est important : la plus-value produite par les prolétaires chinois va, pour une part, s'accumuler en Occident et au Japon. C'est une hypothèque de plus sur la possibilité d'une montée en gamme du capitalisme chinois et d'un développement centré sur son marché intérieur (voir § 6.2).

Mais la relance de la production de plus-value relative en Occident, venue de Chine et d'ailleurs, n'a pas suffi. Simultanément, on a assisté à une attaque au niveau du contenu de ce panier (apparition de la grande pauvreté dans les pays développés) et une forte poussée en faveur de l'allongement de la journée de travail. Ainsi, par un choc en retour, la solution consistant à exploiter sur le mode de la plus-value absolue en Chine permettait de relancer la production de plus value relative *et* de plus value absolue en Occident et au Japon. Il semble que, à partir des années 1980, le capitalisme mondial entrerait dans une ère nouvelle de rentabilité élevée.

Vraiment ? La crise qui se développe depuis 2007 incite à se poser la question. Elle fait en effet comprendre à quel point extrême la croissance des deux ou trois dernières décennies a reposé sur le crédit. On n'en finit pas de réaliser le degré d'endettement des capitalistes et des consommateurs, ainsi que de leur incapacité de rembourser. De façon générale, le crédit se développe en raison inverse de la production de plus-value. Si la quantité de plus-value produite est trop faible par rapport au capital constant accumulé, les capitalistes

empruntent les fonds qui financent leurs investissements, et tout se passe comme si leur capital était plus rentable qu'il n'est en réalité... jusqu'à ce qu'il faille rembourser le banquier. De façon plus particulière, la crise qui se développe maintenant procède, dans la sphère de la finance, de la libéralisation systématique qui a eu lieu durant cette période, de sorte qu'on se dit que, dès le départ, le ver était dans le fruit. Dès l'origine de la solution chinoise celle-ci était décrétée insuffisante par le fait même que, partout dans le monde, la sphère financière s'est développée de façon incontrôlée et hypertrophiée. Pour notre propos, retenons que la crise mondiale signifie l'échec de la solution chinoise dans l'exploitation des prolétaires non chinois, mais aussi chinois. Car bien entendu, la Chine n'échappe pas à la crise mondiale. Bien qu'il soit trop tôt (mars 2009) pour que cette crise ait produit tous ses effets, essayons de voir cela de plus près.

6.2 : La Chine dans la crise mondiale

Dans la crise qui se développe sous nos yeux, le prolétariat chinois est-il en situation de sauver le capital mondial de la pénurie de plus-value ? La Chine est-elle la source de plus-value et le marché dont les capitalistes ont impérativement besoin ? Ou bien est-il au contraire la fraction qui entraînera l'ensemble du prolétariat mondial dans la révolution, en raison de sa taille et de la brutalité de l'exploitation à laquelle il est soumis ?

Examinons successivement ces deux questions, qui résument en fait deux scénarios opposés : d'un côté une sortie de crise capitaliste où le capitalisme chinois jouerait un rôle de premier plan ; ce scénario est celui de tous ceux qui annoncent que la Chine est la prochaine puissance mondiale. Et d'un autre côté une sortie de crise révolutionnaire où le prolétariat chinois serait à l'avant-garde, en raison de sa masse et du caractère très violent de son exploitation. A mon avis, ces deux points de vue ont en commun de surestimer l'importance de la Chine dans la reproduction passée et la crise actuelle du capital mondial.

6.2.1 : La Chine prochaine puissance mondiale ?

Cette idée que la Chine puisse devenir la prochaine puissance hégémonique du monde grâce à la vigueur de sa croissance et à la masse de sa population a été déclinée *ad nauseam* par les médias et les commentateurs les plus sérieux. Et leur fascination pour cette montée de la Chine les a naturellement amenés à dire que la croissance chinoise éviterait au monde de tomber dans la récession. Ce point de vue a été défendu par des économistes comme ceux de la Banque mondiale. Tout le monde est ébloui par l'idée du multiplicateur chinois : si chaque Chinois achète un scooter, combien de millions de tonnes d'acier, de plastique, de caoutchouc, etc. cela va-t-il demander ?

La pensée sous-jacente est que ces ouvriers finiront bien par voir leur salaire augmenter, tandis que la classe moyenne va s'élargir à des centaines de millions d'habitants. De quoi faire rêver... Autrement dit, non seulement le prolétariat chinois continueraient à produire la plus-value dont les capitalistes Occidentaux ont tant besoin, mais ils allaient aussi acheter en masse leurs marchandises. Immensité de la classe ouvrière chinoise (pour produire une quantité gigantesque de plus-value récupérée en partie par les capitalistes Occidentaux et japonais) et montée en gamme du capitalisme chinois (pour que les ouvriers accèdent à des salaires à l'Occidentale), tels sont les deux axes.

Un rêve, en effet.

6.2.1.1 : illusions du multiplicateur chinois

Dire que la production de plus-value absolue en Chine n'a pas suffi à compenser le ralentissement de la production de plus-value relative (puis relative et absolue) en Occident et au Japon, c'est dire *a fortiori* que la Chine ne peut pas être le marché qui va absorber la surproduction du monde. Ce qui fait qu'un pays, une zone ou un secteur particuliers sont un marché pour le capital en général, c'est en effet la rapidité de l'accumulation du capital qui s'y trouve, donc de la valeur élevée de son taux de profit, et donc en dernière analyse de la

masse de plus-value qu'il peut extraire de ses prolétaires *et conserver par devers lui*. On a vu (chapitre 4.3.1) que la Chine n'était pas dans ce cas. En réalité, et à supposer que la consommation ouvrière puisse jamais tirer la croissance – ce qui est faux (4), le prolétariat chinois ne peut pas jouer les deux rôles à la fois. Si sa place dans la valorisation du capital mondial est de fournir une force de travail à bon et très bon marché, il ne peut pas être en même temps un débouché pour tous les biens de consommation haut de gamme qui engorgent les marchés Occidentaux.

Quant à la classe moyenne, elle représente certes un marché, mais nettement plus étroit que ce qu'on croit souvent. Certaines estimations posent que les classes moyennes et supérieures représentent en gros 100 à 200 millions d'habitants (5). Le chiffre est impressionnant, mais pas à la hauteur du potentiel de vente du reste du monde. « La classe moyenne chinoise est plus petite, plus dispersée et a moins de pouvoir d'achat que ce qu'espèrent bien des directeurs des ventes », observent des consultants chargés de conseiller les grandes chaînes de distribution de la planète pour leur opération en Chine (6). Pour leur part, ils distinguent nettement entre la « Chine qui survit » (1 milliard d'habitants) et la « Chine qui consomme » (300 millions). Ce chiffre est suffisamment élevé pour que les médias puissent sans peine publier des reportages sur le niveau élevé de la consommation en Chine.

Le directeur d'une société d'études de marché de Shanghai ne nie pas qu'il existe des poches à exploiter : il cite

(4) Ce n'est pas le lieu de discuter ici des théories réformistes sur les bienfaits de la consommation ouvrière.

(5) Françoise Lemoine (dans la *Lettre du CEPII* n° 245, mai 2005) ne l'estime qu'à 50 millions de personnes « qui ont un pouvoir d'achat et un modèle de consommation proche de celui des classes moyennes occidentales ; mais le nombre de personnes qui constituent un marché solvable pour des biens de consommation importés est beaucoup plus étroit ».

(6) Arthur Kroeber, Matthew Crabble, Paul French : « A billion customers, or six Malaysias ? » *China Economic Quarterly*, 2006, IV.

le cas de Dongguan, dans le Delta de la Rivière des Perles, qui compte 1,6 million d'habitants urbains et près de 5 millions de migrants. Il dit que la ville est si riche qu'on y trouve 26 voitures pour 100 familles, contre 3 en moyenne nationale. Il ne dit pas, en revanche, combien de migrants ont une voiture. Et il admet que, globalement, « ce n'est pas demain la veille que la consommation privée tirera la croissance en Chine (7) ».

C'est là d'ailleurs une tendance lourde du modèle chinois, où la contribution de la consommation privée à la croissance du PIB est en recul régulier (autrement dit, la consommation privée augmente moins vite que l'économie dans son ensemble) :

Contributions à la croissance du PIB

	1984-1993	1994-2003
Consommation privée	46 %	33 %
Consommation publique	13 %	11 %
Investissements	42 %	45 %
Exportations nettes	- 1 %	10 %

Source : CEPIL, mai 2005

La demande solvable chinoise tirera d'autant moins la croissance de la Chine qu'on ne voit pas pourquoi, de tous les pays du monde, celui-ci serait le seul où la crise du capital épargnerait les classes moyennes.

Là comme ailleurs, il y a de moins en moins de travail pour les étudiants diplômés. Exemple typique de la consommation des classes moyennes, le marché de l'automobile ralentit brutalement. Après des ventes en croissance de 25 % à 30 % en 2006 et 2007, l'augmentation n'est plus que de 7 % en 2008, et est projetée à 3 % en 2009. Certes, il s'agit

(7) Chris Torrens : « Satellite (city) launch », in *China Economic Quarterly*, 2005, II.

encore de croissance, mais ce n'est pas la Chine qui sauvera Detroit.

On peut aborder la même question d'une autre façon. Entre 1997 et 2003, la part des importations ordinaires (8) de bien de consommation et d'investissement est passée de 10 % à 20 % du PIB, qui a lui-même augmenté fortement chaque année, comme on sait. En 2003, cela représentaient 53 milliards de dollars, dont 15 en provenance de l'Union européenne (mais aucun en provenance des Etats-Unis !). Cette masse significative de demande n'a cependant pas suffi à empêcher le ralentissement puis la crise de 2007-2008. Or, aujourd'hui, la croissance des importations chinoises est en chute libre.

Le multiplicateur chinois est également très élevé pour ce qui concerne le marché rural. Le gouvernement et les capitalistes Occidentaux rêvent de voir ces millions de paysans devenir des consommateurs assidus. Pour amorcer la pompe, les autorités ont mis en place des programmes de subventions dans le secteur de l'électro-ménager et de l'automobile. Elles essaient également de transférer du pouvoir d'achat vers les campagnes en mettant en place une couverture sociale rurale. De telles initiatives peuvent inciter la population rurale à se défaire d'une partie de ses économies, mais ensuite ? Comment imaginer que les paysans vont s'enrichir durablement alors que la moitié de leur revenu (de survie) vient déjà des transferts des migrants et que ceux-ci entrent dans un cycle de chômage et de baisse des salaires ?

Ce ne sont pas des subventions à la consommation rurale qui peuvent durablement favoriser les débouchés des industries urbaines, mais le développement véritable d'un capital et d'une économie rurale. Penser que la demande rurale peut remplacer les exportations, c'est oublier que cette demande a déjà été cassée par le blocage des Erna dans les

(8) C'est-à-dire destinées au marché intérieur chinois, et non à la ré-exportation après montage ou transformation. Voir la *Lettre du CEPII* n° 245, mai 2005.

années 1980-1990 (cf. chapitre 1.1.4). Avant la crise, quand la demande était élevée, 75 % de l'industrie chinoise étaient déjà en surcapacité. On ne voit pas comment l'économie rurale pourrait repartir maintenant, sauf à envisager une vraie révolution par rapport au modèle historique des rapports ville-campagne en Chine.

L'ouverture de la Chine sur le monde n'est-elle pas désormais trop avancée pour permettre un virage à 180 degrés impliquant fermeture de la Chine et priorité au monde rural ? Qui, de plus, n'offre aucune perspective réaliste de développement économique autarcique ?

En résumé, il semble bien que le multiplicateur chinois soit une illusion. D'un côté, les classes moyennes ne sont ni aussi nombreuses ni aussi riches qu'on le pense souvent, et elles ne vont pas s'enrichir dans la crise. D'un autre côté, les centaines de millions de ruraux, qui constituent la partie massive du multiplicateur, n'ont pas grand-chose à multiplier et ne devraient pas avoir de meilleurs revenus avant longtemps. Quant aux salaires ouvriers, on nous dit qu'ils vont augmenter avec la montée en gamme de l'économie chinoise dans son ensemble. Par montée en gamme, il faut entendre un développement reposant plus sur la technologie que sur les bas salaires et un cercle vertueux de salaires en hausse et de demande tirée par la consommation ouvrière.

La plupart des observateurs estiment que les salaires des ouvriers chinois vont fatalement augmenter en conséquence des luttes revendicatives et des pénuries de main-d'œuvre. De sorte que, si ce n'est déjà fait, la Chine devrait selon eux basculer bientôt dans un modèle de consommation à l'occidentale. Cela aura deux conséquences : d'une part le marché va s'agrandir pour les marchandises occidentales, et d'autre part l'application de méthodes modernes de production à une part croissante du panier des subsistances engendrera de la plus-value relative et fera entrer l'accumulation chinoise dans la formule d'équilibre et de croissance extension/intensification.

Voyons cela de plus près.

6.2.1.2 - Illusions de la montée en gamme

Le débat est très vaste. Il se déroule certainement au sein du PCC, entre ceux qui veulent maintenir la formule actuelle d'un avantage comparatif reposant sur le travail très bon marché et ceux qui veulent au contraire éliminer les méthodes de production les plus archaïques au profit d'une production à contenu technologique plus élevé. Une étude (9) donne une évaluation des composantes de l'avantage comparatif de la Chine. Il en ressort que les bas salaires ne sont pas l'alpha et l'oméga de la compétitivité de la Chine. Quels sont les autres facteurs ?

Composants de l'avantage comparatif chinois

Bas salaires et bonne qualité de la main-d'œuvre	39,4 %
Faibles règles d'hygiène et de sécurité du travail.....	2,4 %
Faible respect de l'environnement.....	2,3 %
Piratage et contrefaçon.....	8,6 %
Subventions à l'exportation	16,7 %
Monnaie sous-évaluée.....	11,4 %
Réseaux interentreprises.....	16,0 %
IDE.....	3,1 %

Source : Peter Navarro, « L'Avantage concurrentiel chinois », *op. cit.*

Les chiffres montrent que les bas salaires et les mauvaises conditions de travail représentent 42 % de l'avantage comparatif de la Chine. C'est beaucoup par rapport aux 16 % de la rubrique « Réseaux interentreprises ». Il s'agit du regroupement d'entreprises indépendantes travaillant toutes dans le même secteur (type Silicon Valley américain ou pôle d'excellence français). Les gains d'efficacité de ce type d'organisation de la production sont élevés, et les entrepreneurs chinois sont habiles à les mettre sur pied. Les autres rubriques

(9) Peter Navarro : « L'avantage concurrentiel chinois », *Perspectives chinoises* n° 97, septembre-décembre 2006.

(hors IDE) sont à ranger dans ce que les capitalistes non chinois et l'OMC appellent la concurrence déloyale, et donc fonction d'un rapport de forces. Cela inclut la valeur de la monnaie, qui a d'ailleurs augmenté de 18 % contre le dollar entre 2006 et 2009, et de 5 % contre l'euro. Cela représente autant de perte d'avantage comparatif – du moins en termes de prix, car il y a aussi la qualité – depuis l'étude de Peter Navarro.

Les partisans de la modernisation restent indifférents aux cris des capitalistes arriérés qui protestent contre les lois sociales, la prise en compte du coût environnemental de la production, la hausse du taux de change, etc. Ils pensent que l'élimination de ces entreprises est un point de passage obligé. De nombreuses déclarations officielles vont dans ce sens. Mais dans la pratique, les choses ne sont pas aussi simples.

Dès que le ralentissement des exportations s'est fait sentir, le gouvernement a mis en place des politiques de soutien qui renforcent, au lieu d'éliminer, les entreprises exportatrices employant de la main-d'œuvre. Depuis le mois d'août 2008, il a relevé six fois les aides fiscales pour l'exportation de près de 4 000 produits (10). Il a stoppé la lente chute de la valeur du yuan. On a vu qu'il avait aussi bloqué les salaires minimaux. Il a clairement laissé entendre qu'il serait laxiste dans l'application du droit du travail. Dans certaines régions les autorités ont même essayé d'interdire les licenciements. Autrement dit, la montée en gamme est remise à après la crise.

Certes, elle pourrait se faire, marginalement, par l'élimination inévitable des entreprises les plus archaïques. Elle peut aussi se manifester régionalement, car il est évident que les intérêts et les possibilités des capitalistes chinois varient grandement d'une région à l'autre. Il peut aussi y avoir des différences sectorielles. Par exemple, il est probable que l'armée pousse dans le sens d'un développement technologique rapide et indépendant. Mais, outre qu'on ne sait pas dans quelle mesure de tels développements peuvent avoir lieu sans

(10) Agence Xinhua, 27 mars 2009.

modification profonde et générale de la société chinoise (voir plus haut sur la recherche et développement), on voit mal comment la crise mondiale pourrait laisser à la Chine le temps et l'opportunité de s'affirmer comme une puissance moderne disposant des moyens scientifiques, techniques, industriels de son affirmation internationale, a fortiori comme locomotive de l'économie mondiale.

Il y a une équivalence entre ceux qui, chez les économistes, annoncent que le marché intérieur chinois va se développer et surtout « monter en gamme » pour s'approcher des modèles de consommation ouvrière en Occident et au Japon, et ceux qui, chez les militants de gauche, appellent de leur vœux la formation d'une classe ouvrière « authentique », organisée et consciente, sur le modèle de ce qui s'est passé en Occident – et qui décline, sans espoir de retour, depuis quarante ans. Cette illusion, c'est celle d'un développement auto-centré du capitalisme chinois.

Pour les économistes, la Chine va devenir la puissance hégémonique mondiale en recentrant sa croissance sur son marché intérieur – c'est-à-dire pour une bonne part en favorisant la consommation ouvrière. Pour les militants ouvriéristes, la hausse de la consommation ouvrière résulte fatalement de la montée des revendications salariales, lesquelles sont dialectiquement liées à la formation de syndicats et de partis qui transformeront les prolétaires chinois actuellement atomisés, semi-ruraux, non éduqués, en une classe ouvrière « organisée et consciente » – et dirigée par eux. Les deux schémas reposent sur l'idée que le capitalisme chinois non seulement existe en tant que tel, mais est en train de refaire ce que l'Occident et le Japon ont connu historiquement.

Il faut rappeler ici que l'accession de la classe ouvrière occidentale à la « société de consommation » s'est faite sur fond d'une transformation profonde du mode d'organisation du travail industriel. L'introduction du taylorisme et du fordisme visait à casser les métiers particuliers, qui donnaient de l'autonomie dans leur travail aux ouvriers qualifiés et à discipliner l'ensemble de la classe ouvrière par le recours

généralisé au machinisme. Cela a donné lieu à une certaine résistance des ouvriers. La hausse certaine du niveau de vie qui s'en est suivie n'a été possible – sans briser le rythme de l'accumulation – que parce que la productivité du travail a connu une croissance si prodigieuse qu'il a été possible de partager les gains de productivité.

Rien de tel en Chine aujourd'hui. Il n'y a pas de travailleurs qualifiés surpayés dont il faudrait casser le métier et les bases d'indépendance. Taylor et Ford sont d'emblée mis à contribution dans la production, et les salaires minimaux qui sont offerts pour ce travail sont à prendre ou à laisser. En l'occurrence, ils sont pris, compte tenu de la pression de la masse de force de travail en réserve. Certes, les usines chinoises sont parfois caractérisées par la faiblesse de leurs immobilisations de capital fixe. Mais nous avons vu que, là où la machine ne suffit pas à rythmer et contraindre le travail, la répression, les amendes, etc. le font. Autrement dit, la productivité du travail en Chine est déjà relativement élevée. Dans certains secteurs comme l'automobile, elle doit être au niveau du fordisme, en tout cas du fordisme d'il y a vingt ou trente ans en Occident et au Japon. C'est bien suffisant, vus les salaires très bas. Il n'y a donc pas de gras à prendre, ni de cercle vertueux à enclencher.

Mais supposons à l'inverse que la production chinoise fasse dans les prochaines années un bond technologique significatif, la projetant en avant des métropoles de la production occidentales. Alors, il est plus que probable que cette formation de capital se ferait aux dépens d'investissements équivalents en Occident et au Japon. Car, pour le moment, le monde est caractérisé par un important excédent de capital – la crise actuelle n'a pas d'autre cause. Il n'est pas exclu que ce soit là un effet de la crise mondiale qui commence : certaines régions et / ou certains secteurs pourraient connaître un tel bond. Mais il s'agirait alors d'un redéploiement du capital multinational déjà dominant, et non pas d'une montée en puissance de la Chine éternelle. Par exemple, la Chine pourrait devenir une plate-forme mondiale de fabrication automo-

bile, mais ce serait sous le contrôle des grandes sociétés mondiales du secteur, comme c'est d'ailleurs le cas déjà depuis plusieurs années pour une part importante de la production automobile chinoise. Dans la débâcle actuelle de General Motors, les filiales chinoises (en coentreprises) se trouvent parmi les rares qui ne perdent pas d'argent, et le groupe envisage de lancer sur le marché américain une voiture fabriquée en Chine. Quant aux salaires des ouvriers employés par ces entreprises, ils seront encore plus faibles que ceux d'aujourd'hui.

Ce scénario repose sur l'hypothèse que la crise qui s'ouvre va se résoudre de façon contre-révolutionnaire. Il n'exclut cependant pas qu'il y ait, en Chine et ailleurs, une forte poussée revendicative, voire insurrectionnelle, en réaction à l'attaque que le capital ne manquera pas d'accentuer contre le prolétariat. Mais si reprise de l'accumulation il doit y avoir, c'est par hypothèse sur la base d'une défaite du prolétariat mondial, y compris chinois. Cette perspective exclut la hausse du niveau de vie et le ré-équilibre plus-value absolue/plus-value relative du type de celui qui a permis l'intégration du mouvement ouvrier en Occident.

Bref, à l'issue de la crise, non seulement la Chine ne sera pas devenue une puissance hégémonique mondiale, mais elle sera encore plus étroitement subordonnée aux exigences de la valorisation du capital international, sans doute toujours comme pourvoyeuse de main-d'œuvre bon marché. Dans ce scénario, la solution chinoise serait relancée à un niveau supérieur, par la reprise rapide de l'exode rural et la pression que cela engendrerait sur les salaires. On peut imaginer que cela passerait par l'obtention d'une « grande victoire démocratique » telle que l'abolition du hukou à la suite d'un mouvement de masse des travailleurs migrants. Peut-être serait-on alors dans cette « latino-américanisation » de la société chinoise qui fait si peur à ses élites. Depuis que des poches locales de pénurie de main-d'œuvre sont apparues, notamment dans le delta de la Rivière des Perles, on veut nous convaincre que ces pénuries vont se généraliser et qu'elles

vont contraindre les entreprises à monter en gamme. Les autorités chinoises sont les premières à tenir ce discours. La crise actuelle répond d'elle-même : il n'y a pas de place dans le monde pour une Chine dont la consommation ouvrière « monte en gamme ». Sa place est celle de pourvoyeuse de plus-value absolue, d'ouvriers misérables, etc. Et ce, fondamentalement, parce qu'il n'y a pas de place pour un nouveau club de sociétés multinationales qui dominerait le monde. Celui que constitue l'axe Etats-Unis-Union européenne-Japon occupe déjà tout le terrain. Les grandes sociétés occidentales n'échapperont pas à la destruction nécessaire de capital qui va être nécessaire pour redresser le taux de profit, mais comment imaginer qu'elles n'auront pas fait préalablement le ménage et fait disparaître les entreprises moins fortes ? On voit mal comment les « champions » chinois trouveraient à s'imposer mondialement dans l'affrontement concurrentiel qui va avoir lieu pour le partage des pertes.

Et si l'on veut pousser l'hypothèse d'une défaite mondiale du prolétariat à l'extrême, on peut aller jusqu'à imaginer que même cette place lui serait contestée. La baisse du niveau de vie et la hausse du chômage en Occident et au Japon, jointes à des destructions massives de capital constant, pourraient atteindre un point où les entreprises actuellement dominantes auraient moins besoin de délocaliser, tiers-mondisant définitivement de larges pans des pays émergents. On commence déjà à parler d'entreprises qui « relocalisent » en Europe, c'est-à-dire qui rapatrient leurs investissements plus près de leurs principaux marchés.

6.2.2 : prolétariat chinois, communisme mondial

Changeons de scénario et adoptons maintenant l'hypothèse suivante : les poussées revendicatives qui ne manqueront pas de se développer dans la crise actuelle – elles ont de fait déjà commencé partout dans le monde – échoueront. Elles ne parviendront pas à faire augmenter durablement les salaires réels. Il n'y aura pas de reprise élargie de l'accumulation

mondiale du capital, pas d'explosion de la productivité, mais spirale déflationniste puis/ou inflationniste, hausse rapide du chômage, etc. D'échec en échec, le prolétariat mondial sera poussé vers la révolution. Quelle pourrait être la place de la Chine, avec ces centaines de millions de prolétaires, dans un tel processus ?

Il est impossible de répondre à cette difficile question sans dire rapidement de quelle révolution, de quel communisme, on parle. Ce n'est pas le lieu ici d'entrer dans le vaste débat que ces questions introduisent, et je procéderai par affirmation. La révolution dont on parle est celle qui abolira les deux classes, prolétariat et capital, simultanément. Il s'agit de dépasser le travail et l'économie. Il n'y a donc pas de dictature du prolétariat, ni du Parti ni des Conseils. Dans cette révolution, il n'y a pas de période de transition, de socialisme entre le capitalisme et le communisme. La révolution effectuée par le prolétariat n'a pas à créer les conditions du communisme, mais le communisme. C'est pourquoi l'activité révolutionnaire du prolétariat est dite « communisation ».

Parmi les présupposés incontournables de l'édification d'une société libérée de l'exploitation, on cite souvent l'abondance. Et à partir de là, la nécessité pour les sociétés en retard de productivité de rattraper ce retard avant de pouvoir passer au communisme. L'abondance est un faux problème. Le communisme dont on parle ici abolira bien sûr, et prioritairement, la pauvreté. Mais la richesse qu'il vise n'est pas tant celle de l'abondance des choses que celle de la liberté de jouir librement de ce qu'il y a. La faim, la misère, les logements insalubres, seront abolis avec une production (en fait, on ne pourra plus parler de la production comme une fonction distincte de la jouissance) infiniment moindre que celle d'aujourd'hui. Cette perspective générale déplace complètement la problématique de la révolution et, en bref, fait disparaître la question de la prise du pouvoir et de la politique prolétarienne.

Ces quelques propositions ont une résonance trop utopique ? Il faut l'assumer, si le réalisme signifie la reproduc-

tion de schémas anciens qui ont fait la preuve de leur stérilité (11). Revenons à la Chine.

En premier lieu, il convient de ne pas faire comme les marchands de savonnettes : l'effet multiplicateur chinois ne résout aucun problème. Ce n'est pas parce qu'ils sont très nombreux que les salariés chinois sont plus aptes que d'autres à enclencher la communisation de la société. La question n'est pas quantitative, mais qualitative. Elle est celle de la conformation de la contradiction entre prolétaires et capitalistes dans le mouvement de la crise. Or on a vu, au moins grossièrement, que les situations sont variées. Entre les salariés des entreprises d'Etat et les jeunes migrantes de la côte sud, il y a d'importantes différences qui se reflèteront dans l'activité de crise de ces prolétaires. Cette variété des situations particulières des différentes fractions du prolétariat ne pose de problème qu'à ceux qui pensent que le prolétariat doit *faire masse* comme condition sine qua non de toute poussée révolutionnaire. Leur notion de l'unité de la classe cache mal leur envie de la diriger politiquement, sur la base de cette vieille idée qu'il faut prendre le pouvoir. Ce n'est pas le lieu de discuter ici cette survivance. Disons simplement que, en Chine comme ailleurs, le prolétariat ne fera pas masse parce qu'il a été délibérément segmenté par le capital au cours de toute la phase d'accumulation qui va des années 1970 à aujourd'hui. Comme toujours, il y a un bon côté à la chose. Car cela favorisera l'individualisation et la variété des initiatives communisantes à la base. Dans un processus révolutionnaire, la généralisation de ces initiatives, dans leur diversité nécessaire, sera la seule forme d'unification du prolétariat.

(11) Pour plus de détails, voir Bruno Astarian : *Histoire du capital, histoire des crises et histoire du communisme*, et *Le Communisme, tentative de définition*. Les deux textes, initialement publiés dans Hic Salta (1998), se trouvent sur le site <http://lamaterielle.chez-alice.fr> ou, à défaut (car le site n'est plus entretenu depuis 2006) sur <http://patlotch.free.fr/text/1e9b5431-1140.html>. Je remercie les deux camarades animateurs de ses sites d'avoir pris en charge mes textes.

Lorsque l'échange de la force de travail contre le capital devient massivement impossible dans la crise, le prolétariat est contraint de se soulever parce qu'il n'a pas de réserves pour attendre que les choses s'arrangent. Les modalités de ces soulèvements sont déterminées par les conditions antérieures de la reproduction du prolétariat. Elles ne sont pas les mêmes à Paris en 1871, à Berlin en 1918 ou à Budapest en 1956. Mais dans tous les cas, elles consistent en la prise de possession d'une partie de la propriété capitaliste : occupation d'usine, pillage, destruction d'édifices publics, blocage d'infrastructures, le prolétariat ne peut rien faire d'autre que d'affronter le capital en générant en son sein la dynamique interindividuelle qui lui permet de s'arroger tel ou tel élément de la propriété dont il a un besoin impérieux pour assurer sa lutte et sa survie immédiate. C'est dans cette *activité de crise* que réside seule la possibilité d'une révolution communiste aujourd'hui. Il s'agit alors que les prolétaires transforment leur soulèvement en communisation de la société (12).

Dans la situation actuelle du prolétariat chinois, quels sont les éléments qui seraient favorables à ce que son soulèvement dépasse rapidement le stade de l'affirmation du travailleur et de ses droits dans la société capitaliste pour atteindre celui de l'insurrection et de la communisation de la société ? Il semble que la précarité extrême qui caractérisent les migrants, et dont la face positive est l'absence d'attaches, soit un facteur favorable. Dans la mesure où un retour dans leur campagne sera freiné par la misère même qui y règne et les en a fait partir, les travailleurs migrants rejetés des usines et des chantiers arrêtés seront confrontés à une société qui leur dénie toute refuge. On ne peut exclure des tentatives d'occupation et d'autogestion, comme en Argentine, mais on a observé plus haut (chapitre 5.3) que la tendance ne semble pas aller dans ce sens pour le moment. Par ailleurs, et pour

(12) Pour une analyse approfondie de l'activité de crise, voir Bruno Astarian : *Le Travail et son dépassement*, éd. Senonevero, Paris 2001, notamment la troisième partie.

prendre un exemple extrême, la formule autogestionnaire ne pourrait guère s'appliquer aux plus de 200 000 migrants qui fabriquent dans un même site des téléphones et autres pour Foxconn. Un tel site est comme une grande ville, et les prolétaires ne pourraient pas faire autre chose que de s'en approprier une partie pour trouver dans l'immédiat de quoi survivre et lutter. Enclencher un processus révolutionnaire consisterait alors, pour ceux qui restent sur place, à fermer/démolir la plupart des usines et dortoirs, à ne conserver de l'appareil de production que ce qui permet de produire, sans contrainte ni délai, des objets qui permettent d'améliorer à court terme la qualité de la vie, à faire réapparaître la campagne dans la ville.

Le maître mot est ici amélioration de la vie à court terme. Et là, il ne faut pas entendre seulement « niveau de vie » – quoique l'élimination rapide de la misère est évidemment primordiale si le communisme doit faire tache d'huile – mais surtout dépassement du travail, invention d'actes productifs qu'on peut difficilement décrire, mais qui devront intégrer directement la socialisation de ceux qui y participent, par quoi il faut entendre que la nature de la production et ses modalités ne sont jamais subordonnées à l'obtention d'un stock de produits, mais toujours à l'agrément qu'y donnent à chaque instant les participants, pour le plaisir qu'ils y trouvent d'être ensemble à ce moment-là pour cette activité-là.

Il est probable que l'absence, ou la faiblesse, de tradition ouvrière chez les travailleurs migrants est aussi un facteur favorable à un dépassement non-économique de la crise. Si des tentatives de fondation syndicale ont lieu dans un premier temps de la crise (voir chapitre 5.3.3), leur échec revendicatif les fera disparaître sans laisser trop de trace, sans qu'une « conscience ouvrière » ait eu le temps de s'institutionnaliser dans des « organisations responsables ». Dans le même ordre d'idées, la place importante des femmes dans cette fraction de la classe ouvrière est aussi un facteur favorable. On a vu que les jeunes ouvrières migrantes ne reculent pas devant les nécessités de la lutte. Comme dans le travail,

elles se comportent là en prolétaires de plein droit, et pas seulement en assistantes des révolutionnaires mâles. A la mesure où il les met au travail, le capital socialise les femmes, les fait sortir du carcan et de l'isolement familial pour les précipiter dans le rapport social de l'exploitation où elles deviendront des révolutionnaires, avec le potentiel spécifique que leur donne la possibilité de donner la vie.

Tout ceci revient à dire que, en raison des modalités de leur prolétarianisation, les travailleurs migrants sont proportionnellement plus individualisés, et seraient donc plus aptes à participer de façon inventive à l'activité de crise que d'autres sections du prolétariat mondial pour lesquelles l'entrée dans cette activité passera d'abord par la déconstruction d'identités collectives paralysantes (appartenance de boîte, partis, syndicats...). Est-ce que cela s'applique aux ouvriers chinois des entreprises d'Etat et ex-d'Etat ? On ne sait pas assez de choses sur les conditions globales de leur reproduction, sur leurs luttes actuelles, pour pouvoir répondre avec certitude. Mais il est probable que, pour les ouvriers des entreprises d'Etat, un certain souvenir de la *danwei* est encore présent sur le terrain, sous forme d'associations diverses, de comités de quartier ou autres. Le cas échéant, cela créera au moment de la crise un réflexe de défense d'une certaine identité ouvrière qui peut faire obstacle à l'émancipation de l'activité de crise selon des lignes permettant le passage au communisme. Du moins aussi longtemps que cette défense n'a pas fait la preuve de son inefficacité radicale.

L'existence d'une importante diaspora chinoise (env. 70 millions) est-elle un facteur favorable ou défavorable à la révolution communiste ? On veut dire ici : sera-t-elle une caisse de résonance, une courroie de transmission et de propagation du communisme à partir de foyers prolétaires en Chine ? Ou bien au contraire, les liens de la diaspora seront-ils un étouffoir de toute initiative libératrice ? Je ne cite ce problème que pour mentionner son existence, mais sans pouvoir y répondre, faute de connaissances sur la structure sociale de la diaspora chinoise.

Loin d'être « sous-développé » et d'avoir besoin qu'on lui apporte conscience et organisation, le prolétariat chinois – comme d'ailleurs celui des pays en voie de développement en général – est apte à faire la révolution communiste, à dépasser la malédiction de l'implication réciproque du travail et du capital pour inventer une nouvelle forme de société. La révolution communiste, si et quand elle aura lieu, sera directement mondiale. On ne peut pas imaginer la communisation de la société dans un seul pays. Cependant, ne peut-on envisager que le processus qui balayerait la planète commencerait de façon privilégiée dans une zone de la société capitaliste plutôt qu'une autre, un maillon fort du communisme ? La Chine peut-elle être un tel point de départ ?

La réponse à cette question passe par l'évocation d'au moins un problème théorique. Le moteur de la reproduction sociale du capitalisme, c'est la lutte de classes qui se noue autour du rapport d'exploitation du travail par le capital. Dans ce rapport, le capitaliste impose au prolétaire de travailler au-delà du temps nécessaire à ce dernier pour produire la valeur des marchandises nécessaires à sa propre reproduction. La valeur de ce surtravail, c'est la plus-value, que le capitaliste empoche sous forme de profit. Comment le capitaliste oblige-t-il le prolétaire à faire ce surtravail ? En le subordonnant à ses propres exigences par le monopole qu'il a de la propriété des moyens de production.

La forme première de la subordination du travail au capital, c'est la séparation du travailleur d'avec les moyens de production, son statut de sans réserve, qui ne lui laisse que le choix de vendre sa force de travail aux conditions que déterminent le rapport de force avec le capitaliste. La subordination se décline ensuite de mille façons, par la discipline dans les lieux de travail, par les cadences imposées, par les conditions de logement, par la police, par l'école, etc.

Lorsque le prolétariat se soulève, il ne le fait pas parce que son exploitation, c'est-à-dire sa propre production de plus-value, atteint un degré excessif, mais parce que sa subordination au capital devient insupportable. En fait, elle le devient

précisément parce que sa production de plus-value est *trop faible* (baisse du taux de profit) et que le capitaliste accentue la contrainte au surtravail par différents raffinements de la subordination. De façon immédiate, le prolétariat s'insurge alors contre les modalités aggravées de sa subordination au capital, contre les formes multiples de la contrainte au surtravail.

La révolte se transformera en révolution communiste quand le rejet de la contrainte au surtravail deviendra rejet du travail, lorsque le mouvement du prolétariat concrétisera que *production* et *travail* ne sont pas identiques parce que le travail est avant tout *production de surtravail*, de sorte qu'on ne peut abolir le surtravail (l'exploitation) sans abolir le travail (l'économie). Et inversement : le dépassement du travail suppose la disparition du capital, surtravail accumulé. Pour l'instant, nommons positivement ce processus comme celui qui instaure la production sans productivité.

Pour revenir à la Chine, la situation du prolétariat est-elle favorable à l'enclenchement d'un tel processus ? Ce n'est pas sûr. Il me semble en effet que le passage de la lutte contre la contrainte au surtravail à la lutte contre le travail devrait se faire plus facilement dans une zone où les méthodes de la subordination sont les plus perfectionnées, où l'esclavage salarié ressemble le plus à la liberté. Le prolétariat chinois est-il le mieux placé comprendre que la liberté démocratique est la meilleure forme de l'oppression ? La réponse est non, bien sûr. Et cela risque de favoriser le développement de fractions prolétariennes soutenant des revendications démocratiques partagées avec les classes moyennes. De telles tendances n'ont aucun avenir. Nous l'avons vu à propos de l'échec du développement national d'un capitalisme national chinois. Mais elles peuvent retarder, voire faire échouer l'enclenchement de la communisation, et donc aussi la révolution mondiale. En raison du caractère relativement primitif du capitalisme chinois – si tant est que celui-ci puisse être défini comme une unité – les méthodes d'exploitation sont en Chine plus brutales que subtiles.

Il y a dans la subordination du travail au capital une part de coercition et de violence directes que l'on trouve beaucoup moins dans les sociétés plus développées d'Occident et du Japon. Les patrons américains n'ont pas besoin des châtiments corporels pour obtenir la discipline au travail. Leur domination n'en est que plus totale. En Chine, comme dans les pays en voie de développement en général, la domination du capital sur la société n'a pas atteint ce degré de perfection totalitaire qui lui permet de s'effacer derrière la liberté du travail et la démocratie. La revendication d'un régime démocratique, y compris de la part du prolétariat, peut ainsi servir de vecteur puissant de la contre-révolution. En Chine ou dans d'autres pays en développement, l'abolition des châtiments corporels ne risque-t-elle pas de devenir un objectif qui masquerait, au moins pour un temps, celui de l'abolition des classes et du travail ? Certes, en Occident et au Japon, la police est aussi bien présente quand il s'agit de réprimer le prolétariat, et les patrons ne se privent pas de surexploiter brutalement la main-d'œuvre immigrée. Mais, en règle générale, les mécanismes normaux du marché du travail, de la chaîne et de la reproduction banlieusarde suffisent à maximiser le taux d'exploitation de la force de travail. C'est en attaquant ces formes les plus intégrées et les plus subtiles de sa subordination et de l'exploitation que le prolétariat sera contraint d'inventer la liberté.

Autrement dit, avec la crise qui s'approfondit, la révolte mondiale du prolétariat viendra peut-être de Chine, mais la révolution communiste viendra d'ailleurs, et sans doute d'une zone d'accumulation hautement développée. L'entrée des centaines de millions de prolétaires chinois dans le processus de communisation de la société aura certainement un effet décisif, mais l'impulsion de départ viendra d'ailleurs. Au risque de l'Occidentalo-centrisme, faisons un pari : la communisation de la société mondiale commencera là où l'on parle le moins du communisme, aux Etats-Unis. Aussitôt, par des relais qui restent à explorer, le prolétariat de Chine et du reste du monde s'engouffrera dans la brèche.

TABLE DES MATIÈRES

Avertissement

Introduction Origine des réformes

Chapitre 1 Les capitalistes

Le capitalisme d'Etat chinois essaie d'échapper au sort des autres pays de l'Est et de garder le contrôle des entreprises et des secteurs clés. Le reste est abandonné à l'initiative plus ou moins privée. La grande variété des formes de propriété des moyens de production facilite toutes les combines et la non-application du droit. Ce qui est plutôt un signe de faiblesse que de force du capitalisme chinois.

1.1 : Le secteur public et sa réforme	11
1.1.1 : Les sociétés d'Etat	12
1.1.2 : Les sociétés collectives	15
1.1.3 : Les sociétés mixtes	17
1.1.4 : Les sociétés rurales non agricoles	17
1.2 : Le secteur privé	22
1.2.1 : Les entreprises 100 % chinoises	22
1.2.1.1 : Le secteur <i>siying</i>	23
1.2.1.2 : Les entreprises individuelles	24
1.2.2. : Les entreprises sino-étrangères	27
1.3 : La zone grise	34

Chapitre 2 Le hukou

Le permis de résidence transforme en sans-papiers des millions de travailleurs issus de l'exode rural. Du point de vue économique, son objectif d'empêcher l'installation des travail-

leurs migrants dans les villes est loin d'être atteint.

2.1 : Définition du hukou	41
2.2 : La réforme sans fin du hukou	44

Chapitre 3

Les paysans

La population rurale et agricole a baissé, mais reste très importante. L'agriculture ne peut pas nourrir les paysans, qui sont de plus maltraités par une administration rurale corrompue. Il s'ensuit de nombreuses et importantes révoltes, mais aussi une forte poussée à l'exode rural.

3.1 : L'échec des réformes de marché et la situation critique des paysans	49
3.2 : Ecart de niveau de vie et conflits sociaux dans les campagnes	52
3.2.1 : Révoltes contre les impôts	54
3.2.2 : Révoltes contre les expropriations	56
3.3 : Le problème de la réforme de la propriété foncière	58
3.4 : Quelques exemples de conflits ruraux	59
Conclusion : quelle réserve de prolétaires ?	61

Chapitre 4

Le prolétariat

La vieille classe ouvrière du maoïsme a été sabrée par la restructuration sévère des entreprises publiques. Une grande partie a sombré dans la misère et la précarité. Où elle est rejointe, mais sans beaucoup de contacts directs, par les travailleurs migrants issus de l'exode rural.

4.1 : Les travailleurs migrants	63
4.1.1 : Données générales	64
4.1.2 : Conditions de logement	66
4.1.3 : Conditions de travail	68
4.1.4 : Evolution des salaires	70
4.1.5 : Tentatives d'amélioration des conditions faites aux migrants	75

4.2 : Les travailleurs du secteur public et réformé	81
4.2.1 : L'unité de travail et son démantèlement	82
4.2.2 : Introduction du contrat de travail	85
4.2.3 : Autres aspects du démantèlement de la <i>danwei</i>	87
4.2.3.1 : Privatisation du logement	87
4.2.3.2 : Protection sociale	88
4.2.3.3 : Chômage	89
4.2.3.4 : Achat forcé d'actions	90
4.2.4 : Les salariés des entreprises collectives	91
4.3 : Conclusion	93
4.3.1 : Combien de nouveaux prolétaires pour le capital mondial ?	93
4.3.2 : Division du prolétariat chinois face à la crise ?	96

Chapitre 5

Luttes du prolétariat chinois

La restructuration du secteur public a entraîné de nombreuses protestations, allant parfois jusqu'à l'insurrection. Puis ce sont les migrants qui ont commencé à se révolter contre leur surexploitation. Pour l'instant, il n'y a pas eu d'embrassement généralisé.

5.1 : Luttes de la « vieille » classe ouvrière	99
5.1.1 : Luttes contre la dissolution de la <i>danwei</i>	99
5.1.2 : Luttes sur les lieux de travail restructurés	107
5.2 : Les luttes de la « nouvelle » classe ouvrière	110
5.2.1 : Jusqu'à la crise de 2008	110
5.2.2 : Les travailleurs migrants face à la crise	119
5.3/ Vue d'ensemble ?	123
5.3.1 : Fractionnement/unification des luttes	124
5.3.2 : Formes de la combativité prolétarienne	128
5.3.2.1 : Pétitions et manifestations	128
5.3.2.2 : Grèves et destructions	130
5.3.2.3 : Formation de syndicats indépendants	132
5.3.3 : La question syndicale	134

5.3.3.1 : La FNSC	136
5.3.3.2 : Pression pour la liberté syndicale	140
5.3.3.3 : Syndicats et modalités de l'exploitation	142

Chapitre 6

Le prolétariat chinois face au capital mondial

Les réformes ont donné au capitalisme mondial une aide massive pour lutter contre la pénurie de plus-value. Pour autant, cela ne fait pas de la Chine la prochaine puissance hégémonique du monde. Et pas non plus le fer de lance d'une éventuelle révolution mondiale.

6.1 : Grandeur et décadence de la « solution chinoise »	145
6.1.1 : Ralentissement mondial de l'accumulation	145
6.1.2 : La solution chinoise	147
6.1.2.1 : La solution chinoise en Chine	147
6.1.2.2 : La solution chinoise dans le monde : les deux modes de la plus-value	149
6.2 : La Chine dans la crise mondiale	152
6.2.1 : La Chine puissance mondiale ?	153
6.2.1.1 : Illusion du multiplicateur chinois	153
6.2.1.2 : Illusion de la montée en gamme	158
6.2.2 : Prolétariat chinois, communisme mondial	163

Editions Acratie, L'Essart, 86310 La Bussière
editionsacratie@minitel.net - <http://acratie.ouvaton.org/>
Diffusion - distribution :
DIF'POP', 21 ter, rue Voltaire, 75011 Paris

« *Noir et Rouge* ». *Cahiers d'études anarchistes (1956-1970)*, Anthologie, 1982, 280 p., 10 €.

« *Socialisme ou Barbarie* ». *Chronique des grèves en France en 1953 et 1957*, 1985, 314 p., 15 €.

L'Odysée d'un passeport et autres nouvelles, Georges Markov, 1983, 125 p., 6 €.

Les Joyusetés de l'exil. Chronique londonienne d'un communard exilé entre 1892-1894, Charles Malato, 1985, 180 p., 12 €.

Exotisme s'abstenir. Charles Reeves, 1985, 176 p., 13 €.

Corse, la liberté, pas la mort !, Vanina, 1983, 250 p., 10,60 €.

La Revendication institutionnelle en Corse, Vanina, 1995, 200 p., 13 €.

Emma la Noire, Vanina, 1989, 208 p., 11,90 €.

Ecrits politiques, Noam Chomsky, 1984, 180 p., 10,60 €.

La Mort du grand leurre. Essai sur l'école, Marie-Claire Calmus, 1985, 90 p., 7,30 €.

Les Nouvelles Balladines ou Interdites de séjour, Marie-Claire Calmus, 1990, 158 p., 10,60 €.

Chronique d'une insoumission, Thierry Maricourt, 1986, 70 p., 5,50 €.

Explosions de liberté : Espagne 1936 - Hongrie 1956, Franck Mintz, 1986, 205 p., 11,90 €.

Etat des lieux : et la politique bordel ! Organisation communiste libertaire, 1986, 330 p., 13,40 €.

Grève des mineurs en Grande-Bretagne, 1984-1985, Henri Simon, 1987, 206 p., 11,90 €.

Nanterre 1968. Vers le Mouvement du 22 Mars, J.-P. Duteuil, 1988, 240 p., 25,60 € (épuisé)

L'Entre-Deux-Règnes : les années Chirac, Cogan, 1989, 54 p., 8,80 €.

Violences, Tapage nocturne (fanzine), 1989, 44 p., 3,00 €.

Consensus et dissensions dans la Roumanie de Ceaucescu, Claude Karnoouh, 1991, 90 p., 9 €.

Petites chroniques d'Europe orientale et d'ailleurs, Claude Karnoouh, 1996, 208 p., 13,70 €.

Amérique ? AmeriKKKa ! Un Etat mondial vers la domination et l'aliénation généralisée, ouvrage collectif, 1992, 280 p., 19,80 €.

Visages de la littérature prolétarienne d'aujourd'hui, textes collectés et rassemblés par Philippe Geneste, 1992, 150 p., 13,70 €.

« *Les Temps nouveaux* » (1895-1914). *Un hebdomadaire anarchiste au tournant du siècle*, Carole Reynaud-Paligot, 1993, 130 p., 10,60 €.

Les Internationalistes du « troisième camp » en France pendant la Seconde Guerre mondiale, Pierre Lanneret, 1995, 96 p., 9 €. (épuisé)

La Patagonie rebelle, 1921-1922. Chronique d'une révolte des ouvriers agricoles en Argentine, Osvaldo Bayer, 1996, 300 p., 18,20 €.

Pour en finir avec le travail salarié, Organisation communiste libertaire, 1997, 220 p., 13,50 €.

Enseignement de la Révolution espagnole, Vernon Richard, 1997, 210 p., 16,70 €.

Los Incontrolados. Chronique de la Colonne de fer. Espagne 1936-1937, Nestor Romero, 1997, 210 p., 18,20 €.

L'Universalisme. L'expression majeure du mouvement social, Djémil Kessous, 1997, 144 p., 12,20 €.

Arcane, Pascal Champigny (théâtre), 1997, 76 p., 9 €.

Libération des femmes et projet libertaire, Organisation communiste libertaire, 1998, 152 p., 10,60 €.

Israël-Palestine : Mondialisation et micro-nationalismes, René Berthier, 1998, 180 p., 13,70 €.

Jean-Paul II, Tours - Reims 1996, Gérard Lecha, 1998, 180 p., 18,20 €.

Mai 68 - Textes et tracts du Mouvement du 22 Mars, 1998, 64 p., 4,5 €.

Anarchistes en 1968 à Nanterre, textes et tracts, 1988, 64 p., 4,5 €.

Liaison des étudiants anarchistes (LEA), 1998, 64 p., 4,5 €.

Le Mensonge bolcheviste, J. Chazoff, 1998, 64 p., 4,5 €.

Démocratie, fascisme, national-socialisme, Pannekoek, 1998, 64 p., 4,5 €.

Le Proletaire précaire, J. Aubron, N. Ménigon, J.-M. Rouillan, R. Schleicher, 2001, 290 p., 22,50 €.

Chroniques ordinaires du colonialisme français, J. Péra, 2002, 126 p., 15 €.

Du trotskysme au communisme libertaire. Itinéraire d'un militant révolutionnaire, Jean-Pierre Hirou, 2003, 300 p., 25 €.

Tu vas entendre parler du pays !, ouvrage collectif, 2004, 300 p. 15 €.

Les Aroumains, un peuple qui s'en va, Nicolas Trifon, 2005, 500 p. 33 €.

Face au fascisme allemand (1929-1933), Wilhelm Gengenbach, 2006, 540 p., 33 €.

« Socialisme ou Barbarie » - Anthologie, C. Lefort, C. Castoriadis, P Souyri, A. Véga, D. Mothé, J.-F. Lyotard..., 2007, 346 p., 27 €

Le MIL : une histoire politique, Sergi Rosès Cordovila, 2007, 190 p., 17€

Travailler pour la paie : les racines de la révolte, Martin Glaberman, Seymour Faber, 2008, 180 p., 17 €

Mai 68, un mouvement politique, Jean-Pierre Duteuil, 2008, 240 p., 23 €

Histoires de guerre, de révolutions et d'exils (Teruel, 1936 - Souillac...), Nestor Romero, 2009, 248 p., 17 €

Le travail de l'école : contribution à une critique prolétarienne de l'éducation, Philippe Geneste, 2009, 188 p. 15 €.

Achévé d'imprimer en septembre 2009
par Pulsio
Edité par l'association Acratie
à La Bussière 86310